L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1112 - VENDREDI 06 MAI 2011 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

BOUILLOUX-PETIT



21 Dijon - 03 80 78 82 20

Sommaire



Distinction *p03*
Dominique Chambrette distingué, l'agriculture honorée

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Initiatives: Un plan climat-énergie territorial

P 06 **Actualité** Nièvre
AG JA58: «On a tous intérêt à se serrer les coudes»

P 09 **Actualité** Yonne
L'agriculture fête le printemps

P 10 **Actualité** Bourgogne
AG FRSEA: Cap 2013 : La FRSEA en ordre de marche

P 13 Filières **Culture**
Désherbage colza : Combiner chimique et mécanique

P 14 Filières **Élevage**
Gen & Tech: Visionnaire !

P 16 Filière **Viticulture**
Vin de pays: Les vins des coteaux de l'Auxois misent sur l'IGP

P 17 Filières **Bois**
Face aux bioagresseurs, la biodiversité, une chance pour les forêts

P 20 **Dossier**
Présence Verte

Encart: Catalogue Agram

Les pays méditerranéens

Un marché de proximité offert aux céréales françaises



«*La France a le devoir de fournir le marché méditerranéen. Ce serait une erreur stratégique majeure que de l'abandonner à d'autres*», estime Robert Bilbot, le directeur de l'union de coopératives Cérévia.

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



ENCORE QUELQUES PRESSES DISPONIBLES À DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES !
Renseignez-vous

KUHN

Gamme MAGA YAMAHA



NOUVEAU
450 direction assistée
à partir de 6 700 €HT

* Offre valable jusqu'au 31/04/11

MOTOSPORT
ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers
Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

(rendez-vous à 18h30 si horaire non précisé)
Vitteaux : vendredi 6 mai à la salle Gilbert Mathieu
Seurre : lundi 9 mai au lycée rural de Chamblanc
Arnay-le-Duc : mardi 10 mai à la salle Saint-Laurent

Fédération charolaise assemblée générale à Pouilly

L'assemblée générale de la Fédération charolaise aura lieu le **mardi 3 mai** au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois de 16h à 19h.

Assemblée générale d'ELVEA 21-89

L'assemblée générale ordinaire d'ELVEA 21 et 89 se déroulera le jeudi 19 mai à 16 heures à la salle polyvalente de Vitteaux. Une intervention sera réalisée par Mélanie Richard (Institut de l'élevage) sur le thème suivant : "Entre évolutions de la consommation et progression chaotique des échanges mondiaux, quelle place pour les bovins et la viande bovine française?"

Relance du comice de Liernais,

Relance du comice de Liernais Quelques agriculteurs souhaitent relancer le comice de Liernais. Une réunion sera organisée le vendredi 13 mai à la Maison du temps libre à 19 heures. Renseignements au 03 80 84 40 80 ou au 03 80 84 40 22.

Grandchamps Portes ouvertes de la MFR

Portes ouvertes le **11 mai et le 08 juin** de 14h à 18h au cours desquelles les visiteurs pourront visiter nos bâtiments, assister à des démonstrations de notre tracteur enjambeur école, écouter les élèves présenter nos formations etc.

Journée d'étude sur la brune le 11 mai

Le syndicat interdépartemental des éleveurs de la race brune et la SCA Brune expansion organisent leurs assemblées générales ordinaires le mercredi 11 mai au Legta de La Barotte près de Châtillon-sur-Seine à partir de 10 heures.

Calendrier des assemblées générales Groupama

(Rendez-vous à 18h30)
Vitteaux : vendredi 6 mai à la salle Gilbert Mathieu
Seurre : lundi 9 mai au lycée rural de Chamblanc
Arnay-le-Duc : mardi 10 mai à la salle Saint-Laurent

Nièvre

Foire-concours Culards à Moulins-Engilbert

Le comité des foires de Moulins-Engilbert organise pour la 2ème année consécutive une foire concours aux culards de printemps, en collaboration avec le Marché au cadran. Elle se déroulera le vendredi **13 mai** à la Sicafome. La date limite d'inscription est fixée au 6 mai à 17h30 et le règlement intérieur est disponible à la Sicafome.

Instants santé Canton de Decize

La MSA Bourgogne organise ses Instants santé pour le canton de Decize, **du 10 au 13 mai** au Centre social de La Machine. Pour s'inscrire à cet examen de santé gratuit, il suffit de retourner le bulletin d'inscription rempli à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Instants santé Canton de Moulins-Engilbert

La MSA Bourgogne organise ses Instants santé pour le canton de Moulins-Engilbert **du 16 au 20 mai** au centre social de Moulins-Engilbert (à côté de la mairie).

Formation Gérer ses relations humaines

La Chambre d'agriculture, associée à l'association des Actrices nivernaises, a repoussé sa formation « gérer ses relations humaines avec la communication non violente » aux **24 et 25 mai** 2011 (9h – 17h30) à la Maison du Diocèse, 21 rue Gustave Mathieu, 58000 Nevers. Ce stage est ouvert à toute personne désirant développer sa communication interpersonnelle, Tarif: 90 euros par participant ressortissant du fonds Vivea. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. Inscriptions avant le 30 avril.

Réunions: Préparer sa cessation d'activité

La Chambre d'agriculture organise deux réunions d'information sur la cessation d'activité : le **26 mai** à Moulins-Engilbert, au marché au cadran, à 14 h, et le **31 mai** à Saint-Saulge, à la mairie, à 14 h. Ces réunions s'adressent aux agriculteurs qui envisagent de cesser leur activité pour prendre leur retraite, et qui veulent anticiper et préparer au mieux ce départ. Vous pourrez y rencontrer des conseillers de la Chambre d'agriculture, de la MSA et de la DDT. Vous pourrez avoir des informations sur les démarches pour préparer le dossier Retraite, les règles pour conserver une parcelle de subsistance ou continuer à conduire un tracteur, comment transmettre les DPU ou la PMTVA, ...et toutes les formalités nécessaires pour bien transmettre l'exploitation. Cette réunion est gratuite et ouverte à tous. Pour plus de renseignements, contactez directement Carole Simon au 03 86 93 40 15.

Certiphyto Voie D et voie C

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto. La première, par la voie D, aura lieu les **25 et 27 mai** à Moulins-Engilbert, la seconde, par la voie C, le **25 mai** à Nevers (9h -17h30). Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01. En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CFPPA de Château-Chinon propose également une formation Certiphyto par la voie D, les **18 et 19 mai**. Contact: Christophe Corne au 03 86 79 49 30.

Fermetures exceptionnelles Epis Centre Nièvre

La coopérative Epis Centre Nièvre informe ses adhérents que les sites de la coopérative seront fermés :
Pour la fête de l'Ascension : le jeudi 2 et le vendredi 3 juin
Resteront ouverts aux horaires habituels :
- les LISA de Pemert – Donzy – Saint Amand en Puisaye
- les sites de Château-Chinon – Decize –Moulins Eengilbert – Saint Pierre le Moutier et Saint Saulge
De même les sites seront fermés le Lundi de Pentecôte : 13 juin 2011.

10ème marché à la Ferme à Montigny samedi 14 mai

Tout au long de la journée se déroulera un marché avec des produits du terroir et de l'artisanat. De nombreux exposants seront présents pour vous montrer leur savoir-faire. Randonnée pédestre pour découvrir la Forêt Domaniale de Vincence départ 9h00 retour 12h30. Exposition de vieux tracteurs agricoles.

Yonne

Viti Rando Yonne

Randonnée dans les vignobles de Chitry, dimanche 15 mai, organisée par l'association *«Route Touristique des Vignobles de l'Yonne»*.
Tarif pour la journée : 15 €. Pour les étudiants : 10 €. Gratuit pour les moins de 16 ans. Renseignements et inscriptions : 03 86 52 06 19 et sur www.vins-vignobles-yonne.com

Optimiser les ressources fourrages et la main d'œuvre

Alysé et 110 Bourgogne organisent jeudi 12 mai, à l'EARL de la Jaunière à Moulin sur Ouanne, de 10 h à 17h, une journée de rencontre et d'information technique sur *«l'optimisation des ressources fourragères et de la main d'œuvre en élevage»*.
Rens et inscriptions auprès d'ALYSÉ au 03 86 94 22 02 ou auprès de 110 Bourgogne au 03 86 53 44 22

Fête des Saints de glace à Vareilles

La commune de Vareilles et ses habitants organisent dimanche 8 mai, la *«grande fête du jardin et des jardiniers de l'Yonne»*.
Restauration assurée sur place : buvette, producteurs locaux...
Entrée libre

Reconnaissance des maladies, des parasites et des carences de la vigne

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse organise une formation *«reconnaissance des maladies, parasites et carences de la vigne»*.
Les participants bénéficieront d'une formation en petits groupes (10 à 12 personnes maximum), d'une durée de 4 jours maximum en fonction du positionnement
Dates de la formation : 24 mai, positionnement - Du 25 au 27 mai, formation
Cette formation peut être prise en charge partiellement ou totalement par vos fonds de formation (Vivea, Fafsea ou autres)
Renseignements : tél 03 86 94 60 20 – Fax 03 86 94 60 21

Certiphyto à Villevallier

La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise des sessions de formation Certiphyto, se déroulant sur 2 journées :
Mardi 10 et jeudi 12 mai
Mardi 17 et jeudi 19 mai
Renseignements : tél 03 86 91 12 15

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 10 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 16 mai, de 9 h à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Installation

PRI info

Côte d'Or

Elle souhaite s'installer

Cette jeune femme, âgée de 27 ans, originaire de Côte-d'Or, souhaite s'installer en élevage caprins et ovins lait avec transformation et vente directe à la ferme. Elle projette également de développer une activité de ferme pédagogique. Possédant une expérience de plus de 3 ans en élevage caprins, elle suit actuellement une formation professionnelle agricole (BPREA) pour compléter ses compétences. Son compagnon s'installera également avec elle à terme. Pour cela, ils recherchent 20 ha minimum avec ou sans bâtiment et maison d'habitation pour développer leur projet en Côte-d'Or. Contacter Corine Garnier-Penning Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Tél : 03.80.68.67.85

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22

Nièvre

Le point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03.86.93 45 99

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne

Distinction

Dominique Chambrette distingué, l'agriculture honorée

Le président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et de la Chambre départementale de Côte d'Or, Dominique Chambrette, a été élevé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, la semaine dernière à Dijon.



Dominique Chambrette, décoré vendredi pour son implication dans le monde agricole, a dédié sa médaille à toute l'agriculture.

Représentants agricoles, élus, amis, proches... Ils étaient venus très nombreux vendredi dernier à la mairie de Dijon, pour assister à la remise de décoration de Dominique Chambrette, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. C'est des mains de Philippe Pinta, président d'Orama et de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), que l'actuel président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et président de la Chambre d'agriculture régionale de Bourgogne, a reçu l'insigne récompensant sa grande implication dans le monde agricole. Très fier de cette haute distinction, Dominique Chambrette l'a rapidement dédiée à l'agriculture de Côte d'Or, de Bourgogne et de France. *«Je la reçois en votre nom à tous»* a t-il indiqué.



C'est des mains de Philippe Pinta, le président d'Orama et de l'Association générale des producteurs de blé (AGPB), que Dominique Chambrette a reçu la plus haute décoration française.

Défendre les intérêts des agriculteurs

Philippe Pinta, son ami de longue date, a fait l'éloge de l'homme et de son action. *«Rester juste avec une ambition économique pour les productions agricoles, sont les deux fondamentaux de ton raisonnement que tu défendras jusque dans les instances nationales»* lui a t-il lancé. *«Quand il faut aller au charbon, c'est souvent toi que l'on envoie. Quand tu prends un dossier, tu n'abandonnes jamais, ceci afin de défendre les intérêts généraux des agriculteurs»* a continué le président de l'AGPB. Philippe Pinta a ensuite résumé le parcours professionnel de Dominique Chambrette (voir encadré) avant de lui décerner la prestigieuse distinction.

Un virage à 40 ans

Très ému, le nouveau chevalier de la légion d'honneur s'est également adressé à ses fils : *«Je suis bien conscient de vous avoir volé du temps, vous pouvez revendiquer d'être également récipiendaires de cette distinction»* leur a-t-il confié. Après avoir évoqué sa passion pour la terre, Dominique Chambrette a relaté son *«changement de vie»* à l'âge de 40 ans en intégrant la FDSEA dans laquelle il a rapidement gravi les échelons et *«rebâti collectivement un syndicalisme départemental»*. Puis les années passant: *«j'ai compris rapidement que pour aller plus loin, il fallait avoir le pouvoir de la Chambre d'agriculture, organisme consulaire et établissement public qui regroupe toutes les forces de l'agriculture et de la forêt. Nous l'avons réorganisée en pôles performants. Le foncier est le socle de l'agriculture ce sera notre cheval de bataille»*.

De belles collaborations

Dans son discours, Dominique Chambrette a notamment souligné *«l'exemplarité»* de ses collaborations avec les collectivités. Ont été cités : l'accord cadre avec le Conseil général (trois millions d'euros par an), la politique régionale avec le Conseil régional, le Grand Dijon avec la gestion du péri-urbain et des sablières, le classement de la côte viticole au patrimoine mondial de l'Unesco, ou encore les climats de Bourgogne. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est également prononcé sur le technopôle de Bretenière, qui permettra *«d'inventer»* l'agriculture de demain : *«celle-ci sera plus productive pour alimenter des marchés de plus en plus diversifiés, plus respectueuse de l'environnement et donc durable»*. Dominique Chambrette a également salué la bonne collaboration avec les services de l'Etat et de l'administration avant de mentionner la prochaine et prometteuse fusion des cinq Chambres d'agriculture.

Aurélien Genest



La salle de Flore, à la mairie de Dijon, était comble pour l'occasion.

▶ Zoom sur...

Un riche parcours

Après des études de mécanique à Bar-sur-Seine, Dominique Chambrette fait ses débuts dans la mécanique, puis comme chauffeur routier, avant de s'installer avec son frère en Gaec en 1971. Quelques années plus tard, il décide de voler de ses propres ailes en s'installant sur 160 hectares, exploitation qu'il fera prospérer pour permettre à ses trois fils Nicolas, Vincent et Pierre-Henri de s'installer avec lui sur 640 hectares en créant le Gaec du Grand Ganiage à Nesle, dans le Châtillonnais. En 1988, Dominique Chambrette commence à prendre des responsabilités professionnelles en tant que délégué cantonal à la FDSEA. Un an plus tard, il devient secrétaire général puis président de la FDSEA l'année suivante. En 1994, il devient membre du conseil d'administration de l'AGPB et membre du bureau en 1997. En 2001, il devient président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. En 2004, Dominique Chambrette occupe le poste de secrétaire général adjoint de l'AGPB. L'année 2007 est riche en événements pour le céréalier de Côte d'Or avec un nouveau mandat de président à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, un poste de président de l'Interconsulaire du département et un autre à la présidence de la Chambre régionale d'agriculture. Depuis 2009, Dominique Chambrette est vice-président à l'AGPB.

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L' OFFRE SAV DU MOIS



Rémy, Responsable après-vente

PERMANENCES FENAISON à AUTUN le week-end à partir du 7 mai

Avant travaux, faites réviser vos **CLIMATISATIONS**. Adressez-vous à votre atelier agréé. Pour prendre rendez-vous à Laignes, Varois ou Autun **03 80 68 07 86**

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE DU MOIS



par Pierre

SPÉCIAL LUBRIFIANTS jusqu'au 31/05/2011



CLAAS AGRIMOT SDX FE 15 W-30 10% de remise

Un produit testé, une performance prouvée jusqu'à 4% d'économie de carburant

PERMANENCE MAGASIN le samedi matin à partir du 14 mai

Tracteur de 110 CV	Route	Champs
Durée de fonctionnement (H/an)	400	200
Consommation de carburant (L/heure)	18	35
Gain (%)	4,3	2,8

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

■ Varois **03 80 68 07 80** ■ Laignes **03 80 81 60 55** ■ Autun **03 85 52 61 68**

SCA Déshydratation de la Haute-Seine

Un méthaniseur à Baigneux : oui ou non ?

L'assemblée générale de la SCA Désydratation de la Haute-Seine a une nouvelle fois été animée par son projet de méthanisation. Douze agriculteurs se sont dits « *partants* » lors de la réunion. Il en faudra certainement plus...

«*Le projet a bien avancé. Nous ne sommes peut-être pas loin de déposer la demande d'autorisation, si les agriculteurs sont partants à la fin de la réunion*» confiait Dominique Garnaud, le directeur de la SCA de déshydratation de la Haute-Seine, quelques minutes avant le début de l'assemblée. L'intervention d'un investisseur et d'un fabricant hollandais était au programme avec la présentation détaillée du projet de méthanisation. A l'issue de l'exposé, douze agriculteurs se sont dits partants. Un résultat qui mérite d'être revu à la hausse pour que le projet se concrétise. Un recensement précis des exploitations adhérant au projet va être réalisé dans un rayon de quinze kilomètres autour de l'usine de Baigneux. «*Il faudrait arriver à une trentaine d'agriculteurs*» précise Michel Darbois, le président de la SCA.



Dominique Garnaud et Michel Darbois, directeur et président de la SCA Déshydratation, lors de l'assemblée à Baigneux les Juifs.

Intérêts agronomique et économique

Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a mis en avant l'intérêt agronomique de la méthanisation, avec notamment des quantités d'azote disponibles et assimilables par les plantes beaucoup plus intéressantes grâce au digestat. «*En plus, il y aura de faibles quantités à épandre, les quantités sont quasiment divisées par trois, d'où un intérêt économique certain pour les transports*» ajoute Dominique Garnaud. En ce qui concerne la biomasse méthanogène, Damien Ronget a fait part de sa préférence pour le maïs. Un prix de 28€/tonne à 30% de matière sèche sera proposé aux agriculteurs. La culture de ce maïs pourra être moins coûteuse, notamment en ce qui concerne le désherbage. Autre avantage, le maïs pourrait être une autre tête de rotation pour de nombreux agriculteurs. Au total, près de 250 hectares de maïs seraient prévus et 10 000 tonnes de résidus d'entreprises agroalimentaires (mayonnaises, huiles..) pourraient également venir dans le digesteur.

La luzerne se porte bien

En ce qui concerne la récolte 2010, des tonnages similaires à ceux de 2009 ont été obtenus. L'année a été plutôt difficile car le nombre d'hectares a été revu à la hausse, tout comme le tonnage d'eau à évaporer (4000 tonnes supplémentaires). Les consommations en sciures ont également augmenté, dans le contexte d'une hausse générale des charges. La satisfaction est venue de la luzerne dont les hectares ont progressé en 2010. Une presse à balles a été mise en route à l'usine et près de 2000 tonnes ont été fabriquées. «*L'intérêt est grand pour les éleveurs*» explique Dominique Garnaud, «*il y a un effet mécanique au niveau de la digestion qui est très intéressant. La luzerne est coupée en petites tiges, la panse est stimulée ce qui active la rumination. Les éleveurs qui en utilisent sont très satisfaits. Nous avons une forte demande et d'intéressants débouchés en Suisse*».

Granulés de bois à développer

L'usine de Baigneux fabrique également de la paille défibrée. Certaines inquiétudes sont légitimes par rapport au temps actuel et à la longueur des tiges qui sera forcément impactée. En ce qui concerne les granulés de bois, la SCA a connu une baisse de production en 2010 mais les ventes ont progressé, les stocks étant importants. Les responsables rappellent leur souhait de développer cette activité de granulés de bois, l'usine en ayant la capacité. Un des problèmes rencontrés par la SCA provient de la matière sciure : le combustible devient de plus en plus rare et cher. A noter la présence de Marc Frot à cette assemblée. Le nouveau président de la commission agricole du Conseil général a salué le travail réalisé par cette entreprise «*comptant beaucoup pour le territoire*».

AURÉLIEN GENEST

Coopératives d'utilisation de matériel agricole

Le projet de régionalisation prêt à aboutir

La fédération départementale des Cuma de Côte d'Or a tenu son assemblée générale aux Maillys, dans le canton d'Auxonne. La régionalisation du réseau devrait prochainement se concrétiser, ce qui serait un beau cadeau pour les 50 ans de la FDcuma.

En phase de réflexion depuis de longs mois, le projet de régionalisation du réseau Cuma se confirme de plus en plus. L'embauche d'un animateur supplémentaire Côte d'Or/ Saône-et-Loire est prévue pour le 1er septembre. L'objectif du projet de régionalisation est d'atteindre un ETP d'animation (équivalent temps plein) pour 100 Cuma. Par cette animation plus conséquente, la Fdcuma souhaite inciter les agriculteurs à rentrer en Cuma et à y rester. «*Augmenter l'impact des Cuma pour réduire les charges de mécanisation des adhérents*» est l'objectif affiché. Un des constats dressés par la Fdcuma lors de son assemblée générale aux Maillys a été une demande de moins en moins importante de certains agriculteurs. «*On ne comprend pas trop*» avoue Guillaume Dumonet, animateur à la Fdcuma, «*nous le répétons, grâce aux Cuma, nous pouvons facilement gagner 50€/ha dans des systèmes élevages et grandes cultures et même monter à 500€/ha en viticulture. Ici, les agriculteurs n'ont pas le «réflexe Cuma» comme ils peuvent l'avoir en Normandie, Pays de la Loire et surtout Bretagne. La-bas, les Cuma avec des chiffres d'affaires de 300 000 euros sont nombreuses*». Le but de l'opération est d'apporter plus de soutien aux Cuma locales (animations de groupes, aides et supports aux projets qui se montent, assistance lors d'assemblées générales...).

Témoignages valorisant les Cuma

Lors de cette assemblée, des agriculteurs sont venus témoigner de leur expérience et du succès rencontré par leur Cuma. Il y a tout d'abord eu Dominique Michaud, de Pagny-le-Château, qui a résumé l'activité de la Cuma de la Robe des Champs représentée par 17 exploitations. Créée en 2000, cette coopérative a notamment mis en place des circuits courts en pommes de terre. «*Si les agriculteurs continuent cette production, c'est bien grâce à la Cuma*» signale Guillaume Dumonet. Huit matériels sont dédiés à cette production s'étalant sur une surface totale de 160 hectares. Le chiffre d'affaires total est supérieur à 94 000 euros et continuera d'augmenter l'an prochain suite à plusieurs investissements cette année. Un hangar pour faire du conditionnement est actuellement en construction avec la mise en place prochaine de réfrigérateurs et d'un banc d'ensachage. Le poste livraison est également équipé de même que celui de la production avec une planteuse de pommes de terre. L'autre Cuma présentée, celle de la Nouvelle de Sommant (en Saône-et-Loire), l'a été par Gérard Robert. Cette coopérative, créée en 1963 avec sept exploitations, en compte aujourd'hui une quarantaine, elle possède une trentaine de matériels pour un chiffre d'affaires de 120 000€. Quatre exploitations adhèrent à un service de distribution d'alimentation avec une mélangeuse automotrice en commun et un salarié. «*L'activité de distribution avec une désileuse peut marcher en système allaitant*» fait remarquer Guillaume Dumonet, «*une telle mélangeuse leur a coûté 150 000 euros. De plus, il y a moins d'astreinte grâce au salarié de groupement d'employeurs. Avec ces deux témoignages, on voit bien que pour la plupart, les gens concernés ne reviendraient pas en arrière. Des bénéfices, difficilement chiffrables mais bien réels, sont là. On y gagne également en temps et en confort du travail. Le matériel est souvent plus performant et plus simple d'utilisation*». AURÉLIEN GENEST



Gérard Robert, un exploitant de Saône-et-Loire, retrace le parcours de la Cuma de la Nouvelle de Sommant à Fernand Prudent (président de la Fdcuma) et à Dominique Girard, conseiller général d'Auxonne.

▶ Zoom sur...

245 Cuma dans le département

En Côte d'Or, il y a actuellement 245 Cuma actives avec une moyenne de neuf exploitations par coopérative. Ce nombre de Cuma est légèrement du fait de plusieurs cessations d'activités. Les investissements augmentent quant à eux de 11% sur le département et le chiffre d'affaires moyen monte à 23 500 euros. «*La tendance est à la hausse*» indique Guillaume Dumonet, «*cela reflète l'augmentation du coût du matériel et les factures augmentent logiquement*».

Alerte sur les besoins en paille

Les conditions climatiques plutôt sèches des derniers mois font présager une moisson précoce et peu fournie en paille. Le Bureau de la Chambre d'agriculture réuni lundi dernier s'est inquiété du manque potentiel de disponibilité en paille dont pourraient souffrir les éleveurs.
Les éleveurs sont donc invités à réévaluer leurs besoins et à prendre dès maintenant les engagements nécessaires auprès des céréaliers pour se garantir de toute pénurie.

Initiatives

Un plan climat-énergie territorial à l'ordre du jour

Le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et ses communautés de communes se sont lancés dans la réalisation d'un plan climat-énergie territorial, avec l'appui de l'Ademe et du Conseil régional. L'agriculture est concernée.



André Lefèbvre (Conseil régional), Alain Houpert (président du Pays Seine-et-Tilles), Thierry Besançon (président du Conseil de développement du Pays) et Marie-Capucine Barrachin (coordinatrice du plan climat-énergie), réunis à Marcilly-sur-Tille.

Le Pays Seine-et-Tilles vient d'organiser une réunion pour lancer officiellement son projet climat-énergie territorial. Les actions à proposer et à mettre en place sont actuellement au stade d'évaluation, mais des opérations concrètes devraient voir le jour dès le mois de septembre. Ce projet de développement durable vise à lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Cette atténuation passe par l'emploi d'énergies renouvelables, la baisse de la consommation d'énergie, la gestion raisonnée des déchets et des transports, des changements d'habitude... Différents exposés ont animé la réunion et le monde agricole a eu son mot à dire.

Zoom sur le semis direct sous couvert

Le Geda de la Tille, par l'intermédiaire de son président Bernard Darosey, a notamment présenté la technique du semis direct sous couvert, à un public pas forcément initié à l'agriculture. Des éléments de la journée *«Objectif sol»*, grand rendez-vous du Geda l'année dernière, ont été présentés. Avec la technique du semis sous couvert, l'utilisation de carburant est moindre en raison d'une économie du travail pouvant aller jusqu'à 50% et d'une puissance moteur revue à la baisse (pas de labour nécessaire). *«Avec cette présentation, l'objectif était également de montrer l'important investissement des agriculteurs dans ce type de démarche»* précisait Marie-Capucine Barrachin, coordinatrice du plan climat-énergie.

Pour Christophe Monot, agriculteur à Marsannay-le-Bois et vice-président du Conseil de développement en charge des affaires agricoles du Pays : *«la réunion a eu le mérite de montrer qu'il y a des initiatives intéressantes sur notre territoire, tout ceci en lien avec notre réflexion sur la méthanisation»*.

Agriculteurs précurseurs

Christophe Monot s'est satisfait de cette implication du monde agricole : *«Pour une fois, le monde agricole n'est pas suiveur, mais plutôt précurseur.....Les enjeux de dérèglements climatiques sont l'affaire de tous, il est important de ne pas être en dehors des débats.... L'enjeu du carbone sera un enjeu important à l'avenir. En temps qu'agriculteur, j'espère que des projets concrets se réaliseront sur notre territoire et que la contribution des agriculteurs sera reconnue par tous»*.

AURÉLIEN GENEST

Anciens exploitants

«Les populations agricoles ont besoin de la solidarité nationale»

L'assemblée générale des anciens exploitants de Côte d'Or s'est tenue vendredi dernier à Varois-et-Chaignot au nord de Dijon. Les retraites et la dépendance des personnes âgées ont été les deux points les plus abordés.

Suzanne Ferrand, la nouvelle présidente de la section des Anciens exploitants de Côte d'Or, l'a rapidement résumé dans son discours : *«Les populations agricoles ont besoin de la solidarité nationale»*. Ce message, les quelque 500 adhérents de la section souhaitent absolument le faire passer.

Leurs motivations sont au nombre de deux et sont étroitement liées, il s'agit du niveau des retraites agricoles jugé *«très bas»* et de la dépendance grandissante des personnes âgées. *«Nous sommes de plus en plus confrontés à la dépendance»* signale Suzanne Ferrand, *«et quand on voit le montant de nos retraites, 50% plus faibles que celles d'un salarié quelconque, il y a de quoi s'inquiéter. Aller en maison de retraite peut revenir jusqu'à 2500 euros par mois : aucun retraité agricole ne peut se le permettre....»* La nouvelle présidente évoque la problématique du vieillissement et de la désertification, plus sensibles en milieu rural qu'ailleurs : *«Sur le niveau des retraites agricoles, il faut établir un véritable dialogue. Sur la dépendance, les Pouvoirs publics doivent veiller au respect des plus âgés, au respect de leurs droits, à leur santé et à leur accès aux services sanitaires et sociaux. Il est nécessaire de prévoir des mesures d'incitation à l'installation des professions médicales en zones rurales»*.

Un système à faire évoluer

Pour Pierre Baillet, le nouveau vice-président de la section, le schéma mis en place pour les retraites agricoles ne va pas. L'ancien président invite toute la profession à se pencher sur le problème. *«Quelles seront les retraites des agriculteurs d'ici 15 ou 20 ans, si aujourd'hui ils ne prennent pas le problème à bras le corps?»* s'interroge Pierre Baillet, en rappelant que *«s'il n'y a pas de cotisation, il n'y aura pas de répartition, ou très peu. Le mécanisme actuel, lors des bonnes années, conduit les comptables à insister auprès des agriculteurs pour qu'ils investissent afin de payer moins d'impôts et moins de MSA. C'est un schéma en place qui me paraît complètement aberrant»* poursuit le vice-président. Celui-ci dresse un bilan positif de son passage au poste de président, même s'il aurait voulu en faire davantage: *«Quand on prend une responsabilité, on voudrait faire avancer les choses beaucoup plus vite. Mais quelques fois, on se heurte à des préjugés très difficiles à bousculer dans la profession. Chaque fois que l'on aborde un problème, on évoque le passé et faire des propositions n'est pas souvent bienvenu»*.

AURÉLIEN GENEST



Suzanne Ferrand, ancienne exploitante à Varois-et-Chaignot, succède à Pierre Baillet à la présidence de la section.

▶ Rendez-vous conviviaux

Les moments conviviaux font partie intégrante de la vie de la section des Anciens exploitants, plusieurs sorties entre adhérents sont donc prévues. Au mois de juin se dérouleront : un pique-nique à l'étang Rouge à Seurre et les visites des sites de l'usine Daucy à Ciel en Saône-et-Loire et des silos de Pagny-le-Château. Inscriptions auprès de la FDSEA de Côte d'Or au 03 80 68 67 67.

AG de Jeunes agriculteurs 58

«On a tous intérêt à se serrer les coudes»

Les Jeunes agriculteurs de la Nièvre se sont réunis en assemblée générale à Donzy, pour la première fois, le 29 avril dernier. La table ronde de l'après-midi, en présence de la plus grande partie des présidents d'OPA de la Nièvre, a permis d'éclairer le débat sur la place des agriculteurs dans ces organisations qui n'ont jamais cessé de se développer.



Fabrice Prévotat avait réuni un large panel, issu de quasiment toutes les OPA de la Nièvre, pour cette table ronde sur la place des responsables agricoles dans les OPA.

Fabrice Prévotat, leur président, à l'animation du débat. Une quarantaine de JA dans la salle attentifs aux réponses des représentants d'OPA : la salle des fêtes de Donzy, vendredi dernier, a fait salle comble pour l'AG annuelle du syndicalisme jeune. C'était une première dans cette commune du nord du département où les adhérents des JA58 ne sont pas les plus nombreux. Mais venus de toute la Nièvre, ceux qui avaient fait le déplacement étaient bien décidés à entendre des réponses quant à l'influence des agriculteurs dans leurs organisations représentatives. La coopération, le mutualisme, le syndicalisme ont depuis longtemps servi les intérêts des agriculteurs. Et les JA58 voudraient bien que cela dure. Leur angoisse sous-jacente, c'est que les fonctions administratives, économiques et commerciales de ces organisations, de plus en plus complexes et techniques, ne relèguent le pouvoir de décision traditionnel des agriculteurs à une peau de chagrin.

«Formez-vous !»

Pour répondre aux questions de Fabrice Prévotat, Pierre Tardivon, Benoît Blandin et Jérôme Gauthier (JA58), de nombreux représentants des OPA de la Nièvre avaient fait le déplacement: Jean-Pierre Condamine (FDSEA 58), Éric Bertrand (Chambre d'agriculture), Dominique Thibault (Crédit agricole), Patrick Séguin (Groupama), Patrick Tetard (Épis-Centre-Axéréal), Jean-Louis Bazot (Cialyn) et Guy Marcher (CER France Nièvre) ont répondu point par point aux interrogations. Le débat, dont le thème était *«Quelle est la place de nos responsables agricoles dans les OPA ?»* a eu vite fait de digresser vers *«Quelle est la place des jeunes ?»*. Et, après avoir témoigné de leurs expériences en tant que présidents ou vice-présidents de ces organismes, leur rôle et leur influence réelle, notamment dans la concurrence entre coopératives et privé, chacun y est allé de son couplet sur le renouvellement des générations. *«Nous avons intérêt à nous serrer les coudes et à bien comprendre tout l'enjeu dans le renouvellement aux responsabilités»* a exhorté Jean-Pierre Condamine. Eric Bertrand, rappelant qu'il avait usé un certain nombre de voitures depuis des années pour s'impliquer dans la vie professionnelle depuis qu'il a été président du CDJA, a appelé les jeunes à s'investir. Pour lui, ce les agriculteurs doivent se prendre en main pour peser de tout leur poids dans les orientations du monde agricole: *«C'est le ministère des Finances qui gère le CASDAR et l'Onema, la taxe généralisée sur les produits pétroliers et il n'y a pas eu d'agriculteur pour prendre les sièges»* a-t-il déploré. Implication toujours, quand Dominique Thibault s'est demandé : *«avant les jeunes voulaient virer les «vieux» qui ne leur convenaient pas. Aujourd'hui, où on est-on ?»* Patrick Séguin lui a emboîté le pas en conseillant aux jeunes de s'intégrer progressivement, à leur niveau, dans les structures professionnelles, *«dans les caisses locales pour commencer»* tout en se formant. La formation, pierre angulaire d'un investissement professionnel réussi. S'il ne se trouve que peu de jeunes *«faute de temps»* pour participer à la vie des OPA, *«ce n'est pas par manque de motivation»* a plaidé un JA dans la salle : les formations sont jugées utiles mais souvent inaccessibles pour des jeunes professionnels qui doivent assurer leur travail quotidiennement sur leurs exploitations. *«Allez aux assemblées générales, soyez réactifs. Vous apprendrez toujours quelque chose d'intéressant. Il n'est rien de plus décevant que de voir des fauteuils laissés vacants par la profession agricole»* a asséné Guy Marcher. Tous ont acquiescé.

E.C.

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Le sommeil, allié de votre santé

La saison des assemblées générales de caisses locales de Groupama bat son plein dans la Nièvre. La semaine dernière, au Centre des expositions de Nevers, l'assemblée générale du Grand Nevers a mis *«Les bienfaits du sommeil»* en vedette. Marie-Rose Mazuy, anciennement cadre de santé dans les Alpes Maritimes, en a fait la définition et délivré quelques conseils pratiques.



Marie-Rose Mazuy (à gauche) a présenté les bienfaits du sommeil à la suite de l'AG de la Caisse loacle de Groupama Grand Nevers que préside Denis Geoffroy (au centre).

D'abord, le constat. En France, un tiers des personnes se plaignent de mal dormir, 2,5 millions souffrent de somnolences excessives, 10% des enfants ont au moins deux heures de retard par semaine, 35% des plus de 50 ans prennent des médicaments pour dormir et enfin, le sommeil au volant est responsable de 30% des accidents mortels sur la route. Nous ne sommes pas tous égaux devant le sommeil et ce bien précieux, qui permet de réparer les fatigues de la vie quotidienne, n'est pas aussi naturel que l'opinion publique veut bien le croire. C'est pourtant un besoin universel, l'état physiologique du calme et du repos venant corriger les outrages quotidiens de celui de l'agitation et de l'éveil.

Les bienfaits

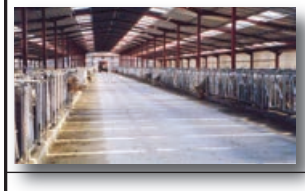
Analysés par les scientifiques de l'Institut d'étude du sommeil, les bienfaits du sommeil sont essentiels pour rester éveillé dans la journée et se maintenir en bonne santé. Le sommeil permet de reconstituer les stocks énergétiques des cellules musculaires et nerveuses, il favorise la production d'hormones de croissance, il facilite l'élimination des toxines, il agit dans la régulation de l'humeur et de l'activation du stress. Autant dire que bien dormir est une condition vitale à la santé de l'être humain et ce, même si en fonction de l'âge et des individus, le temps consacré à Morphée peut varier du simple au double. La moyenne par nuit est de 7h13 en France contre neuf heures il y a dix ans. *«Chaque individu est programmé génétiquement pour dormir un certain temps»* précise Mary-Rose Mazuy, parlant de *«courts dormeurs»* tels que Winston Churchill (cinq heures) et de *«longs dormeurs»* comme Albert Einstein (10 heures).

Respect des cycles

Ce qui est sûr, pour tout le monde, c'est que *«quand sonne l'horloge biologique, le sommeil s'annonçant par les bâillements et les picotements, il est nécessaire d'évacuer les conditions extérieures telles que la lumière et le bruit, d'avoir mangé depuis au moins deux heures et de s'affranchir des conditions intérieures en évacuant les pensées négatives»*. Ce préalable réalisé, le sommeil peut démarrer. Et celui-ci n'est pas, comme on pourrait le penser, linéaire. Il répond à des cycles, d'une durée moyenne de 1h30 à deux heures. Chaque cycle est composé de cinq stades. Après l'endormissement, le sommeil lent léger et le sommeil lent profond sont indispensables à l'action réparatrice. Ensuite, le sommeil paradoxal, période durant laquelle le dormeur rêve, dure une vingtaine de minutes. Vient enfin la latence qui est un temps d'éveil. Et chaque cycle se reproduit quatre à cinq fois en moyenne. Il est donc nécessaire de bien respecter les signaux qu'envoie le corps pour bénéficier d'un sommeil réparateur et adapté à chacun.

E.C.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Salers de Bourgogne

+10% de croissance du cheptel en 20 ans

L'association Salers de Bourgogne, qui réunit vingt cinq éleveurs de Salers dans la région, a tenu son assemblée générale le 28 avril au marché au cadran de Corbigny. Vitrine de la race en Bourgogne, l'association constate un engouement non démenti de la part des éleveurs.



François d'Alteroche

Rustique s'il en est, la race salers séduit les Bourguignons pour ses qualités techniques et économiques.

Rustique s'il en est, la race Salers séduit les Bourguignons pour ses qualités techniques et économiques. Président-fondateur de l'association qui réunit 25 éleveurs de la région, Gérard Chevau, éleveur à Beaumont Sardolle, détaille le cheptel Salers dans les quatre départements: «*2800 vaches pour 50 éleveurs dont deux inscrits au Herd Book dans la Nièvre, 800 vaches pour 17 éleveurs dans l'Yonne, 2700 vaches pour 30 éleveurs en Côte d'Or, département qui connait la plus forte progression et enfin 3900 vaches pour 70 éleveurs en Saône-et-Loire*», le cheptel Salers attire les professionnels et connaît «*une progression moyenne de 10% de vaches supplémentaires par an depuis 20 ans*». Gérard Chevau exulte mais il ne voit dans ces bons résultats que le fruit d'une logique cohérente: «*les chiffres nous ont donné raison depuis longtemps*»!

Facilité de vêlage

Le président de Salers de Bourgogne se montre réaliste et met en avant les qualités de la race qui font aussi ses atouts: «*facilité de vêlage, longévité -une vache peut vivre 15-16 ans-, docilité -la Salers est facile à conduire- et surtout une qualité de viande qui en fait une star sur les étals des bouchers avec son goût, son persillé et sa tendreté inimitables*». Gérard Chevau n'a pas besoin de convaincre davantage ses collègues. Ils sont tout à fait à leur affaire avec cette race qu'ils utilisent surtout pour des croisements avec le charolais. Dans la Nièvre, seuls deux élevages sont inscrits en race pure.

E.C

ASAVPA 58

Deux nouvelles administratrices

L'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès agricole (ASAVPA) de la Nièvre a tenu son assemblée générale annuelle, le 30 avril à la mairie de Saint-Saulge, en présence d'une quarantaine d'adhérents.

A l'issue des rapports d'activité, d'orientation et financier, des élections au conseil d'administration ont vu deux nouvelles administratrices faire leur entrée. Il s'agit de Mmes Pascale Carroue, ouvrière viticole à Pouilly-sur-Loire et Aurélie Carroue-Letour, ouvrière viticole à Sancerre.
Denis Courraud a également été réélu. En dépit de moyens humains et financiers relativement réduits, l'ASAVPA continue son petit bonhomme de chemin dans la Nièvre. Pour l'information des salariés de la production agricole comme pour la valorisation et la promotion des métiers, elle crée de nombreux événements tout au long de l'année.

Ainsi, a-t-elle refondu son bulletin trimestriel diffusé à un large public. Elle a organisé le 7ème concours de contention bovins et ovins, communiqué sur l'entrée en vigueur de la complémentaire santé obligatoire depuis le 1er janvier 2010 et elle est intervenue auprès des collégiens ou des demandeurs d'emploi.
Lors de l'assemblée générale, samedi, l'association présidée par Gérard Perry, a poursuivi sa mission d'information professionnelle, en invitant Mmes Bougneux et Colodiège, intervenantes de la MSA Bourgogne, à présenter le cadre actuel de l'accès à la retraite des salariés agricoles. Ce thème, qui a tenu les Français en haleine tout au long de l'année précédente, a suscité un échange de questions-réponses avec la salle, notamment sur le sujet de la pénibilité ou du changement de législation à partir du 30 juin prochain.



L'accès à la retraite des salaires agricoles a suscité un échange de questions-réponses avec la salle.



▶ En bref

Arrêté sécheresse dans l'Yonne

Dans un arrêté, la Préfecture de l'Yonne institue des zones d'alerte, pouvant faire l'objet de mesures de limitation ou de suspension provisoire de certains usages de l'eau

Considérant la situation hydrologique actuelle dans le département de l'Yonne, qui touche de manière égale tous les bassins versants de ce département.

1. Le présent arrêté a pour objet
- de délimiter les bassins versants dans lesquels pourront s'appliquer des mesures de restriction ou d'interdiction provisoires de prélèvement ou d'usage de l'eau ;
- de prendre en référence, pour ces bassins versants, les seuils de débits (alerte et crise) en dessous desquels des mesures de restriction ou d'interdiction de certains usages de l'eau s'appliqueront.

2. Définition des bassins versants et des seuils d'alerte
Une zone d'alerte est instituée sur l'ensemble du territoire du département de l'Yonne, dans laquelle sont susceptibles d'être prises des mesures de restriction ou d'interdiction provisoires des usages de l'eau. Les seuils d'alerte et de crise sont ceux du plan «sécheresse» de la préfecture de l'Yonne, approuvé le 19 juin 2007.

3. Règles de gestion applicables au franchissement des seuils
Dans la zone d'alerte définie à l'article 2, peuvent être arrêtées des règles de gestion des ressources en eau, applicables dès lors que les débits d'alerte et de crise sont atteints.

Ces règles sont définies par arrêté préfectoral après avis de la cellule sécheresse.
Il peut s'agir de mesures de restriction d'usage, voire d'interdiction provisoire de prélèvement par type d'utilisation et horaires.

Le présent arrêté sera affiché durant sa période de validité dans les mairies des communes précitées.

Parc naturel régional du Morvan

Concours agricole national des prairies fleuries

Le Parc naturel régional du Morvan organise pour la 2ème année consécutive, un concours de prairies fleuries, dans le cadre d'une opération nationale reconnaissant Parcs naturels régionaux et parcs nationaux.



Un exemple de prairie fleurie, près de Saint-Brisson



Le jury au travail, lors de l'édition 2010

Ce concours agricole est l'occasion de mettre en avant l'intérêt des prairies extensives et la qualité du travail des agriculteurs, dans des conditions difficiles, sur des secteurs à fort enjeu patrimonial. Il vise à récompenser le bon équilibre «*agri-écologique*» sur des parcelles riches en espèces. Il est ouvert cette année aux agriculteurs des hautes vallées para-tourbeuses de la Cure et du Cousin ayant engagé des parcelles dans une mesure agri-environnementale territorialisée (MAET). Les agriculteurs seront contactés par courrier par le Parc régional du Morvan, pour participer. Quatre prix seront attribués par le Parc pour récompenser la qualité floristique de la prairie et le travail de l'agriculteur. Les lauréats seront conviés à concourir pour le prix national.

Que faire pour y participer ?
Les agriculteurs doivent envoyer un bulletin de participation avant le 15 mai prochain au Parc naturel régional du Morvan.
Comment ça se passe ?
Un jury pluridisciplinaire avec notamment un botaniste, un agronome et un apiculteur, visitera les parcelles début juin en présence des agriculteurs. La remise des prix se fera lors de la fête de l'automne (1er et 2 octobre 2011), à Saint-Brisson.
Qu'est-ce que les mesures agri-environnementales territorialisées ?
Ce sont des contrats entre l'Etat et les agriculteurs, financés par l'État et l'Union Européenne, en faveur du maintien de la biodiversité en place dans les prairies para-tourbeuses.
Pour en savoir plus ?
Visitez le site www.prairiesfleuries.fr

DB

Contacts : Isabelle Civette (Chargée de mission espaces naturels remarquables) ou Isabelle Bureau (assistante administrative et d'animation) au 03 86 78 79 00.



Concours gastronomique

Une icaunaise en finale !

Amélie Silva défendra les couleurs de la Bourgogne à la finale du concours gastronomique *«le Bœuf, les races à viande»* qui se déroulera dans les cuisines de l'école Ritz Escoffier, à Paris



Amélie Silva s'est hissée en finale en réalisant une recette de «*duo violine, millefeuille pigmenté et bock de confit gourmand*».

Le concours *«le bœuf, les races à viande»*, organisé par l'Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes (Interbev), a réuni des élèves de lycées hôteliers venus de tout l'hexagone, retenant les meilleurs d'entre eux au fil des différentes épreuves de sélection. Dernière en date, la demi-finale Est, qui s'est déroulée au lycée professionnel Hélène Boucher à Vénissieux et qui a sélectionné Amélie Silva, élève du lycée des Métiers Vauban à Auxerre, pour participer à la grande finale le 11 mai prochain à Paris. Elle y représentera la région Bourgogne, soutenue par son chef parrain, Dominique Fonseca, du *«Coq Hardi»*, à Pouilly sur Loire. Elle aura à affronter quatre autres candidats, venus des régions Auvergne, Nord-Picardie, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.
Tout au long du concours, qui a débuté il y a plusieurs mois, les élèves ont fait appel à leur savoir-faire et à leurs talents, pour concocter des plats gastronomiques originaux, déclinés autour de trois morceaux de boeuf. Belle manière de mettre en avant les races à viande, reconnues pour leurs qualités bouchères et qui représentent aujourd'hui plus de 50% du cheptel bovin français.
La finale nationale se déroulera dans les cuisines de l'école Ritz Escoffier, à Paris. Les dix candidats en compétition défendront les saveurs de leur région, en présentant un plat gastronomique original, composé des quartiers avant et/ou arrière, à réaliser en 4 h maximum. Le jury sera présidé par Michel Roth, parrain d'honneur du concours et chef de cuisine du Ritz. Le gagnant se verra offrir un stage de découverte au Ritz, en sa compagnie.

Dominique Bernerd

Printemps de l'agriculture

L'agriculture fête le printemps

«*Vivez la campagne de plus près*», dimanche 15 mai, lors de la 3ème édition du «*Printemps de l'agriculture*», où trois producteurs du département ouvriront leurs portes au public.



Lors de la dernière édition du salon de l'Agriculture à Paris, Jean-Baptiste Lemoyne, président de l'ADTY et Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, avaient présenté l'affiche de la manifestation

Pour la troisième année consécutive, l'Agence de développement touristique de l'Yonne, la Chambre d'agriculture et le réseau *« Bienvenue à la ferme »*, s'associent pour faire découvrir le département, ses agriculteurs, leur savoir-faire et leurs produits du terroir, en organisant *«le 3ème Printemps de l'Agriculture dans l'Yonne»*, dimanche 15 mai de 10h à 19h. L'occasion d'un réel moment d'authenticité et de convivialité au milieu de producteurs qui s'engagent à respecter des critères de qualité et d'accueil personnalisé. L'occasion également, pour les visiteurs venus de plus loin, d'en profiter pour découvrir toutes les richesses touristiques, patrimoniales et architecturales de notre département.

Deux nouveautés cette année : d'une part, pour inciter les touristes présents dans le Gîtes de France à découvrir les producteurs locaux, un bon de réduction de 10 € leur sera offert et un concours sera organisé d'autre part, pour gagner une véritable journée *« Vis ma vie d'agriculteur »*, avec à la clé, une découverte à la ferme.
Ils seront trois éleveurs icaunais, ce dimanche 15 mai, à ouvrir ainsi les portes de leur exploitation et à accueillir gratuitement le public, en proposant diverses animations et visites.

Producteur de céréales et viande bovine. Produits de la ferme
Gilles Abry : le Gibon à Leugny.
Tél 06 80 60 99 06
Nombreuses animations pour petits et grands, exposition, dans une ferme typique de Puisaye. Gilles élève de façon traditionnelle un troupeau de 90 vaches à viande nourries à l'herbe et aux céréales produites sur l'exploitation. Vente de viande de génisses et veaux de lait.
Coordonnées GPS : Lat/Long : 47.6890854 / 3.3767269

Producteurs d'asperges, confitures, poulets, œufs. Produits de la ferme
Famille Boname : Earl la Métairie, 6 rue des Valots à Villiers sur Tholon. Tél 03 86 63 44 45.
Dans la vallée du Tholon, la famille Boname s'est diversifiée depuis 20 ans dans la culture d'asperges, puis dans l'élevage de poulets de chair et poules pondeuses, le tout élevé en plein air et nourri avec les grains de l'exploitation.
Animation : visite guidée et espace de vente de produits à la ferme (asperges, confitures, poulets, œufs, paniers cadeaux, vins, miel…).
Coordonnées GPS : Lat/Long : 47.8909002 / 3.3404712000000245

Viticulteur et éleveurs d'émeus. Produits de la ferme et ferme découverte
Josiane et Laurent Roze, ferme du Petit Virey, à Molosmes.
Tél 03 86 55 32 29.
Au sein de l'exploitation céréalière, découvrez les animaux de la ferme : vaches, cochons, chèvres, ânes, lapins, poules… Ainsi que les émeus : leurs origines, leurs régimes alimentaires.
Découvrez également les productions céréalières ou viticoles et leur transformation : du blé au pain, du colza à l'huile, de la vigne au jus de raison. Visitez le vignoble, les pressoirs et la cave. Dégustez leur Bourgogne Tonnerre, Epineuil ou Chablis , ainsi que les terrines d'émeus.
Coordonnées GPS : Lat/Long : 47.90068 / 4.022911.

DB

Tourisme

L'escargot de bourgogne prend l'autoroute

Poursuivant sa série d'émissions spéciales «*90 – 130, le magazine de la rédaction*», la radio Autoroute Info 107.7 a fait escale vendredi 29 avril à Bassou, chez la maison Billot, le «*temple*» de l'escargot Bourguignon

Retransmise en direct à partir de 14 h, l'émission a fait la part belle aux spécialités culinaires de Bourgogne, rassemblant pour l'occasion quelques figures emblématiques de la région. L'Yonne était particulièrement à l'honneur, avec une belle brochette d'invités, au premier rang desquels : le célèbre chef étoilé Jean-Michel Lorain, de la Côte Saint-Jacques à Joigny, ainsi que son ancien confrère d'Auxerre, Jean-Luc Barnabet aujourd'hui retraité des fourneaux mais sans pareil pour vanter les charmes de la truffe de Bourgogne.
Comment passer par Bassou sans évoquer l'escargot ? Jean-Bernard Breuillet, chef de projet chez Billot s'en est chargé, avec sa verve habituelle et son sens de la gourmandise… Nul doute que cela devait saliver dans les voitures, du côté de l'A6 passant pas loin de là ! Au menu également, les gougères, le Chablis, avec la présence du viticulteur Julien Brocard, adepte de la biodynamie, le Soumaintrain, avec le fromager Pascal Leroux… Mais également les célèbres anis de Flavigny, avec, pour perpétuer la tradition, Catherine Troubat, en charge de poursuivre le développement de la société ou encore les cerises de l'Yonne, «*racontées*» par Patrick Barbotin, l'arboriculteur de Jussy. Et pour «*peindre*» au micro les couleurs du département, Jean-Baptiste Lemoyne, conseiller général et président de Yonne tourisme : «*l'Yonne, c'est l'alliance des trois éléments : la terre, avec ses fantastiques productions, qu'elles soient viticoles ou de blé, de colza ou productions laitières, l'eau avec nos canaux et la* rivière *Yonne, l'air aussi avec notre projet de première plateforme de saut en parachutisme…*». Si avec tout ça l'automobiliste ne quitte pas le ruban bitumé des autoroutes pour venir s'aventurer sur nos routes départementales… ! **DB**



Installé pour l'occasion dans ce qui était le premier atelier de fabrication des escargots, le studio mobile d'Autoroute Info, avec face aux animateurs, les deux «*JB*» : Jean-Baptiste Lemoyne, président de Yonne tourisme et Jean-Bernard Breuillet, chef de projet aux établissements Billot.



Assemblée générale de la FRSEA

Cap 2013 : la FRSEA en ordre de marche

La dernière assemblée générale de la FRSEA à Pouilly en Auxois a représenté un tournant important pour le syndicalisme majoritaire. En prenant date le 29 avril dernier, la FRSEA de Bourgogne a marqué sa volonté de devenir un partenaire incontournable dans la définition et la conduite de la politique agricole régionale, en lien direct avec les partenaires territoriaux et les représentants de l'État.

Les propos d'Yves Bonnot, président de la FRSEA Bourgogne, ont été sans ambiguïté «*la FRSEA doit définir les lignes politiques qui détermineront l'avenir de l'agriculture dans la région Bourgogne, afin que tous ensemble nous passions le cap de 2013 et il y a de quoi remonter ses manches si l'on ne veut pas rater le train, après il sera trop tard. La Bourgogne doit montrer l'exemple, pour faire évoluer les réglementations inacceptables, pour investir dans le travail contractuel avec la grande distribution, pour redonner des lignes directrices à notre agriculture régionale*».

Et pour soutenir ce message volontariste, la FRSEA a organisé une table ronde sur un thème porteur : «*Quel avenir durable pour l'agriculture bourguignonne* ?». Après l'exposé très précis de François Roze, conseiller technique à la Chambre d'agriculture de la Nièvre qui a « planté le décor », les enjeux sont apparus plus clairement et les questions se sont faites plus précises. Comment redonner de la visibilité aux agriculteurs, soutenir le revenu, redonner du sens au prix des produits, faire entendre la voix de tous ceux qui sont au centre des enjeux de demain, parce qu'ils sont d'abord et avant tout des entrepreneurs du vivant ?



Le président de la FRSEA, Yves Bonnot, a insisté sur le fait qu'il ne fallait pas rater le train de la réforme de la PAC.

Le durable c'est d'abord le long terme

Etaient invités à apporter des éléments de réponse Clément Faurax de la FNSEA, co-rédacteur du rapport d'orientation 2011 présenté lors du dernier congrès du syndicat à Saint-Malo, Christophe Monot, président de la commission Aménagement des territoires et agriculture du Comité économique social et environnement régional et Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional. Difficile en moins d'une heure de répondre à une question aussi complexe. Mais chacun a pu apporter sa contribution à la réflexion d'ensemble.

Le «*durable*» ne doit pas être ici entendu dans son sens « environnemental », mais dans son sens littéral : le durable, c'est le long terme… Clément Faurax l'a tout de suite précisé, car la volatilité des prix des produits, le manque de visibilité en terme de revenu, créent de l'incertitude. C'est l'une des raisons «*du moral en berne*» des agriculteurs relevé par Yves Bonnot. La réponse de la FNSEA a rappelé Clément Faurax, c'est la croissance durable. Le rapport d'orientation défend la capacité de rebond de l'agriculture française, qui a un avenir parce qu'elle est diverse, dans ses pratiques comme dans ses formes et dans ses productions. Les moyens de la croissance durable ce sont l'organisation économique, la complémentarité entre les filières (animales et végétales), la contractualisation, des outils de gestion économiques pour lisser le revenu, un vrai pacte sur l'environnement avec la société… Enfin, il s'agit autant d'être acteur du changement que de susciter des partenariats et des synergies dans un monde agricole qui doit retrouver toute sa légitimité. L'agriculture vit un changement d'époque qui implique un vrai changement de «*culture*» agricole.

De nécessaires adaptations

Le rapport et les préconisations du Ceser, exposé par Christophe Monot, ont fait écho à ces premières réflexions, en les resituant dans le contexte particulier de l'agriculture bourguignonne. La comparaison des principaux systèmes (bovins allaitants et grandes cultures) traduit une première réalité : tandis que les grandes cultures sont plutôt soumises à des aléas conjoncturels, les exploitations d'élevage, en bovins allaitants notamment font l'objet de problèmes structurels complexes. La sortie du tunnel peut être facilitée par des économies de charges, une meilleure autonomie alimentaire, de nouvelles transversalités à initier, une attention renouvelée aux charges de mécanisation, des contractualisations dans un esprit gagnant-gagnant avec l'aval. La leçon étant qu'il n'y a pas de modèle unique et que la réussite des schémas d'adaptation ne dépendra pas uniquement de l'extérieur mais aussi de la capacité du monde agricole et de ses acteurs à faire évoluer les modèles existants.

Partenaire de l'agriculture régionale sans avoir la compétence agricole, le Conseil régional soutient ces ambitions à la mesure de ses moyens. François Patriat étant convaincu que «*jamais on n'a autant eu besoin de l'agriculture alors qu'elle n'a jamais été autant vilipendée*». Pour la première fois aussi, par manque de moyens suffisants, le soutien de l'Etat fait défaut au monde agricole qui doit trouver sa capacité de rebond en lui-même. Jacques Rebillard a rappelé le travail sur les circuits courts et rassuré quant à la volonté du Conseil régional d'accompagner les mutations en cours et de soutenir ce pan important de l'économie régionale.

«*Tous ensemble*» c'est l'expression qui est souvent revenue dans les propos du président de la FRSEA et des participants à la table ronde. C'est aussi ce qui ressort des rapports et des préconisations de la FNSEA comme du Ceser. Les uns et les autres s'appuient sur la réalité du terrain pour proposer des solutions concrètes. Ils méritent toute l'attention de ceux pour lesquels ils ont été établis.

Anne-Marie Klein



Une table ronde riche d'enseignements et un débat nourri avec la salle ont traduit l'intérêt des participants et la forte actualité du thème choisi.

GAMBEY
71470 SAINTE-CROIX
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
CHAPUIS Fabrice - 21380 Marsannay-le-Bois
Tél./Fax : 03 80 40 41 97 - Port. : 06 86 48 99 67

FDSEA 89

Francis Letellier candidat à la présidence de la FRSEA Bourgogne

Parmi les points abordés lors du dernier conseil d'administration qui s'est tenu le 26 avril dernier : la candidature de Francis Letellier à la présidence de la FRSEA et la visite annoncée du préfet de l'Yonne sur une exploitation, le 24 mai.

En dépit du beau temps et des vacances scolaires, le président Letellier s'est félicité de la présence de nombreux administrateurs.

Premier sujet abordé : le bilan de l'assemblée générale du 25 mars. Dans l'ensemble, une conclusion très positive, aussi bien sur le fond que sur la forme : bon choix des intervenants, lieu bien choisi et bonne ambiance. Le Conseil s'est félicité du nombre important d'adhérents présents pour assister à la table ronde, dont le thème s'inscrivait très bien dans le contexte actuel : *«liens entre agriculteurs et consommateurs»*. Le Conseil a ensuite fait le point sur les représentants qui allaient siéger dans les différentes instances départementales.

Ce mandat de trois ans permet à la FDSEA d'avoir un ou plusieurs représentants pour défendre les intérêts des agriculteurs icaunais. Le président, Francis Letellier, a demandé l'aval du conseil pour assurer pendant trois ans la présidence de la FRSEA, ce qui a été accepté. Il a notamment convié les membres du conseil à venir voter le 12 mai.

L'objectif du président de la FDSEA de l'Yonne est clair : rendre l'échelon régional incontournable et le lieu où d'importantes décisions vont être prises (répartition de différentes enveloppes).

Le Préfet de l'Yonne en visite sur une exploitation

Autre point abordé : la visite du Préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, sur l'exploitation de Francis et Bruno Letellier, le 24 mai prochain. Ce sera l'occasion d'échanger sur les différentes problématiques que le secteur agricole rencontre : biodiversité, coûts de production, prix payés à la production, volatilité des prix, environnement, contractualisation… Cette rencontre permettra au Préfet de percevoir concrètement la réalité du terrain et de rencontrer directement les adhérents. Lors de ce conseil, la problématique cours d'eau et bandes tampons a également été abordée. Notamment à la suite d'une réunion organisée par la DDT le 14 avril et qui rassemblait cinq représentants de la profession agricole et vingt fonctionnaires environnementalistes !

Cette rencontre a permis au président de la FDSEA d'intervenir vivement afin de mettre en avant le *«ras le bol»* des agriculteurs face à toutes les contraintes environnementales. *«Trop c'est trop !»* Croire que les producteurs sont contre les différentes mesures environnementales, voire contre l'environnement en général, c'est faux ! Le président a insisté sur le coût social et économique que ces mesures engendrent. L'agriculteur travaille en lien avec son environnement et il est important de dire qu'il a fait de nombreux efforts en la matière depuis ces dernières années. Par conséquent, Francis Letellier a demandé que, dès lors qu'une nouvelle mesure allait être mise en place, il fallait obtenir un financement afin de ne pas pénaliser perpétuellement l'agriculteur. Le conseil s'est félicité de l'intervention du président. *«Nous avons déjà beaucoup donné»*, a souligné un administrateur.

Le temps de travail pendant les moissons sous surveillance

En conclusion de ce conseil, un point sur les projets de la FDSEA de l'Yonne a été fait. Pour les circuits courts, la réflexion continue. L'implication d'autres agriculteurs sera nécessaire et un contact avec les partenaires habituels de la Fédération sera pris rapidement. La deuxième journée de réflexion sur la méthanisation a permis à chacun d'y voir plus clair. Certains s'orienteront plus sur des projets individuels, tandis que deux participants restent sur un projet collectif. Une chose est sûre : l'ensemble des participants reste déterminé.

Des adhérents nous ont alerté sur des contrôles concernant la durée du travail, pendant la moisson dernière, ce qui amène l'inspection du Travail à dresser des procès. Ces contrôles vont être renforcés cette année. La FDSEA va demander une extension des heures supplémentaires jusqu'à 60 heures semaine pendant les moissons. *«Restons vigilants ! Et faites remonter rapidement ce genre de difficultés à votre FDSEA !»*

Francis Letellier, président FDSEA 89
Anne-Lise Garcia, animatrice FDSEA 89

Mesures agro-environnementales

L'état mauvais payeur !

Alors que les déclarations PAC 2011 sont actuellement déposées par les agriculteurs auprès des DDT de l'ensemble des départements français, la profession ronge son frein…

En effet, sans que le moindre bémol n'ait été constaté dans le rythme des contrôles réalisés sur les exploitations et alors que l'Etat exige toujours plus et mieux de la part des paysans, la colère ne peut qu'être présente lorsque nous constatons avec amertume que certaines Mesures Agro-environnementales 2010 (PHAE, MAE Rotation elle, MAEt) ne sont toujours pas payé aux agriculteurs.

Donneur de leçons et semeur de confusion au quotidien pour les agriculteurs chez qui le tracas du contrôle et de l'erreur administrative pèse au quotidien, l'Etat se paye désormais le luxe, sous couvert de soucis informatiques, de mettre concrètement en exergue la théorie du *«faîtes ce que je dis, mais pas ce que je fais»*. Et alors que les difficultés de trésorerie, notamment des éleveurs, n'ont jamais été aussi importantes, des sommes de l'ordre de 2000 à plus de 10000 € sont toujours dehors et creusent un peu plus chaque jour les dettes de nombreux exploitants.

Dans ces conditions et étant donné le manque de réactivité des services du ministère, des actions seront prochainement conduites dans le souci de faire comprendre au Ministre que le devenir des exploitations et de nombre de familles d'agriculteurs n'est pas un chiffon que l'on agite au gré des opportunités électoralistes se présentant.

Cumulé à l'ensemble des tracas des exploitations, ce dossier là ne passe plus … L'Etat dans l'inertie qu'est la sienne en assumera les conséquences.

S.L – FDSEA 58

Fdsea 58

«Arrêté nuisibles» : Un vrai travail de collaboration à mener rapidement

Dans la droite et triste ligne de ce que notre pays connaît aujourd'hui en terme de lobbys déraisonnables et illégitimes, l'arrêté préfectoral «nuisibles» a dernièrement été attaqué par une association de protection animale et annulé le 29 mars dernier par le tribunal administratif de Dijon. En résulte une situation improbable mais pourtant bien réelle d'impossibilité de détruire ou de piéger les nuisibles sur l'ensemble du département de la Nièvre (voir article TdB de la semaine dernière). Face à ce non-sens l'administration a de nouveau rédigé un projet d'arrêté qui sera soumis à la CDCFS du 6 mai 2011 et qui devrait prendre effet dès la signature du préfet, et ce jusqu'en juin prochain. Dans l'attente, et afin d'argumenter au mieux quant au contenu du prochain arrêté préfectoral, la profession agricole en lien étroit avec l'administration et la FDC 58, recense l'ensemble des dégâts étant constatés sur le département. Chacun est donc prié de bien vouloir faire remonter à l'adresse mail suivante, agnes.thiry@nievre.gouv.fr, tout problème rencontré sans omettre de préciser :

l'espèce animale concernée
une estimation financière des dégâts occasionnés
la localisation des parcelles concernées par ces dégâts

Nous vous remercions d'avance pour votre contribution.

S.L – FDSEA 58



▶ En bref

Les 10ème rencontres de la fertilisation et de l'analyse à Reims les 23 et 24 novembre

Dans un communiqué du 22 avril, le Comifer (Comité français d'étude et de développement de la fertilisation raisonnée) a annoncé que les 10ème rencontres de la fertilisation et de l'analyse se dérouleront à Reims les 23 et 24 novembre.
Co-organisées par le Gemas (Groupement d'études méthodologiques pour l'analyse des sols) et le Comifer, avec la participation de l'Afes (Association française pour l'étude des sols), ces rencontres rassemblent tous les deux ans des enseignants, des chercheurs, des conseillers, des agriculteurs des distributeurs et des industriels sur le thème de la fertilisation raisonnée.

Ceci dans le but de partager les avancées récentes de la recherche et du développement concernant la fertilisation raisonnée en la situant dans un contexte économique, social et environnemental, indique le communiqué.
Un espace exposition permettra aux entreprises et organismes de présenter leurs produits et services innovants.

2011: progression des semis de blé tendre et d'oléagineux en France

Selon une note de conjoncture d'Agreste du 22 avril, *«en 2011, les emblavements de céréales en France pourraient diminuer de 0,4% par rapport à 2010, soit de 34 000 ha»*. Les replis de surfaces concerneraient le maïs, l'orge et le blé dur. En revanche, le blé tendre verrait ses surfaces profiter de ces nouvelles disponibilités en terres, avec des semis attendus en hausse de 2% en 2011, soit une hausse de 84 000ha.

Les oléagineux profiteraient aussi de ses surfaces disponibles avec des augmentations de semis en 2011 estimée à 65 000ha, selon la note de conjoncture d'Agreste. De plus, après avoir connu des surfaces en progression en 2009 et en 2010, les protéagineux verraient celles-ci baisser de 87 000ha en 2011, soit une réduction de 21% par rapport à 2010. Au niveau de l'Union européenne, les emblavements en céréales seraient estimés à 54Mha pour 2011, en hausse de 2%, selon Agreste. En 2011 en Europe les surfaces de blé tendre sont attendues en hausse de 2% à 23,5Mha, celles d'orge à 16,6Mha en hausse de 2% et celles de maïs à 8,6Mha en progression de 5%. Enfin, selon la note d'Agreste, la production céréalière de l'UE atteindrait les 285Mt, en hausse de 3,1%, sur la campagne 2011/2012, en se basant sur l'obtention de rendements moyens.

Questions phytosanitaires : indécision européenne

La Commission européenne va devoir prendre elle-même la décision de renouveler l'autorisation du Carbendazim, fongicide principalement utilisé pour le traitement des céréales d'hiver. Les ministres de l'agriculture de l'UE ne sont pas parvenus en effet, lors de leur dernière session, le 14 avril à Luxembourg, à dégager une majorité qualifiée pour ou contre cette nouvelle autorisation. Certains Etats membres veulent conserver cette substance, qu'ils jugent irremplaçable, tandis que d'autres refusent son utilisation, la France notamment.

En novembre dernier, les experts des Vingt-sept réunis au sein du Comité permanent de la chaîne alimentaire n'étaient pas parvenus à se prononcer (13 pour, 13 contre et 1 abstention). L'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) n'avait émis un avis positif sur l'utilisation du Carbendazim qu'avec de nombreuses restrictions compte tenu de sa toxicité (propriétés mutagèniques et toxicité pour la reproduction).



Cerepy

Bilan à mi-campagne

La coopérative de Saint-Julien-du-Sault a organisé une rencontre sur sa plateforme expérimentale de Carisey à l'attention de ses agriculteurs, pour un premier bilan technique à mi-saison.

Au programme de cette matinée : un bilan par les techniciens de la coopérative, sur la situation actuelle des cultures et un rappel des outils d'aide à la décision servant à optimiser les interventions en matière de santé végétale. L'occasion d'un bilan pédoclimatique, herbicide et fertilisation, ainsi qu'un point sur le parasitisme rencontré dans l'année.
«A tout seigneur, tout honneur», un premier bilan climatique sur les colzas : de bonne conditions générales, avec une humidité favorable au désherbage, mais encore et toujours des limaces, de retour dès janvier et février, du fait du redoux. Sur certains secteurs des resemis ont même été nécessaires. Fait marquant, principalement autour de Saint-Julien : les taupins, avec des dégâts importants à la levée, pouvant atteindre en cumulé 15% des parcelles visitées à l'automne selon les secteurs. Par ailleurs, on constate toujours une pression automnale de tenthrèdes, pucerons, mouches du chou, plus discrète que l'an passé, mais pouvant occasionner une nuisibilité importante sur certaines parcelles.
Dès le 6 octobre, premières captures de charançons du bourgeon terminal. Présence importante sur les parcelles mal protégées à l'automne, avec des premiers dégâts constatés fin février début mars. Arrivée précoce également du charançon de la tige, dès le 10 février, sur certaines parcelles avancées qui en étaient déjà au stade C2, particulièrement sensible à la maladie. Premières captures de méligèthes dès le 14 février, puis le 8 mars, en stade D1 (stade sensible) et le 15 mars en stade D2. Une grosse période de dépassement du seuil, à trois méligèthes par plante, du 24 mars au 8 avril pour les parcelles les plus tardives. L'efficacité du *«Pyrinex»* dosé à 0,75l / ha semblant faire ses preuves pour lutter contre cet insecte. Depuis l'automne, on a pu remarquer une présence importante de campagnols dans les colzas et céréales. Sans moyen de lutte chimique, le labour est préconisé pour en limiter l'envahissement, ainsi que de favoriser la présence de prédateurs comme rapaces et buses.

D'excellentes conditions de semis

D'une manière générale, si les colzas ont connu un bon redémarrage à la sortie hiver, l'importance d'un bon apport en phosphore avant semis est encore apparue. D'où la nécessite de penser à effectuer des analyses de sol.

Concernant les céréales, le fait marquant cette saison, pour les désherbages d'automne, compte tenu d'une « fenêtre de tir » étroite, est d'avoir 20% des surfaces de céréales traitées à l'automne 2010, contre 45% en 2009. Les raisons sont multiples : une bonne efficacité des faux semis réalisés en conditions climatiques favorables, avec un salissement modéré, un hiver précoce avec couverture neigeuse en novembre et décembre, une croissance des céréales lente pour les semis après le 15 octobre. En revanche, des possibilités pour désherber précocement en janvier et surtout en février. On constate une pression assez faible de pucerons, mais une présence renforcée là aussi, de limaces, compte tenu de l'humidité des sols. Les semis de pois, d'orges de printemps, tournesols et maïs ont tous été réalisés dans d'excellentes conditions, du fait de la météo.
Cette année encore, il fallait apporter de bonne heure une fertilisation azotée. Ces quelques chiffres rappelés, afin de respecter la Directive nitrates en zone vulnérable : un apport de 50 unités par ha sur blés et orges dès le 1er février, 80 unités pour les colzas, les apports suivants au 1er mars ne devant pas dépasser les 100 unités d'azote par ha et par apport. Le fractionnement de l'azote pouvant être facilité par des outils de pilotage comme *«N-Tester»*, commercialisé par la coopérative au tarif de 15 €/parcelle au tarif de base. A noter que cette année, si une 2ème mesure est nécessaire, elle sera gratuite.

DOMINIQUE BERNERD



Près de 50 agriculteurs, ont répondu à l'invitation de leur coopérative et s'étaient donnés rendez-vous sur la plate-forme expérimentale de Carisey, en tonnerrois. Une prochaine rencontre technique est prévue le 1er juin prochain.

Désherbage colza

Combiner chimique et mécanique pour optimiser l'efficacité et les coûts

Le désherbage du colza est aujourd'hui essentiellement réalisé avec des herbicides de présemis-prélevée. En intervenant en post-levée des mauvaises herbes, les outils mécaniques sont des compléments intéressants qui ouvrent des perspectives crédibles en matière de désherbage et de réduction de quantité d'herbicides appliqués. Le développement du désherbage mixte, associant mécanique et chimique, apporte des réponses aux enjeux environnementaux tout en assurant aux producteurs une efficacité technique et économique.







0 = utilisation non recommandée ; * = utilisation possible, risque de pertes env 10% ; ** = utilisation possible (avec protèges-plants pour la bineuse), pertes insignifiantes < 5% ; *** = utilisation possible, effet buttage sur le rang (absence de protèges-plants)

Efficace mais dépendant des conditions d'utilisation-Pour la herse étrille et a fortiori pour la houe rotative, la réussite est largement tributaire du développement des adventices. A partir de trois feuilles, les mauvaises herbes font preuve d'une forte résistance à l'action de ces outils, au point de réduire considérablement l'intérêt de leur utilisation. L'efficacité de la bineuse est moins dépendante du stade des adventices et agit sur des mauvaises herbes pouvant être plus développées, jusqu'à 4-5 feuilles, voire plus. Dans les différentes conditions testées, la bineuse présente une efficacité directe oscillant entre 50 et 100% sur les adventices de l'inter-rang. Sur le rang de la culture le désherbage s'avère médiocre si des disques protèges-plantes sont installés ou si le sarclage se réalise précocement, à faible vitesse.

Toutefois, malgré l'efficacité de ces techniques, le traitement herbicide de prélevée en plein *«allégé»* ou en localisé sur le rang pour le binage, demeure une composante indispensable, dans la majorité des situations, pour assurer un désherbage satisfaisant du colza.

Tableau : Compilation des efficacités (en % par rapport au témoin non désherbé) de la herse étrille sur les adventices du colza– les chiffres entre parenthèse indiquent le nombre de références, essais Cetiom et partenaires

Des coûts proches ou inférieurs aux 100% chimique

Le désherbage mixte – chimique et mécanique - procure globalement des coûts proches ou inférieurs aux références 100% chimique. A titre d'exemple le surcoût d'un Novall à 2,5 l/ha comparé à Novall 1,5 l puis 2 passages de herse étrille est d'environ 10 euros/ha*.

L'utilisation du kit de pulvérisation localisée couplée au binage est la technique la plus onéreuse si on la compare à d'autres stratégies intégrant la herse étrille ou la houe rotative mais elle assure de très bons niveaux d'efficacité du désherbage.

Le binage, génère plus de temps par passage qu'une application chimique. Il implique donc un coût de main d'œuvre supplémentaire. L'utilisation de la herse étrille ou de la houe rotative est plus avantageuse du fait du débit de chantier plus élevé et de l'économie réalisée sur un désherbant de post-semis prélevée. Les chiffres demeurent toutefois indicatifs, compte tenu de la grande variation de coûts d'utilisation du matériel en fonction de la surface travaillée par an et par exploitation. Si les matériels de désherbage mécanique peuvent être amortis sur de grandes surfaces, leur utilisation est rentable. Le désherbage mécanique peut donc permettre des économies importantes de trésorerie, à conditions d'être étendu à plusieurs cultures de l'exploitation et de disposer d'un calendrier de travail et de ressources en main d'œuvre adaptés aux besoins.

* Hypothèses de calcul (d'après TRAME-BCMA) :
Coût Traction compris ;
Matériels en cours d'amortissement (7 ans) ;
Herse étrille 12m portée (repliage hydraulique) sur 150ha/an ;
Pulvé 2 500L DPAE tout équipé = 800 ha/an ;
Coût achat - Herse étrille = 10 200€ ; Pulvé = 35 000€ ;
Débit de chantier; Herse étrille = 8ha/h ; Pulvé = 8ha/h.

Peu de pertes de colza aux stades préconisés

Les pertes de pieds sont minimes voire inexistantes avec le binage de colza dès lors que les matériels de semis et de binage sont réglés harmonieusement (nombre de rangs, écartement, largeur de voie de tracteur) et que le colza a atteint 3-4 feuilles, Pour la houe, :les tests réalisés à haute vitesse (12 à 18 km/h) sur colza entre la levée et le stade 6 feuilles ont donné pleine satisfaction en terme de sélectivité : les pertes sont généralement inférieures à 5% et ne dépassent jamais 10%. Avec la herse, les résultats d'essais attestent d'une bonne sélectivité de cet outil en prélevée, pour une profondeur normale de semis de colza. En revanche, le hersage de post-levée précoce aux premiers stades de la culture peut s'accompagner de dégâts sérieux : jusqu'à 40% de pertes ont été observées de la levée aux stades trois à quatre feuilles du colza. Pour un usage un peu plus tardif, les pertes fluctuent entre 5 et 10% et demeurent donc acceptables.

CETIOM

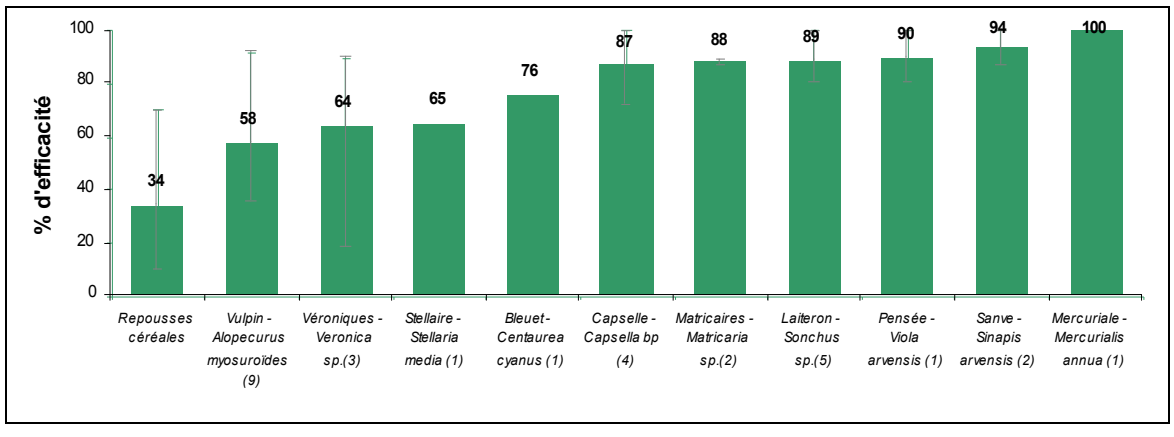


Tableau 1 : Créneaux d'utilisation des outils mécaniques en fonction des stades du colza



Gen & Tech

Visionnaire !

Le salon Gen & Tech s'est tenu à Charolles. Durant deux jours, les principales races de ruminants du département étaient réunies. Objectif : promouvoir les outils de progrès génétiques et les nouvelles technologies en élevage. Une première réussie qui devrait en appeler d'autres…

En organisant Gen & Tech à Charolles, l'Association de promotion de l'élevage laitier départemental Lait'lite 71, Coop'évolia et tous leurs partenaires ont frappé fort ! Placé sous le signe des nouvelles technologies de la génétique et de l'élevage, ce rendez-vous s'est montré sous un jour résolument novateur. Réunir des vaches laitières et des vaches charolaises, des moutons et des chèvres à Charolles n'était pas une mince affaire ! Ils l'ont pourtant fait. Durant deux jours, présentations de descendances, interventions techniques et concours d'animaux se sont succédés sans relâche. Un programme très dense dont le rythme n'a d'égal que l'extraordinaire technicité désormais disponible dans les élevages. à travers l'exposé des programmes de sélection collectifs Umotest (montbéliarde), Gènes Diffusion (charolais et prim'holstein), mouton charollais et caprins, les visiteurs ont pu prendre la mesure des potentialités qui leur sont offertes en matière d'amélioration génétique. Génomique, semence sexée, sans corne, transplantation embryonnaire: autant de concepts qui sont des réalités aujourd'hui et qui font avancer la rentabilité des élevages. Grâce aux schémas collectifs, ces progrès ont aussi l'avantage d'être partagés, diffusés et accessibles à tous, pour peu qu'on accepte d'emprunter les itinéraires techniques adéquats.

Des laitières à Charolles

Souvent considérées comme avant-gardistes en matière de technicité, les races laitières ont impressionné les visiteurs. Il faut dire que si technique et lait sont intimement liés, cela n'empêche pas des éleveurs passionnés de présenter leurs animaux en concours. Et ils le font de bien belle manière. Tenues de présentateurs impeccables, vaches parfaitement fardées et très bien dressées : un concours laitier est un véritable spectacle en couleurs ! Et si les styles sont différents, force est de reconnaître que montbéliardes et holstein sont de magnifiques et impressionnants spécimens.

Impacts économiques de la génétique

En bovins charolais comme en ovins ou caprins, l'ère de la génomique n'est pas encore une réalité comme en montbéliarde ou en holstein. Ceci dit, les outils collectifs de sélection se tiennent prêts et le testage permet déjà des prouesses dans le choix des taureaux viande. Comme le montre une étude présentée par Charolais Horizon et Coop'évolia, l'impact économique de la génétique sur les performances commerciales est indiscutable. En broutards, le recours à des taureaux testés ferait gagner près de 30 kg de poids vif! 40 kg pourraient être imputés au niveau d'ISEVR des pères et 30 kg au niveau d'IVMAT des mères; ce qui équivaut respectivement à 92 et 68 € par broutard ! En jeunes bovins, les taureaux testés feraient gagner 23 jours de période d'engraissement. Quant à l'ISEVR des pères, il pourrait générer un gain de 31 jours, soit 71 € par taurillon. Des résultats corroborés par Bovins croissance qui montre que la maîtrise technique et génétique dans un élevage (bon index valeur maternelle, bonnes conditions de naissance, insémination…) pourrait faire gagner 100 € de plus par vêlage en marge brute !

Tels sont les messages que voulaient faire passer les organisateurs du salon Gen & Tech. Qu'on le veuille ou non, le train du progrès génétique est en marche. Visionnaires, les organisateurs de ce nouveau rendez-vous ont la satisfaction d'avoir su *«rassembler, faire cohabiter, à Charolles, le lait, l'allaitant et les petits ruminants»*. *«Un bilan très positif sur le plan relationnel»* et peut être un déclic dans les consciences. Un regret tout de même : que la technique dans son élan collectif n'ait pas mobilisé davantage.

MARC LABILLE



Venus en nombre, les éleveurs charolais exposaient d'impressionnantes sections de génisses. *«Des animaux reflétant bien le travail du schéma de sélection Gène Diffusion»* : *«qualités d'élevage»* en tête, *«morphologie et indexation»*, résumaient les juges.



Cagnotte appartenant au Gaec du Progrès de Saint-Germain-du-Plain (famille Chaumont), championne jeune et championne mamelle jeune race Prim'Holstein.



Le Gaec d'Amont à Pierre-de-Bresse (famille Gauthey) remporte les titres de championne jeune et de grande championne race montbéliarde avec Chartreuse.

▶ Palmarès

Race charolaise

Génisses 18 mois
Championne réserve : édelweiss, EARL du Bon Repos (01).
Section 1 : 1. Emeraude, Benoit Lamarre, Reclesne ; 2. Equise, Habets Guido (21) ; 3. Ebouriffée, Gaec de Lavenir, Saint-Ythaire.
Section 2 : 1. Frontière, Rémi Prost, Charmoy ; 2. Entité, Gaec Martin-Cotinet, Neuvy-Grandchamp ; 3. Fouge SC, Rémi Prost, Charmoy.
Section 3 : 1. Edelweiss, EARL du Bon Repos (01) ; 2. Erina, Gaec Berthaud (01) ; 3. Facétie, Gaec Laligant (21).
Section 4 : 1. Elite, Benoit Lamarre, Reclesne ; 2. Eclaircie, Gaec de l'Avenir, Saint-Ythaire ; 3. Finlande, Gaec Jacob, Savigny-sur-Grosne.
Section 5 : 1. Eclatante, Gaec Demaizière, Saint-Pierre-de-Varennes ; 2. Fraise, Yves Barnay, Saint-Forgeot ; 3. Fondation, Gaec Vincent, Ciry-le-Noble.
Section 6 : 1. Faustine, Jean-Marc Lucotte (21) ; 2. émeraude, Gaec de Maublanc, Chalmoux ; 3. Fanny, Serge Vincent, Oudry.
Génisses 30 mois
Championne : Déesse, EARL de l'Alliance (01).
Réserve : Dictée, Gaec Margotton (42).
Section 7 : 1. Danseuse, Gaec élevage Cognat (01) ; 2. Dame, Gaec de l'Avenir, Saint-Ythaire ; 3. Dabra, Gaec de Bucheleur, Cuzy.
Section 8 : 1. Exellence, Fabien Tissier, Uxeau ; 2. Darcy, Serge Vincent, Oudry.
Section 9 : 1. Déesse, EARL de l'Alliance (01) ; 2. Dictée, Gaec Margotton (42) ; 3. Dame, Bernard Fenayon, Neuvy-Grandchamp.
Vaches non suitées
Section 10 : 1. Baya, EARL de l'Alliance (01) ; 2. Décennie, Daniel Blanc (01) ; 3. Déesse, Rémi Prost, Charmoy.
Donneuses d'embryons section 11 : 1. Urbaine, EARL des Carrages du Haut, Digoin ; 2. Thèse, Gaec Martin-Cotinet, Neuvy-Grandchamp.
Vaches suitées
Championne : Anis, Daniel Blanc (01).
Réserve : Anémone, EARL Thomas Cyrille, (42).
Section 12 : 1. Anis, Daniel Blanc (01) ; 2. Anémone, EARL Thomas Cyrille (42) ; 3. Agathe TC, EARL Thomas Cyrille (42).
Section 13 : 1. Belle, EARL Porcheret (21) ; 2. Braise, Daniel Pauget (01).

Race montbéliarde

Championne mamelle espoir et réserve championne mamelle espoir : Décision et Debine, Gaec de la Noue, Gibles.
Championne espoir : 5136, Gaec de Sainte-Colombe (01).
Réserve championne espoir : Collinette, Gaec de l'Espérance (01).
Championne jeune et grande championne : Chartreuse, Gaec d'Amont, Pierre-de-Bresse.
Réserve championne mamelle jeune : Championne, Gaec du Haut Forez (42).
Championne mamelle jeune : Clarusse, Gaec du Petit Domaine (42).
Championne et championne mamelle adulte : Belle, EARL Drot Hemeter (21).
Réserve championne adulte et réserve championne mamelle adulte : Allumette, Gaec du Petit Domaine (42).
Section 1A : 1. Doubaye, Gaec élevage Clair DMN (01) ; 2. Décision, Gaec de la Noue, Gibles ; 3. Debine, Gaec de la Noue, Gibles.

Race prim'holstein

Championne mamelle espoir : Dusine, SCL les Villageois/Chapon Florent (01).
Championne jeune et championne mamelle jeune : Cagnotte, Gaec du Progrès, Saint-Germain-du-Plain.
Championne adulte et grande championne : Arizona, co-propriété (01).
Championne mamelle adulte : Anastasia, Gaec Guyot (01).
Championne espoir adulte : Semoule, Badigand JP. Et C (42).
Concours de jeunes présentateurs : 1ère émeline Bontemps, Boyer.

Alyse et 110 Bourgogne

Optimiser les ressources fourragères et la main d'œuvre en élevage

Le groupement Alyse (Aube Loiret Yonne service aux éleveurs) et la coopérative 110 Bourgogne organisent jeudi 12 mai à Moulins sur Ouanne, une plate-forme technique *«herbe»* à destination des éleveurs en productions laitière, allaitante, ovine ou caprine.

Dans un contexte où l'autonomie fourragère et la productivité du travail sont des gages de compétitivité économique des exploitations, les responsables d'Alyse et de 110 Bourgogne ont fait le choix d'apporter des solutions concrètes aux éleveurs, en organisant en partenariat, une journée sur ce thème, jeudi 12 mai, à Moulins-sur-Ouanne, en Puisaye, autour d'une plate-forme herbe et d'une exploitation laitière.
Dans le fonctionnement quotidien des exploitations, certains domaines laissent des marges de progrès significatives. C'est le cas de l'organisation du travail, souvent déstabilisée dans les phases de croissance des entreprises, ou perfectible au jour le jour, mais aussi de la valorisation des surfaces en herbe, souvent améliorable. Ces dernières représentent un enjeu pour une zone comme celle que couvre Alyse, d'une surface de 161 000 ha.
Afin d'aborder les voies d'amélioration dans ces domaines, Alyse et 110 Bourgogne, vous donnent rendez-vous jeudi 12 mai, à l'Earl de la Jaunière, de 10h à 17h, sur la plate-forme technique *«herbe»*, mise à disposition des éleveurs. Vous découvrirez sur les 100 micro parcelles, une collection fourragère, différents itinéraires techniques de désherbage et de fertilisation, une exposition de matériels d'entretien des prairies, de récolte et de distribution des fourrages, des ateliers sur l'organisation de chantier, le choix des chaînes de récolte et l'adéquation structure-équipement-temps de travail de l'exploitation, ainsi qu'un projet d'exploitation à travers la visite des installations de l'Earl de la Jaunière.
A l'occasion de cette journée professionnelle, vous rencontrerez nos experts, des éleveurs qui, en ouvrant leur exploitation, témoigneront de leurs pratiques et de leur projet, mais aussi de nombreux partenaires de l'élevage de la zone. Ce sera aussi l'occasion au cours des visites guidées, d'échanger sur les pratiques culturales et l'organisation du travail, de trouver des moyens et des pistes de progression et de partager un moment convivial autour du repas de midi. Telle est l'ambition des responsables d'Alyse et de 110 Bourgogne. N'hésitez pas à vous inscrire !

Renseignements et contacts :
Joël Beaudeau (Alyse)
au 03 86 94 22 02
Amélie Petit (110 Bourgogne)
au 03 86 53 44 22

JOËL BEAUDEAU ET AMÉLIE PETIT



Lors de la dernière édition de la plateforme *«herbe»*, organisée en 2004

▶ Au programme

Des ateliers thématiques animés par les techniciens Alyse et 110 Bourgogne:

Pôles 1 et 2 : *«l'herbe, ça se cultive»*
Choix des espèces et des variétés, Mélanges et associations
Fertilisation raisonnée des prairies
Désherbage, Rénovation et entretien des prairies

Pôle 3 : *«Un fourrage de qualité bien valorisé par les animaux»*
Alimentation : l'herbe dans l'alimentation des ruminants
Modalité de récolte et qualité des fourrages
Récolte et distribution de l'alimentation

Pôle 4 : *«Optimisation de la main d'œuvre en élevage»*
Visite de l'exploitation laitière de l'EARL de la Jaunière
Réflexion en système allaitant : cohérence structure et moyens de production

Assemblée générale de la section Bourgogne du Herd Book charolais

2011 année charnière pour la sélection et le HBC

Chaque année, le Herd Book Charolais va à la rencontre de ses adhérents pour présenter le bilan de l'activité et les projets. Le 8 avril s'est ainsi tenue à Autun, l'assemblée générale de la section Bourgogne.

La section Bourgogne du HBC est la première section en terme d'importance au niveau du Herd Book Charolais avec près de 44 000 vaches cotisantes détenues par 707 éleveurs adhérents.
En 2010, ce sont 5476 mâles et 12796 femelles qui ont été certifiés par le HBC. La certification des mâles dans la section représente près de 50% du total national.
L'activité du HBC reste marquée en 2010 par l'évolution du système informatique visant à optimiser le fonctionnement du Livre Généalogique et plus généralement du Fichier racial Charolais, cœur de métier du HBC. Ainsi, de nouveaux services web ont vu le jour sur www.charolaise.fr avec :
L'espace perso : destiné aux éleveurs HBC (mais aussi pour partie aux éleveurs adhérents du service VA4 de Bovins Croissance) il leur permet de télécharger leurs documents individuels (FIT, FIVA, …) ainsi que de nombreux documents pour le suivi de la certification de leur troupeau ;
L'espace pro : accessible à tous, cette espace met en avant les reproducteurs mâles certifiés de moins de 18 mois encore présents dans les élevages adhérents HBC pour en favorisant la promotion.
Courant 2010, le HBC a également menées deux études sur l'intérêt de l'utilisation du reproducteur certifié HBC et les flux des reproducteurs : la première a montré que la plus value moyenne sur la vente de broutard atteint + 87 € avec l'utilisation d'un reproducteur certifié, la seconde que 37% des veaux issus de parents charolais sont issus d'un père non certifié !
Le HBC a également poursuivi son effort sur le programme de sélection de reproducteurs à vêlages faciles avec spécialisation de la station d'évaluation du Marault sur ce thème. En plus d'un taureau sélectionné par le HBC dans le cadre du programme, la section Bourgogne a été le premier apporteur de la station VF du Marault avec 26 veaux (soit 42 % du total des veaux).
Enfin une éblouissante édition du Concours National Charolais s'est déroulée dans le cadre du Sommet de l'Elevage, au Zénith d'Auvergne où les éleveurs ont pu montrer tout leur savoir-faire et leur professionnalisme.
2011 sera notamment l'année de la construction du nouveau siège social du HBC sur le site du Marault qui deviendra l'Agropole du Marault, pôle national racial charolais.
Au-delà de ces aspects, 2011 marquera également le début de la réflexion sur les objectifs de sélection de la race bovine Charolaise à l'horizon 2020 au sein de l'organisme de sélection Charolais France.



Vins de Pays

Les Vins des coteaux de l'Auxois misent sur l'IGP

Vins de Pays ayant opté pour l'IGP, les Vins des Coteaux de l'Auxois poursuivent leur développement. L'année 2011 a bien commencé avec une médaille et deux citations dans un guide prestigieux. Et la nouvelle récolte se présente bien…

A l'abri d'un feuillage bien développé et particulièrement sain, la future grappe se dessine, «*déjà*», c'est-à-dire avec une bonne quinzaine de jours d'avance. Sur ces parcelles en «*lyre*» reconnaissables entre toutes, entre Villaines-les-Prévôtes et Viserny, en Côte d'Or, les prémices de la future récolte des vignes des coteaux de l'Auxois encouragent à l'optimisme.
L'état sanitaire est bon, stimulé par la fraîcheur des matinées, sans gel destructeur. Certes le sol sec accuse un léger manque d'eau, mais la situation reste sous contrôle. Si rien ne vient perturber le cycle actuel, la floraison est attendue aux alentours du 20 mai pour des vendanges qui pourraient démarrer début septembre. L'avenir proche semble prometteur, quant à l'actualité de ce vignoble, elle récompense aussi les efforts menés depuis des années. Alors que les Vins des Coteaux de l'Auxois viennent de tenir leur assemblée générale annuelle, trois distinctions s'inscrivent au palmarès d'un vignoble encore jeune, qui s'appuie sur ancienne tradition viticole profondément ancrée dans le terroir local.

Une médaille d'argent et deux citations

Le «*Saveur de Lyre*» 2009 a obtenu une médaille d'argent au concours général du Salon de l'agriculture 2011, tandis que l'Auxerrois obtient une étoile au Guide Hachette 2011 et le Chardonnay 2009 deux étoiles dans ce même guide. «*Ces distinctions nous encouragent*» insiste Guy Quesseveur, cheville ouvrière de l'entreprise et ambassadeur de ces vins typés. En 2009, les dix hectares de vignoble des Coteaux de l'Auxois ont produit 58 000 bouteilles, à partir de quatre cépages : le Chardonnay, le Pinot noir, le Pinot gris et l'Auxerrois. Les deux tiers de la production concernent des vins blancs, le reste se répartissant entre vin rosé, vin rouge et vins pétillants, sous appellation de «*Perle*» blanc et rosé.
L'effervescence est d'ailleurs aussi dans la préparation de l'avenir de ces vins de pays, qui ont choisi de s'inscrire dans une IGP. Les vins des coteaux de l'Auxois se sont rapprochés d'autres producteurs de vins de pays de Bourgogne, qui partagent les mêmes valeurs, afin de créer une Organisation de gestion (ODG) préalable indispensable à un rassemblement autour d'une nouvelle IGP, ayant pour objectif une meilleure visibilité commerciale et une recherche qualitative accrue… Le tout en conservant à chaque partenaire son «*âme*» et ses spécificités.

ANNE-MARIE KLEIN



En ce début du mois de mai, la vigne est saine et les futures grappes sont déjà formées.



Signe distinctif du vignoble des coteaux de l'Auxois, les vignes en forme de lyre conduisent à un peuplement plus faible, mais facilitent le travail mécanique. Cette particularité assure également un meilleur ensoleillement des plants.

Millésime 2010 des vins du Centre-Loire

«*Plus de vivacité et une belle minéralité !*»

Le bureau interprofessionnel des Vins du Centre-Loire a tenu sa 5ème édition de présentation du millésime 2010, le 2 mai, au Palais ducal à Nevers. La cuvée, toutes appellations confondues, s'annonce plus prometteuse que celle de 2009.

Jean-Claude Chatain, vigneron à Saint-Andelain près de Pouilly-sur-Loire est enthousiaste. Lundi dernier, il a reçu avec une vingtaine de viticulteurs des différentes appellations du Centre-Loire, le tout-Nivernais des cavistes, restaurateurs, particuliers et négociants, pour leur présenter un millésime 2010 «*beaucoup plus friand, avec plus de vivacité et de fraîcheur*» que celui de l'année passée. En blanc, rouge, rosé, les Sancerre, Pouilly fumé, Menetou-Salon, Quincy, Reuilly, Coteaux du Giennois et Châteaumeillant 2010 «*ont connu un équilibre climatique encourageant, avec un ensoleillement à point, sans orage ni gel et des températures équilibrées entre la nuit et le jour*». Du coup, «*les vignerons ont rentré des raisins sains et bien mûrs qui produisent ces bons vins*», selon le président du BIVC. Ce «*très beau millésime 2010, caractérisé par la fraîcheur, la droiture et une belle minéralité*», se traduit aussi par son «*fruité*» ajoute Aurélie Petit, installée depuis deux ans avec ses parents à Pouilly-sur-Loire. Et, à en croire les spécialistes, ces vins 2010 affichent aussi d'excellentes qualités de conservation. Plus en détail, les blancs sont amples et équilibrés. Ils affirment «*une fermeté et une longueur remarquables au palais*». Quant aux rouges, «*les tanins austères, parfois vigoureux, bien soutenus par du gras, leur confèrent de la solidité et de la longueur à la structure. Plus sur l'élégance que sur la puissance, ils pourront être prêts assez tôt (fin 2011) mais aussi se garder, pour les cuvées les plus denses*».

E.C.



Jean-Claude Chatain, président du BIVC, a reçu plusieurs dizaines de Nivernais pour déguster le millésime 2010 des différentes appellations du Centre-Loire présentées par une vingtaine de vignerons.

Forêt

Face aux bioagresseurs, la biodiversité, une chance pour les forêts

L'Inra a choisi l'année internationale de la forêt pour présenter lors d'un colloque, le rôle de la biodiversité dans la santé des forêts.

Les forêts sont aujourd'hui reconnues pour leur rôle multifonctionnel : épuration de l'eau et de l'air, source de biodiversité, de matériaux et d'énergie, séquestration de carbone…

Or, elles sont régulièrement menacées par de nombreux bioagresseurs, principalement des champignons pathogènes et des insectes ravageurs. De plus, les moyens de transport modernes, en particulier aériens, ont rendu plus facile la survie de ces organismes vivants en provenance d'autres continents. Par ailleurs, *«un accroissement des problèmes phytosanitaires a été enregistré, ainsi qu'une hausse de la quantité de bois morts dans les forêts pauvres en espèces. D'autre part, la tendance est à l'augmentation de la surface en monoculture forestière dans le monde (+ 5 millions d'hectares par an)»*, explicite Hervé Jactel de l'unité biodiversité de l'Inra de Bordeaux.

La question se pose alors : quel est le rôle de la biodiversité dans la résistance et la résilience des forêts aux attaques de bioagresseurs et quels sont les mécanismes qui rentrent en jeu.

«Une méta-analyse de la littérature scientifique a été réalisée. Cette étude démontre que la gestion en mélange des essences forestières réduit significativement et dans la majorité des cas, le niveau de dommages induits par les insectes et champignons pathogènes», souligne Hervé Jactel. Les chercheurs ont ensuite essayé de mettre en lumière les mécanismes occasionnant une meilleure résistance des peuplements de mélanges.

La biodiversité limite les impacts

«Trois grands mécanismes expliquent cette relation biodiversité - santé : la réduction de l'accessibilité aux arbres hôtes, le renforcement du contrôle biologique par les ennemis naturels et la perte de fitness lors du changement d'hôte (diminution de la reproduction)», continue le spécialiste.

Les essences non-hôtes constituent en effet, des barrières à la fois physiques et olfactives à la colonisation des essences hôtes. De nombreuses espèces d'insectes repèrent en effet, leur plante hôte à l'aide de signaux visuels ou olfactifs. Lors de mélanges d'espèces, ces signaux sont plus difficiles à capter, d'où une moindre capacité de localisation de l'arbre hôte par le ravageur.

La transmission des maladies fongicides peut également être limitée grâce à la présence d'arbres non-hôtes ou de variétés résistantes qui peuvent jouer un rôle de barrières mécaniques. Concernant le second mécanisme, les forêts mélangées abritent davantage d'ennemis naturels capables de contrôler des ravageurs.

Relation variable

Cette relation biodiversité-santé est dépendante du niveau de spécialisation des insectes ravageurs et des ressources ou barrières apportées par les plantes hôtes et non-hôtes. *«L'augmentation de la diversité des essences se révèle être une méthode prometteuse de prévention du risque dégâts par les bioagresseurs. Cependant, elle demande une connaissance approfondie de leur écologie ainsi qu'un bon raisonnement autant qualitatif que quantitatif de la composition des mélanges d'essences forestières. Ce n'est pas en effet, tant le nombre d'essences qui compte que l'identité et la proportion relative des différentes espèces d'arbres associés»*, conclut Hervé Jactel.

CYRIELLE DELISLE

▶ Sur le long terme

Avoir une vision plus large : élargie à toutes les espèces
Notifier les effets d'une telle régulation des pullulations
Intégrer la relation entre biodiversité et services systémiques
Comprendre les mécanismes fonctionnels des insectes et des résistances
Maintien du système d'observation actuelle et renforcement.



F. D'ALTEROCHE

Globalement, la diversité des arbres contribue à la résistance des forêts aux ravageurs et pathogènes.



Les pays méditerranéens

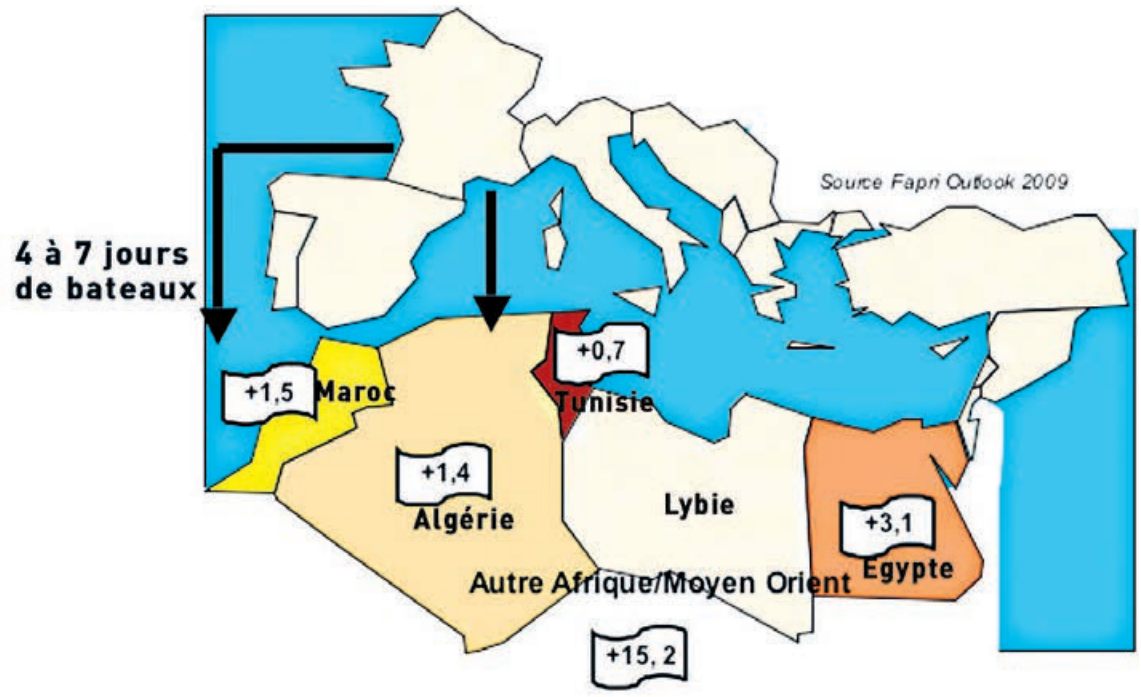
Un marché de proximité offert aux céréa

Les pays de l'Afrique du Nord sont de gros consommateurs de céréales, de blé panifiable, mais aussi pour leurs élevages de maïs. Un marché crucial pour les exportations de céréales françaises.

Les pays du bassin méditerranéen sont de gros consommateurs de farine de blé. L'Afrique du Nord devrait ainsi importer autour de 22 millions de tonnes de blé sur la campagne 2010/2011 contre seulement 16,4 millions de tonnes en 2006/2007 selon le centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Ciheam). A elle seule, l'Egypte représente presque la moitié des importations avec 10 millions de tonnes, 5 à 6 millions de tonnes pour l'Algérie et trois millions de tonnes pour le Maroc. De son côté, la France exporte en moyenne 9 millions de tonnes de blé chaque année, avec un record cette année autour de 11 millions de tonnes.
Les pays du Maghreb souffrent d'un déficit céréalier structurel. La production locale représente entre 30 et 60 % de la consommation totale, d'où une très forte dépendance aux marchés mondiaux. Si le Maroc ou l'Egypte produisent 50 % des céréales qu'ils consomment, selon les années, le chiffre tombe à 10 % pour l'Algérie ou la Libye. Le développement des agricultures, sans être abandonné, n'a jamais été une priorité pour les pouvoirs publics de ces pays. Ce n'est pas le cas de la sécurité alimentaire qui a été résolue en se branchant sur le commerce international.

Une population en forte progression

Les cinq pays d'Afrique du Nord réunis (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Egypte) comptaient 170 millions d'habitants en 2010 dont 80 millions d'Egyptiens.
En 1980, ils étaient à peine 90 millions. C'est l'équivalent de la population d'une « Egypte » supplémentaire qu'il faut maintenant nourrir. Si la région ne pèse que 2 % de la population mondiale, elle représente néanmoins 6 % de la consommation mondiale de céréales et environ 18 % de leurs importations mondiales en moyenne annuelle depuis une décennie.
Le marché international est donc vital pour ces pays, et la France en profite largement cette année avec l'absence des pays exportateurs de la mer Noire. Leur déficit commercial agroalimentaire s'est ainsi considérablement accru, triplant globalement en dix ans. Selon les données fournies par la FAO, Il est passé par exemple de 1,8 milliard d'euros en 2000 à 5,5 milliards en 2008 pour l'Algérie et de 2,1 milliards à 4,9 pour l'Egypte.



Les futurs besoins en maïs des marchés des pays méditérranéens.

La population rurale représente encore 30 à 50% de la population totale de la région nord-africaine, la Tunisie étant la plus urbaine et l'Egypte la plus rurale.
Malgré l'exode rural, il n'y a pas eu de dépeuplement sur le plan numérique dans les campagnes entre 1990 et 2010 en raison de la croissance démographique. De plus, les réserves foncières sont quasi inexistantes et la taille moyenne des exploitations a fortement baissé. Pourtant, 80 % de l'activité économique en milieu rural est toujours agricole dans la région et un emploi sur trois relève de l'agriculture et de la pêche, dont la contribution au PIB reste forte, notamment au Maroc;

Forte demande sur le maïs

Le maïs pourrait à son tour devenir une denrée prisée au Maghreb. Sébastien Abis, analyste au Ciheam souligne ainsi la hausse des besoins de la zone en maïs en raison du développement de l'élevage de gros ruminants. L'Afrique du Nord compterait ainsi pour 12% en moyenne des importations mondiales de maïs en raison des difficultés à produire cette culture sous irrigation et de l'augmentation chez eux de la consommation d'œufs et de volailles.

CAMILLE PEYRACHE

Logistique

Des outils industriels au service de l'exportation

Vendre des céréales aux pays méditerranéens demande de pouvoir répondre à leur exigence en terme de quantités livrées. Pour y parvenir, l'union de coopératives de Bourgogne et Rhône-Alpes, Cérévia, a investit dans un silo portuaire à Fos-sur-Mer d'une capacité de 55 000t.

Les outils industriels et logistiques sont des pièces maîtresses pour le transport des céréales vers les pays acheteurs. Dans le but de conquérir des marchés auprès des pays de l'Afrique du Nord, les coopératives céréalières de Bourgogne et Rhône-Alpes réunies au sein de Cérévia, ainsi que quelques autres partenaires, ont investi 21 millions d'euros dans la construction d'un terminal céréalier de 55 000 tonnes.
«Cette infrastructure est opérationnelle depuis la fin octobre, explique François de la Perrière, l'un des responsables de la coopérative Terre d'Alliances, membre de l'union Cérévia. C'est un outil stratégique pour nous, car les pays de la Méditerranée sont demandeurs de céréales et notamment de blé français qui correspond à leurs exigences de qualité».
Dès la récolte, la logistique se met en route. Les céréales sont stockées dans des silos de proximité sur l'axe Saône-Rhône (Mâcon 110 000t, Villefranche-sur-Saône 55 000t, Salaise ou Lyon).

Des enjeux logistiques

«La grande majorité des céréales ensuite chargée sur des barges pour être descendue à Fos-sur-Mer, détaille François de la Perrière. En terme de coût, il n'y pas moins cher. Il faut compter autour de 6,5 euros/tonne contre 13 euros/tonne en camion. On utilise également le fret ferroviaire».
Avant l'existence du silo de Fos-sur-Mer, il fallait transvaser le contenu des barges dans le bateau de mer, en bord à bord. C'était long et cela demandait une organisation lourde pour faire correspondre l'arrivée de la barge et la disponibilité de l'équipage du bateau destinataire.



Il faut compter environ 6,5 euros la tonne de céréales pour aller de Villefranche-sur-Saône à Fos-sur-Mer.

Nouveaux marchés

Aujourd'hui, le silo de Fos-sur-Mer simplifie grandement la logistique. Il dispose de cellules de 3 000 tonnes et peut accueillir différents lots de céréales. Le silo maritime devrait voir passer environ un million de tonnes cette année, et jusqu'à 1,3 million de tonnes. Il offre ainsi une grande souplesse d'organisation du trafic et d'importants gains de temps pour les chargements. En effet, le silo à une capacité de chargement de 1 000t par heure, ce qui permet de remplir un bateau de mer de 30 000t en un jour et demi. *«C'était des bateaux que nous ne pouvions pas remplir auparavant. Or, les pays comme le Maroc, l'Egypte, l'Algérie passent des commandes sur de très gros tonnages. C'était autant de marchés auxquels nous ne pouvions pas répondre»*, affirme François de la Perrière.
Par ailleurs, avec la technique du bord à bord, il n'était pas possible de peser ce qui allait dans le bateau de mer. Or, pour vendre à certains pays, la pesée du bateau est indispensable.

C.P.

ales françaises



La France devrait exporter environ 11 millions de tonnes de blé vers les pays tiers, principalement vers les pays d'Afrique du Nord.

Union de coopérative Cérévia

Se connecter en direct avec le marché de la Méditerranée

«*La France a le devoir de fournir le marché méditerranéen. Ce serait une erreur stratégique majeure que de l'abandonner à d'autres*», estime Robert Bilbot, le directeur de l'union de coopératives Cérévia.

C'est pour fournir ce marché méditerranéen, «*à notre porte*», que cinq groupes coopératifs de Bourgogne, de Franche-Comté et de l'Ain (voir carte) se sont regroupés pour former, en 2008, Cérévia. L'union des cinq coopératives collecte trois millions de tonnes de céréales. Elle écoule un million de tonnes auprès des meuniers et des fabricants d'aliments de son territoire, dirige 500 000 tonnes vers l'Italie du Nord et les pays de l'Europe du Nord et exporte 1,5 million de tonnes sur le bassin méditerranée. L'Italie est un marché directement concurrencé par les nouveaux pays de l'Union européenne, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie. L'Allemagne, elle, depuis sa réunification, développe sa propre capacité de production et importe moins de céréales. «*Il fallait répondre à ces enjeux et se donner les moyens de porter notre action commerciale dans les pays de la Méditerranée qui représentent 40% du marché mondial des céréales !*», indique le directeur de Cérévia. Aucune coopérative n'était seule en mesure de se doter des outils logistiques nécessaires pour capter ce marché. «*À cinq, nous avons rassemblé nos collectes respectives, créé une force commerciale, organisé et sécurisé les débouchés et nous-nous sommes dotés, tout le long de l'axe Rhône-Saône, d'équipements portuaires qui permettent le transport fluvial de 65% de notre tonnage exporté*». Ce transport par voie d'eau est complété par une logistique ferroviaire d'une capacité d'un train par jour. Cette organisation des transports a permis aux coopératives associées «*d'atteindre la taille critique*» sans laquelle il est très difficile de se positionner durablement sur un marché. Mais Cérévia, c'est aussi l'axe Saône-Rhône jusqu'à Fos-sur-Mer, la porte de la Méditerranée. C'est là que Cérévia et les coopératives La Dauphinoise, la Drômoise de céréales, Sud céréales, la coopérative de Manosque, In vivo et la société d'export Granit Négoce de Nîmes, ont lourdement investie - 24 millions d'euros dont la moitié assurée par les céréaliers - dans une logistique portuaire adaptée au marché des pays du Maghreb et du Machrek.

La Chine aussi…

«*Autrefois, nous chargions à Fos des bateaux de 3 à 5000 tonnes pour les marchés d'Italie et de Grèce principalement. Aujourd'hui, on peut charger des bateaux de 30 ou 40 000 tonnes pour assurer des livraisons régulières au Maroc, en Algérie, en Egypte, en Israël… Mais aussi en Chine où un bateau de 30 000 tonnes chargé d'orge de brasserie en provenance de Bourgogne vient de partir*», précise Robert Bilbot. Souvent, les acheteurs privés des pays du Maghreb demandent des livraisons fractionnées pour réduire les risques liés à la volatilité des prix des céréales et pour éviter de devoir investir dans de coûteux silos de stockage. C'est un avantage sur nos concurrents Australiens ou d'Amérique du Nord et du Sud qui affrètent des cargos de 60 000 tonnes pour répondre aux commandes des États plus qu'au marché en progression des opérateurs privés. «*Dans ces pays, si vous n'avez ni des quantité sécurisées, ni la qualité, ni les outils logistiques qui vous permettent d'exécuter la commande, vous n'avez pas le marché*», tranche Robert Bilbot.

SERGE BERRA



Carte d'implantation des cinq coopératives qui constituent Cérévia.

▶ Maïs

Le marché marocain est à nos portes !



Les pays du Maghreb sont à trois ou quatre jours de route maritime de Fos-sur-Mer. L'Argentine ou les États-Unis sont à trois ou quatre semaines de navigation. La proximité ne fait pas à elle seule un marché, mais elle y contribue. Cédric Poeydomenge, directeur adjoint de l'AGPM, connaît bien les Marocains et leurs exigences d'acheteurs de maïs. «*Ils regardent le prix rendu chez eux, ne veulent ni poussière ni grains cassés. Ils sont exigeants sur la qualité sanitaire, notamment sur les mycotoxines, et cherchent à diversifier leurs approvisionnements pour lisser les risques et réduire leur dépendance vis-à-vis d'un fournisseur*». Devant ces exigences, la France est bien et même très bien placée. Y compris sur le coût du fret. La tonne transportée entre nos ports français et l'Algérie ou le Maroc revient entre 20 et 25 dollars. Le coût du fret d'une tonne de céréales en provenance des États-Unis revient à 40 dollars, 45 dollars pour un déchargement en Egypte. Le prix du fret maritime est volatil, explique Cédric Poeydomenge. «*Il dépend du coût de l'énergie, de la taille du bateau utilisé et de la densité des bateaux présents sur les lignes maritimes*». Plus le commerce international est intense, plus le nombre de bateaux en mer est élevé et plus il coûte cher d'affréter les bateaux disponibles devenus rares. Le spécialiste reconnaît «*qu'il n'y a pas un modèle mais une complémentarité de modèles logistiques et économiques*». Prenez un fabricant d'aliment pour volailles au Maroc qui a besoin de maïs. S'il s'approvisionne aux États-Unis, il prend un bateau de 30 000 tonnes. Le coût du transport, on l'a vu, est supérieur de 20 dollars la tonne. Il doit faire une avance de trésorerie importante et prendre le risque d'un transport de 3 ou 4 semaines. Il doit trouver un port capable d'accueillir un bateau à grand tirant d'eau et disposer d'une forte capacité de stockage… Devant ces contraintes d'un approvisionnement lointain, cet opérateur fera le choix de l'Europe. Il y achètera plutôt 5 à 8 000 tonnes pour limiter son avance en trésorerie. Le temps donc le risque du transport sera presque divisé par dix. Il n'aura pas de difficulté pour accéder et décharger dans n'importe quel port et ne s'exposera pas à un coûteux stockage. La France est en face et en phase avec ces marchés de la rive sud de la Méditerranée. Il reste aux opérateurs français, aux coopératives comme aux privés, d'organiser leur offre et de se doter des moyens logistiques pour répondre à une demande en pleine expansion. S.B

Présence Verte

Pour que le maintien à la maison rime avec prévention

La téléassistance est devenue aujourd'hui l'outil indispensable pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées. Avec plus de 90 000 abonnés dont 1 700 pour la région Bourgogne, «*Présence Verte*» est devenu leader en ce domaine au plan national

De nos jours, vivre sa retraite en parfaite quiétude à son domicile, quelque soit son âge, entouré de ses souvenirs, n'est plus un rêve inaccessible. La téléassistance est un système d'assistance à distance des personnes, qui relie un abonné chez lui à un opérateur spécialisé et ce, 24h/24 et 7j/7. Celui-ci, depuis une centrale d'écoute, pilote les interventions justifiées d'un réseau de voisinage désigné et (ou), des services d'urgences. L'objectif premier étant bien de permettre aux personnes de vivre sereinement chez elles, en toute sécurité, en leur apportant une aide efficace et sûre en cas de besoin.

Une présence qui rassure

Le système apporte également une certaine tranquillité d'esprit aux familles, en leur donnant l'assurance que la personne qui leur est chère sera vite secourue si nécessaire. Si la téléassistance s'adresse en premier lieu à des personnes fragilisées par l'âge, atteintes de maladies chroniques ou handicapées, elle peut concerner également tout public, à l'exemple de certains travailleurs de nuit, isolés et susceptibles de pouvoir appeler une aide physique à tout moment.

Lorsqu'un abonné déclenche un appel à l'aide de son émetteur portatif, à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, même de son jardin, cette alarme est immédiatement reçue par la centrale d'écoute *«Présence Verte»,* via un transmetteur. Des interlocuteurs formés à l'assistance et à l'écoute, prennent alors le relais : l'abonné est identifié automatiquement avec tous ses renseignements utiles : accès au domicile, coordonnées des personnes du réseau, état de santé… Grâce au système *« mains libres »* du transmetteur, l'interlocuteur dialogue avec l'abonné et se fait immédiatement une idée précise de la situation. Selon son diagnostic, il le rassure, demande à un membre de son réseau de solidarité (voisin ou membre de la famille) de venir de suite, appelle son médecin ou les services d'urgences. Mais le bénéfice de la téléassistance ne se limite pas seulement aux cas d'urgence : en temps ordinaire, l'abonné se sent à chaque instant rassuré. On a ainsi observé que des personnes âgées équipées, regagnaient ainsi en autonomie, simplement par le fait d'être entourées.

Présents dans 88 départements

Bien plus que des systèmes de *«téléalarme»* ou *«télésécurité»*, correspondant le plus souvent à des prestations d'ordre technique ou de sécurité des biens, la téléassistance mise en place par le réseau *«Présence Verte»,* fait appel à des dispositifs de réponse plus complexes, de par la nature humaine et globale de l'aide apportée. Formé aux problématiques d'action sociale et de gérontologie, le conseiller qui intervient sur le terrain est plus qu'un technicien, accompagnant l'abonné dans la constitution de son dossier, le suivant et lui rendant visite autant que nécessaire. Une double performance, procurant à l'abonné un sentiment de présence permanente.

Un maître mot : «*solidarité*»

Basé à Auxerre, Pierre Hipeau est directeur régional de «*Présence Verte Bourgogne*» : *«notre force aujourd'hui, en plus d'être un réseau associatif, c'est bien ce réel ancrage territorial et social sur tout le territoire. Sur un marché national de 350 000 raccordements, «Présence Verte» en détient plus de 25%, répartis sur 88 départements. Au total, nous sommes 35 associations régionales, pour 300 salariés, chacune d'entre elles étant autonome en terme d'organisation et de financement».* Créée en 1987, à l'initiative de la MSA et des ses partenaires, (Groupama, Aînés Ruraux) l'association a fait de l'écoute personnalisée

C'est à l'initiative de la MSA, qu'en 1987 se sont associées au projet de maintien à domicile des personnes âgées, les assurances Groupama et la Fédération nationale des clubs d'Aînés ruraux. Héritier du mouvement mutualiste lié au régime de protection sociale de la Mutualité Sociale Agricole, le réseau associatif *«Présence verte»* participe à sa manière au développement des territoires de par sa politique de maintien à domicile des personnes âgées, contribuant ainsi à maintenir des activités de proximité. Gage de cet ancrage territorial, les multiples conventions conclues à ce jour avec des collectivités territoriales comme les Conseils généraux, les communautés de communes, centres d'action sanitaire et sociale… A ce jour, 14 Conseils généraux ont ainsi confié le service départemental de téléassistance à *«Présence verte»* et plus de 2 000 CCAS, communes ou groupements de communes ont signé un accord avec l'association, sous la forme de facilités financières accordées à leurs administrés(e)s. Avec pour tous, ce seul et unique objectif : le maintien à domicile en toute sécurité des personnes âgées. Et un maître mot : solidarité !

DOMINIQUE BERNERD



L'installation ne prend pas beaucoup de temps. Le plus difficile ? Trouver la prise téléphonique, parfois cachée derrière un meuble ou au fond d'un placard !

Un geste simple pour des secours immédiats

L'appel :
Besoin d'aide ? Une simple pression sur le bouton du déclencheur et l'appel vers la centrale d'écoute est lancé. On peut également lancer l'appel à partir du bouton rouge du transmetteur.

Le dialogue :
A la centrale d'écoute, l'interlocuteur identifie immédiatement l'abonné et dialogue grâce au système d'interphonie. Selon la situation, il cherche à rassurer ou déclenche une intervention à domicile.

L'intervention :
Deux types d'intervention sont possibles. Soit il est demandé à un membre du réseau solidarité de se rendre au domicile de la personne, soit les services d'urgence (pompiers, Samu, gendarmerie). Dans les deux cas, l'interlocuteur s'assurera que l'abonné a bien reçu l'aide attendue et qu'il est en sécurité.



Un seul bouton rouge à appuyer sur le transmetteur suffit à déclencher l'appel d'urgence

Le déclencheur :
C'est le petit boîtier que l'on porte sur soi en permanence (pendentif ou bracelet). Grâce à son système radio, on peut lancer l'appel à distance vers la centrale d'écoute. Lors de l'installation, le conseiller local indique les endroits du domicile d'où l'on peut déclencher un appel.

Le transmetteur :
C'est l'appareil branché sur la ligne téléphonique. Il permet d'envoyer vers la centrale d'écoute un appel, en appuyant sur le bouton rouge et de dialoguer avec l'interlocuteur. C'est également le transmetteur qui reçoit le signal émis par le déclencheur.

Des tests de bon fonctionnement du matériel et de la liaison du transmetteur vers la centrale d'écoute sont réalisés automatiquement chaque semaine. Chaque abonné recevant par ailleurs la visite de son conseiller installateur une fois par an, suite à l'installation.

Au moins une chute par an !

Selon un sondage de l'Institut CSA, près de 4 français sur 10 ont déjà été confrontés à la situation de perte d'autonomie d'une personne âgée de leur entourage. Plus de 8 français sur 10, souhaitant que leurs parents soient maintenus à leur domicile. L'aide apportée par la téléassistance en ce cas, peut s'avérer précieuse, notamment au regard de ces statisti-ques : 30% des plus de 65 ans et 50% des plus de 80 ans chutent au moins une fois par an. 15% des chutes étant responsables de traumatismes osseux, d'où l'importance d'une intervention immédiate à domicile en cas d'alerte. Même en l'absence de traumatisme, l'incapacité pour la personne âgée de se relever est un facteur aggravant, augmentant la mortalité à court terme, du fait du syn-drome *«post chute»*. Un séjour à terre de plus d'une heure est un facteur de gravité avec risque de décès de 50% des personnes dans les 12 mois suivants.

« Ma copine Odette, elle a un bracelet ! »

Les photos et autres souvenirs heureux du temps passé jalonnent les murs de cette petite maison nichée au creux de la vallée de l'Yonne. Sur un canapé, emmitouflée dans son châle, Lucette[1] attend patiemment qu'Emmanuel termine d'installer le transmetteur et effectue les contrôles d'usage. Cette mamie de 81 printemps se remet doucement d'une opération cardiaque effectuée en région parisienne, suivie d'un séjour dans un hôpital du département. Des services saturés, pas de place dans une maison de convalescence et au final, un retour au domicile un peu précipité, aux yeux de sa fille aînée, qui s'est décidée à faire appel aux services de l'association : «*je n'habite pas très loin, ma sœur non plus, mais nous ne sommes pas toujours là. La nuit, elle est seule. Alors, un tel dispositif, c'est rassurant, aussi bien pour elle que pour nous. Au moins, quand on part, ne serait-ce que pour faire une ballade, on sait qu'il est là et c'est sécurisant*». Handicapée par des problèmes de surdité, Lucette tente d'écouter l'opératrice à l'autre bout du fil, qui teste l'appareil. Elle ne comprend pas tout. Pour Emmanuel, ce n'est pas grave, l'important étant bien que l'appel soit lancé pour que la chaîne de solidarité se mette en place en cas de nécessité : «*même s'ils ne vous entendent pas, si vous avez déclenché l'appel, c'est qu'il y a quelque chose et ils vont réagir en conséquence*». Lucette ne paraît pas impressionnée par toute cette technologie et par ce médaillon d'appel qu'on lui glisse autour du cou. De toute façon, elle connaît : «*ma copine Odette elle l'a aussi, mais elle, c'est un bracelet !*».

(1) : le prénom a été changé (ndlr)



«Bonne convalescence Madame !»



Un médaillon que Lucette portera autour du cou, comme un nouveau bijou !

▶ A noter

Combien ça coute ?

Pour les salariés du régime agricole :
En fonction d'un plafond annuel de ressources de 15,228€ pour une personne seule et 23 244€ pour un couple et pour un dispositif simple sur ligne France Telecom, l'abonnement mensuel (sous plafond) est de 15,50€ et de 36,50€ hors plafond
Pour un dispositif GRPS hors ligne France Telecom, l'abonnement mensuel est respectivement de 21,50€ et 39,50€

Pour les salariés affiliés à d'autres régimes :
En fonction d'un plafond annuel de ressources de 8 907 € pour une personne seule et 14 181€ pour un couple et pour un dispositif simple sur ligne France Telecom, l'abonnement mensuel (sous plafond) est de 25,50 € et de 36,50 € hors plafond
Pour un dispositif GRPS hors ligne France Telecom, l'abonnement mensuel est respectivement de 28,50€ et 39,50€.

Ces tarifs s'entendent pour des dossiers APA, déduction faite de l'aide du Conseil général (pour l'Yonne) ou de la MSA, le cas échéant. Quand la téléassistance est prise en compte dans un plan d'aide de perte d'autonomie, le tarif de 36,50 € ou 39,50 € par mois s'applique.
Le contrat est d'une validité d'un an, renouvelable. La réalisation est possible sur simple demande.

Frais d'installation et de dossier (tous régimes) : 68€
Déductions possibles en fonction de conventions signées avec les collectivités, mairies etc… Voire une gratuité totale en cas de parrainage par une personne déjà équipée.

L'abonnement au service comprend :
L'écoute et le traitement des appels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 - la maintenance et le renouvellement du matériel - la lettre trimestrielle d'information «*L'Oiseau Bleu*» - la possibilité d'appels de convivialité auprès d'Isabelle.

Renseignements sur www.presenceverte.fr - Tél 03 86 47 37 13 - Fax 03 86 47 37 07

Cinq salariés en Bourgogne

L'équipe de Présence Verte Bourgogne se compose de cinq salariés. Professionnels formés à la fois aux exigences techniques du système et à la relation auprès d'un public fragilisé, ils interviennent sur les quatre départements du territoire Bourguignon, avec une présence particulièrement marquée dans l'Yonne, où l'on compte plus de 1 200 abonnés. Rencontre avec Emmanuel Boizot, conseiller installateur basé à Auxerre.

TdB : En quoi le public auquel vous vous adressez est-il particulier ?
Emmanuel Boizot : *«C'est le plus souvent un public fragilisé, pas seulement des personnes âgées, mais aussi des malades, des personnes handicapées… Nous suivons d'ailleurs une formation spécialisée par rapport au fait que nous intervenons au plus près de l'intime de la personne et qu'il nous faut avant tout la rassurer».*

Pour quelle raison les personnes font-elles appel à vos services ?
«La plupart du temps, c'est sur demande de l'entourage. Souvent, suite à une chute ou à un malaise d'un parent survivant, seul à son domicile. Comme ce matin, une dame de 82 ans, rentrant à son domicile après un séjour de trois mois en hôpital et maison de repos. Certaines personnes sont véritablement coupées de tout lien social, hormis l'intervention d'aides soignantes ou d'aides ménagères et elles se sentent rassurées de savoir qu'à tout moment, elles peuvent alerter quelqu'un en cas de problème».

Un public en majorité rural ?
«Oui, pour les deux tiers de nos abonnés. Avec un schéma qui suit principalement l'axe RN6, sans qu'on sache très bien pourquoi ?».

Combien de temps dure l'installation du système au domicile d'une personne ?
«En gros une bonne heure. En priorité, on y effectue des tests pour vérifier le champ d'action du dispositif, à l'intérieur, comme dans un jardin ou sur un balcon. Il y a également toute une partie administrative, servant à collecter toutes informations utiles sur l'abonné, son état de santé, les coordonnées précises des personnes faisant partie de son réseau d'appel… Suit un premier appel avec la plateforme téléphonique, pour une première prise de contact».

Vous arrive t-il d'installer le système chez des personnes très isolées ?
«Oui bien sûr. Je me souviens notamment d'un petit hameau dans le Morvan, où la dame visitée pour une visite préventive, avait 99 ans, avec pour seuls voisins, une centenaire et un monsieur de 102 ans ! Et la « petite jeune » qui lui faisait ses courses avait 85 ans ! C'était incroyable ! Une véritable solidarité s'était installée entre tous».

Les motifs principaux des appels ?
«Heureusement, bien souvent, les appels sont pour la plupart involontaires, par exemple, en voulant ouvrir une bouteille d'eau. Sinon, ce sont principalement pour des malaises ou l'impossibilité de se relever, suite à une chute».

Etes-vous parfois confrontés à des situations difficiles ?
«Nous n'avons pas de pouvoir coercitif et ne sommes pas là pour juger bien sûr. Néanmoins, si l'on constate des risques pour l'intégrité ou le respect de la personne visitée, nous le signalons. Comme l'an passé sur Joigny, où l'on a découvert que des mineurs pratiquaient des attouchements sur une personne âgée, fragile psychologiquement. Il y a eu sanctions et depuis, la personne est sous haute surveillance. Nous avons d'ailleurs reçu les remerciements des services du Conseil général à ce sujet».



En plus d'assurer l'installation du système, Emmanuel Boizot en assure la vérification par une visite annuelle chez les abonnés

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 8,37 euros du 16 au 30 avril et de 8,84 euros du 1er au 15 mai pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	238,00	T C
Saône-et-Loire	76/220/11%		inc	C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	235,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	235,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	avril-juin	265,00-270,00	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63-64kg/hl	avril-juin	185,00	N C
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	avril-juin	170,00	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	Inc	-	-

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		avril-juin	223,00 à 225,00	T C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		avril-juin	220,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	mai	200,00	T C
Yonne	50-51 kg	inc		C

Céréales France (disponible ou rapproché) 29 AVRIL

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 220,00.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 236,00; Blé standard Rendu Rouen mai/juin : 233; Orge de Mouture Rendu Rouen (avr/juin) : 175,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (avr-juin): 180,00; Maïs FOB Rhin (avr-juin):230,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 455,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 225,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 465,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :469,50.

Pailles et fourrages 26 AVRIL

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs :- 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre :- inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg :- inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) :140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.-
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe : inc., balles rondes - 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale 27 AVRIL

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 304
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 100
Lactosérum : 800
Babeurre sans norme : 1 980
Huile de coprah raffinée : 1 900
Huile de palme raffinée : 950
Luzerne déshydratée 18% : NC
Pulpes de betterave Marne : 212
Sons Pellets : 123
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1 235
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.17 : 903

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 02 MAI

Ovins: 60	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	110-120	2,73-2,98
Brebis	16-85	0,35-1,01
Béliers	65-100	-

Tarifs stables en laitons, vente rapide. Baisse des cours en brebis.
PROCHAIN MARCHÉ LUNDI 9 MAI AUX HORAIRES HABITUELS.

MOULINS ENGILBERT - 02 MAI
Amenés 693 - 99% de vendus - Apports de bonne qualité.
- Effectifs : agneaux : 392 - Brebis : 171 - Béliers : 06 - Caprins 10

AGNEAUX : Les disponibilités sont limitées face à une demande toujours très ferme. Les cours sont à nouveau orientés à la hausse.
Brebis :Bonnetenue des tarifs pour la saison, on note toutefois quelques réticences en brebis trop grasses.
Béliers, caprins : Demande suivie et cours sans changement.
PROCHAIN MARCHÉ :lundi 16 mai (pesée : 6h30/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,85 à 1,17 (58 à 96 €)	0,60 à 0,85 (40 à 70 €)	0,50 à 0,60 (30 à 40 €)
Béliers (77 à 130 €)	**Chèvres** (25 à 31 €)	**Boucs** (25 à 30 €)		
Agneaux laitons -38 kg (99 à 129€)	-	3,00 à 3,42	2,83 à 3,00	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (120 à 145€)	3,37 à 3,49	2,90 à 3,37	-	-
Agneaux laitons + 44 kg (133 à 155€)	3,24 à 3,41	2,80 à 3,24		

SANCOINS 27 AVRIL
Amenés 168, dont 74 agneaux, pas d'agneaux d'embouche, 82 brebis et 7 béliers.
Cours facilement reconduits en agneaux avec des apports toujours faibles pour la saison. Tarifs stationnaires toutes catégories de brebis. Les prix des brebis de bonne qualité se maintiennent.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 6,40-6,90-6,85 (=); R 6,10-6,55-6,50 (=); 19-22 kg U 6,05-6,90-6,55 (=); R 5,70-6,35-6,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,10-2,40-2,25 (=); R 1,70-1,85-1,75 (=); O 1,45-1,60-1,55 (=). Agneaux gris 18-22 kg U 5,45-5,90-5,75 (=); R 5,30-5,75-5,65 (=).

Veaux d'élevage - 27 AVRIL
Amenés 45.
Cours reconduits pour les sujets buveurs.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 180,00-260,00-225,00 (=); lourds 270,00-340,00-300,00 (=); conformation supérieure 340,00-385,00-350,00 (=); Charolaises femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-290,00-265,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-320,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 180,00-255,00-215,00 (=); lourds 255,00-315,00-290,00 (=); conformation supérieure 315,00-370,00-345,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 170,00-220,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-260,00 (=); conformation supérieure 280,00-335,00-310,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 28 AVRIL
Présentés : 60 003
Vendus au classement de 1,430 à 1,440 E
soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,435 E (=).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,455 E
451 coches vendues à 1,139 (+0,008)
départ élevage1,151 à 1,170 - regroupées de1,131 à 1,161

INDICE PORCELET
Du 25 au 29 avril : Prix à 25 kg: 2,212 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 37,851
Du 18 au 22 avril : Prix à 25 kg: 2,153 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 36,804

Sancoins -
Le 27 AVRIL
Amenés : non communiqués.
Légère hausse des cours.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,29-1,66. Coches de réforme 0,72-0,94.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 27 avril

Amenés 733 broutards et 584 bovins maigres.
En broutards, arrivée des premiers taurillons d'herbe. Cours reconduits en gén éral. Les très bons lots se vendent très facielemnt à de bons tarifs.
En bovins maigres, de bons apports avec des génisses et des vaches de très bonne qualité. Les cours sont reconduits.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 540,00-670,00; 250-300 kg 590,00-780,00; 300-350 kg 670,00-830,00; 350-400 kg 770,00-960,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 280,00-640,00; 220-300 kg 430,00-860,00; plus de 300 kg 520,00-820,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 820,00-950,00; 400-450 kg 740,00-1020,00; 450-500 kg U 800,00-1090,00; 500-600 kg 1090,00-1520,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 420,00-790,00; 400-450 kg 12-24 mois 720,00-830,00; plus de 450 kg 12-24 mois 830,00-980,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 700,00-2120,00-1410,00. Vaches moins de 5 ans 570,00-1980,00-1275,00; 5-10 ans 740,00-1740,00-1240,00; plus de 10 ans 660,00-1470,00-1065,00; suitées 1000,00-1540,00-1270,00. Châtrons inc. Taureaux 970,00-1990,00-1480,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,62-3,07; R 2,25-2,62; 250-300 kg U 2,44-2,70; R 2,27-2,44; 300-350 kg U 2,36-2,66; R 2,01-2,36; 350-400 kg U 2,33-2,60; R 2,13-2,33; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,27-3,06; R 2,08-2,27; 220-300 kg U 2,21-2,99; R 1,87-2,21; plus de 300 kg U 2,07-2,31; R 1,90-2,07. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,28-2,49; R 2,02-2,28; 400-450 kg U 2,30-2,44; R 1,84-2,30; 450-500 kg U 2,12-2,54; R 1,95-2,12; 500-600 kg U 2,24-2,86; R 2,08-2,10; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,85-1,92; R 1,78-1,85; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,34-4,02; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,45-3,16; R inc.; 5-10 ans U 1,25-2,10; R inc.; plus de 10 ans U 1,32-1,84; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,43-2,68.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,10-2,56; R 1,77-2,10.

Sicagemac - marché du 02 MAI
CORBIGNY

Bovins : 366	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (225-295kg)	580-810	2,44-2,81
Broutards (300-395kg)	750-920	2,06-2,69
Broutards (400-565 kg)	850-1100	1,94-2,34
Laitonnes (170-280 kg)	340-670	2,02-2,60
Laitonnes (290-405 kg)	560-820	1,90-2,20
Génisses 16-24mois (305-460 kg)	500-870	1,63-2,00
Génisses 24-36mois (440-630 kg)	670-1090	1,48-1,93
Taureaux (805-1170kg)	1180-1850	1,41-1,59
Vaches légères	600-900	-
Vaches entre deux	930-1090	
Vaches lourdes	1110-1510	
Vaches suitées (mâles et femelles)	1050-1700	

LES TENDANCES
BROUTARDS/TAURILLONS, la présentation est de qualité ordinaire orientant les cours à la baisse. Stabilité des tarifs en légers trop peu représentés.
LAITONNES, la demande s'oriente sur les sujets herbés à des tarifs fermes. Cours à peine reconduits pour les animaux de stabulation.
TAUREAUX, bonne vente.
VACHES/GENISSE 30MOIS la vente demeure active et plus particulièrement sur les sujets lourds ou herbés à des tarifs fermes.
Bovins gras : 5
Peu d'apports entraînant une vente totale etrapide des animaux présentés. Pas de cotations possibles.
PROCHAIN MARCHÉ : 09 MAI

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 25 AVRIL AU 01 MAI. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation NC

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,80	=	2,80	=
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,49	=	2,48	-0,01
			R	2,40	=	2,38	-0,02
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,36	=	2,34	-0,02
			R	2,30	=	2,28	-0,02
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,24	=	2,24	=
			R	2,20	=	2,19	-0,01
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,14	=	2,14	=
			R	inc.		inc.	
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,05	=	2,05	=
			R	inc.		inc.	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,08	=	2,05	-0,03
			R	inc.			
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	2,08	=	2,05	-0,03
			R	inc.		inc.	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 03 MAI

LES TENDANCES

Apports corrects, 91% de vendus
BOVINS : 1 283

Broutards/Taurillons : Les prix s'effritent sur les lots de fin d'hiver, hétérogènes et de qualité médiocre. Par contre, la vente reste active pour les lots herbés et s'accompagen d'une valorisation de qualité correcte. Transactions fluides et cours facilement reconduits.
Laitonnes/génisses : Présentation de qualité correcte, transactions fluides et cours facilement reconduits.
Vaches : Forte demande et cours fermes.
Taureaux : Vente rapide et quasi totale, les cours ont repris leur tendance à la hausse.

EFFECTIFS

Bovins gras: 03• Broutards:200 • Génisses + 2 ans: 49 • Génisses - 2 ans: 198• Laitonnes: 143 • Taureaux: 12 • Taurillons: 330• Vaches : 265 • Vaches suitées : 29 • Culards: 07 • Veaux: 08 • Divers: 10

	E	U	R	O
Taurillons >600kg (1130 à 1560 €)	-	1,86 à 2,10	-	-
Taurillons 300 à 400kg (740 à 1010 €)	-	2,31 à 2,64	2,27 à 2,37	-
Taurillons 400 à 500kg (890 à 1270 €)	2,50 à 2,66	2,14 à 2,58	2,13 à 2,26	-
Taurillons 500 à 600kg (1110 à 1230 €)	-	2,05 à 2,29	-	-
Broutards 250 à 300kg (640 à 810 €)	-	2,74 à 2,89	2,42 à 2,61	-
Broutards 300 à 350kg (720 à 910€)	-	2,44 à 2,74	2,34 à 2,44	-
Broutards 350 à 400kg (830 à 930 €)	-	2,35 à 2,54	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (470 à 660 €)	-	2,05 à 2,61	2,03 à 2,19	-
Laitonnes +300kg (650 à 740€)	-	2,05 à 2,32	2,00 à 2,05	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (630 à 850 €)	-	2,00 à 2,27	1,90 à 2,10	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (800 à 870 €)	-	1,94 à 2,16	1,92 à 2,00	-
Génisses 24/36 mois (750 à 1520)	2,13 à 2,61	1,74 à 2,08	1,59 à 1,74	-
Vaches suitées mâle/femelle(1110 à 1710)				
Veaux mâle/femelle(240 à 420)				
Vaches -5 ans	-	1,67 à 2,01 (790 à 1450)	1,54 à 1,67(740 à 1050€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	2,00 à 2,21 (1280 à 1400)	1,62 à 2,00 (930 à 1850)	1,45 à 1,62 (730 à 1200€)	1,32 à 1,37 (540 à 880)
Vaches +10 ans	-	1,49 à 1,82 (980 à 1550)	1,35 à 1,65 (770 à 110)	-
Taureaux (930 à 1870)	-	1,46 à 1,65	-	
Divers :				
Génisses 12-18mois curlardes : 286 à 324kg: 1 300 à 1 500 euro (4,01 à 4,90)				

▶ Des professionnels à votre service

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité
Conditions de Morte Saison
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.

SOFIE
LE ROBOT DE SURVEILLANCE
LIAISON CÂBLE, ANTENNE, ADSL
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX APPEL LOCAL
agri-video-system.com

ÉQUIPEMENT BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
bovins - ovins - équins
Nous avons toujours 1 SOLUTION TECHNIQUE et le choix de 5 MARQUES
MAZERON AGRI-DUBEL GUERLETUB COSNET La Gacé patura
L'Éleveur Bourguignon Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 25 AVRIL AU 01 MAI. Prix indiqués en euro/kg. NC

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc.	
	R	inc.	
	O	2,98	-0,01
Génisses	E	inc	
	U	3,98	-0,05
	R	3,48	+0,01
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,59	+0,01
	R	3,41	+0,05
	O	2,98	+0,04
	P	2,73	+0,05
Taureaux	E	inc.	
	U	inc.	-
	R	inc.	-
	O	inc.	-
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,56	=
	R	3,27	-0,03
	O	3,00	-0,02

Analyse du marché des Grandes Cultures

Recul général malgré le manque d'eau

Indicateurs de prix : blé

Malgré les inquiétudes pour les cultures, notamment en raison de la sécheresse en Europe et aux Etats-Unis, les prix ont affiché un certain retrait sur la semaine qui semblait se réduire toutefois dès ce lundi. Les pluies se font toujours attendre et la mort de Ben Laden pourrait constituer des facteurs de reprise des cours` ;

Blé tendre : les cultures françaises manquent toujours d'eau

Les cours ont affiché un net retrait en milieu de semaine dernière, suite à l'arrivée de pluies salvatrices pour les productions allemandes notamment, la France ayant peu profité des précipitations. Quelques pluies ont arrosé certaines zones de cultures hexagonales mais les inquiétudes demeurent, les quantités tombées restant insuffisantes pour combler le retard hydrique. Les prix semblaient se reprendre dès ce début de semaine, toujours sur fond de crainte pour les cultures toujours assoiffées.
Sur le marché mondial, l'activité demeure soutenue avec l'achat de l'Irak de 300 000t de blé nord-américain et australien. La Corée du Sud et la Jordanie sont quant à eux à la recherche de respectivement 110 000t de blé fourrager et 100 000 tonnes de blé dur. La hausse de l'euro face au dollar la semaine passée a renforcé l'intérêt pour les productions des Etats-Unis, mais la mort du terroriste Ben Laden pourrait inverser la tendance et renforcer la compétitivité des volumes européens. Pour la semaine du 20 au 26 avril 2011, Bruxelles a délivré 271.954 tonnes de certificats à l'exportation en blé tendre, dont 204.500 t pour la France.

Blé dur : sans échanges

Le marché intérieur du blé dur est très calme et n'a donc pas généré de volumes d'affaires conséquents. De plus, le Maghreb n'est pas aux achats. Les opérateurs signalent une offre canadienne particulièrement agressive actuellement.

Orges fourragères : stress hydrique

Les prix des orges fourragères n'ont quasiment pas évolué sur la semaine. Pour autant, les conditions climatiques très sèches sont toujours un gros facteur d'inquiétudes pour les producteurs. A l'international, la demande est encore présente avec l'achat algérien de 75 000t d'orges fourragères et celui de l'Arabie saoudite pour 900 000t.

Orges de brasserie : hausse

Comme pour les autres céréales, le marché des orges fourragères est perturbé par des précipitations trop rares. Les prix ont progressé en conséquence. L'activité est quant à elle au point mort.

Maïs : retrait

Sur fond de prises de bénéfices sur les marchés à terme, les prix du maïs français ont reculé sur la semaine. Les opérateurs restent préoccupés par la pluviométrie. Aux Etats-Unis, alors que les pluies ont perturbé les travaux de semis, il semblerait que les conditions s'améliorent.

Colza : net retrait

Malgré des inquiétudes persistantes concernant les cultures européennes qui souffrent d'un manque de précipitations certain, les prix du colza français ont nettement reculé. D'abord sous la pression de prises de bénéfices sur les marchés à terme puis dans le sillage du soja US et du pétrole impacté par la mort d'Oussama Ben Laden.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Exportations du 20 au 26 avril 2011 (en tonnes)
Blé tendre: 204.500 (271.954);
Orge 26.235 (34.466)
Maïs: 500 (8.175)

Importations du 20 au 26 avril 2011 (en tonnes)
Blé tendre: 0 (17.800);
Orge: 0 (0)
Maïs: 988 (78.718)

Machinisme agricole

La conjoncture des grandes cultures dope le marché

L'amélioration de la conjoncture dans le secteur des grandes cultures et du lait relance le marché du machinisme agricole, qui s'était effondré en 2009 et 2010. Les ventes devraient progresser de 14% en 2011, par rapport à 2010, selon les constructeurs et les distributeurs de machines agricoles

Après deux années en berne, le marché du machinisme agricole affiche des signes de reprise depuis quelques mois. Selon le Comité européen du machinisme agricole, la dernière enquête réalisée auprès des entreprises du secteur indique une augmentation de l'indice de confiance des dirigeants, après la récession qui a sévi de l'automne 2008 jusqu'à l'été 2010. En effet, 83% des responsables interrogés s'attendent à ce que leur chiffre d'affaires augmente dans les six prochains mois. Même scénario en France. Sur les neuf premiers mois, l'évolution des prises de commandes s'est améliorée de façon régulière pour un nombre croissant d'entreprises. 40 % des dirigeants d'entreprises prévoient une croissance de leur chiffre d'affaires de 3 à 10% en 2011, 24% une croissance de 10 à 20% et 18% une croissance supérieure à 20%. Concrètement le chiffre d'affaires des agroéquipements devrait atteindre 3,73 milliards d'euros en 2011 en croissance de 14 % sur 2010 où il s'était établi à 3,28 milliards d'euros. Des chiffres à prendre avec précaution, selon les constructeurs, en raison des difficultés liées à l'approvisionnement en composants, mais également à cause de l'augmentation des prix des matières premières industrielles qui ne vont pas manquer de se répercuter sur le prix des matériels chez les distributeurs. Sans parler de l'augmentation des délais de livraisons qui peuvent atteindre pour certains types de matériel jusqu'à un an.

Reprise durable ?

Quoi qu'il en soit, si reprise il y a, elle est beaucoup plus calme et progressive que celle qui avait été observée en 2008. A l'époque, les ventes de matériel agricole avaient explosé à 4,53 milliards d'euros, dopées par l'envolée du prix des céréales.

Ainsi pour les tracteurs en 2011, les constructeurs estiment que les ventes devraient atteindre 34 500 unités, en progression de 10% sur 2010. Les prévisions pour les tracteurs «*standard*» devraient s'établir à 24 100 unités (+8%) et celles pour les modèles télescopiques, 3 000 unités en raison de l'apparition de modèles plus compacts. Idem pour les moissonneuses batteuses. Les ventes qui s'étaient effondrées à 1 637 unités en 2010 devraient attiendre1850 selon les prévisions des constructeurs et des distributeurs (+13%). Pour les ensileuses automotrices, le marché affiche une légère reprise : les craintes sur la conjoncture sont quelque peu dissipées et les agriculteurs procèdent à un rattrapage des investissements qui avaient été différés. Le marché devrait avoisiner 290 unités contre 240 en 2010 (+20%).

Situation contrastée en élevage

Après deux années de conjoncture en net repli en raison de la crise de l'élevage, le marché français s'est à nouveau développé favorablement depuis la fin 2010. Pour ce qui est des presses et faucheuses conditionneuses à balles rondes, les ventes sont estimées à 3 700 exemplaires contre 2 937 en 2010 (+25%), l'orientation étant cependant plus favorable dans les zones laitières que dans les zones allaitantes. Idem pour le matériel de fenaison, la tendance est également favorable (+5% à +15%), surtout dans les régions laitières. En matière de travail du sol, de semis et de fertilisation, la chute importante observée pendant le premier semestre 2010 a été enrayée grâce à la reprise des cours des céréales. Pour 2011 les ventes devraient progresser de 30 à 35% pour les seules charrues et de 10 à 15% pour l'ensemble de ce type de matériel. Reprise également soutenue pour le matériel de protection des cultures. Le réveil s'est opéré en janvier 2011 et s'est quelque peu accéléré depuis le Sima 2011.

D'une façon générale, l'activité des matériels pour l'élevage affiche une bonne reprise en lien avec l'amélioration des trésoreries des éleveurs et du moral des producteurs de lait. Ce n'est pas le cas hélas pour les matériels destinés aux producteurs de viande dont le marché est actuellement soutenu par l'export. Ni d'ailleurs pour des équipements des éleveurs de porcs pour lesquels les perspectives de prix sont incertaines. Quant aux véhicules agricoles remorqués qui avaient pâti particulièrement de la crise en 2009 et 2010, le marché semble désormais se stabiliser voire amorcer une timide reprise, sans que la reprise des commandes aient permis de compenser la faiblesse des ventes de la première moitié de l'année 2010.

Embellie dans le secteur viticole

Après avoir connu en 2010 une baisse de marché sensiblement supérieure aux tracteurs agricoles standards, les ventes de tracteurs spécialisés manifestent des signes de reprise depuis le début de l'année. Les immatriculations de tracteurs étroits devraient atteindre 1900 exemplaires en 2011 contre 1603 en 2010 (+18,5 %). Et celles des enjambeurs vignerons 430 unités contre 385 l'an passé (11,5%). En revanche les distributeurs s'attendent à une stabilité pour le marché des machines à vendanger qui ont atteint un peu plus de 400 exemplaires en 2010. En revanche, les investissements en équipement de cave devraient s'accroître grâce à la mise en place de subventions aux investissements dans le cadre de la réforme de l'OCM viti-vinicole.

Manière Agri Viti

Fête sa première année KUHN



Le 29 avril dernier, Yves et Chantal Manière ont invité certains agriculteurs-éleveurs à une journée de présentation de la gamme fenaison Kuhn. Une journée anniversaire en quelque sorte puisque cela fait près d'un an que le concessionnaire Valtra d'Ivry en Montagne distribue les gammes fenaison, récolte, conduite d'élevage et pulvérisation de la marque alsacienne. Pour mieux conseiller et assurer le suivi des machines vendues, l'équipe technique de l'entreprise a participé à de nombreux stages « ateliers ». La concession a également investi dans le stock pièces pour pouvoir répondre rapidement aux besoins de sa clientèle. Au cours de cette journée, un large aperçu des outils Kuhn était présenté : faucheuses, faucheuses-conditionneuses, faneuses, andaineurs, distributeurs d'engrais à pesée DPA, presses balles rondes et cubiques, désileuses et désileuses-pailleuses…L'occasion pour les visiteurs de profiter également de la présence des inspecteurs techniques et commerciaux présents pour l'occasion.

Groupe Mortier

Quatre journées portes ouvertes placées sous le signe des nouveautés



Le groupe Mortier a organisé quatre journées portes ouvertes à Censerey (21) les 15 et 16 avril et à St Bonnet de Joux (71) les 22 et 23 avril. L'évènement était attendu (les dernières portes ouvertes remontent à 2007) et les agriculteurs ont répondu massivement à l'invitation. Qui plus est, la base de St Bonnet fêtait son 10ème anniversaire. Le concessionnaire Massey Ferguson présentait les dernières nouveautés à savoir les télescopiques MF 9000 et les tracteurs MF 5420.

La nouvelle gamme de chargeurs télescopiques est entièrement redessinée, les trois plus gros modèles de cette gamme se distinguent des précédents 8000 par un nouveau châssis court intégrant un point de pivot de la flèche abaissé pour une plus grande visibilité et une cabine plus spacieuse. Côté transmission, deux gammes mécaniques à commande électrique se combinent à la partie hydrostatique, afin d'atteindre la vitesse de 40 km/h. Le circuit load sensing offre un débit jusqu'à 190 l/min. Complétant la gamme vers le bas, le 9205 se définit comme un appareil passe-partout et très maniable. 4 modèles composent cettes gamme avec des capacités de levage de 2,2 à 3,5 tonnes et une hauteur de levage maxi de 5,20 à 7 mètres.

Les tracteurs MF 5400 voient leur gamme complétée par 4 modèles à capot plongeant (MF 5420, 5430, 5440 et 5450 de 82 à 107 cv). Ces quatre tracteurs se distinguent notamment des autres modèles par un bloc transmission-pont arrière exclusif. Le nouveau capot monobloc abrite un moteur 4 cylindres Perkins de 4,4 litres turbocompressé à injection mécanique. Le circuit hydraulique à centre ouvert comprend deux pompes, l'une de 42 /min pour la direction et les servitudes, l'autre de 57l/min pour les distributeurs et les relevages. Le poste de conduite peut bénéficier d'une suspension pour le confort du chauffeur et se décline en plusieurs versions. En version surbaissée, la hauteur de cabine peut redescendre à 2,45m avec le toit Slimline.

Une large exposition des gammes représentées par la concession était proposée: Amazone Krone, Lucas, Supertino, Gyrax, Mailleux, Alö, Rabaud, Satène...pour ne citer que les principales et Terrapole pour les matériels à faible technicité. Enfin, de nombreuses occasions préparées étaient proposées dans la base voisine de Chelsey pour Censerey et à St Bonnet.

Au terme de ces 4 journées, Alexandre Mortier et son équipe soulignent un bilan plutôt positif tant en terme de fréquentation que de ventes. En effet, de nombreux matériels neufs et occasions et plus de 30 cuves à gaz oïl ont été vendus pendant ces journées. De plus, l'équipe commerciale a relevé plusieurs contacts pour des investissements à moyen terme.

Brazey Agriculture

Inauguration de sa base en Haute Saône



Brazey Agriculture, concessionnaire Deutz Fahr à Brazey en Plaine a inauguré les 29 et 30 avril une nouvelle base à Dampierre sur Salon, en plein cœur de la zone concédée en Haute Saône. La concession Côte d'Orienne reprend le secteur laissé vacant depuis 10 mois. Situé dans la zone artisanale du Vaudran, le bâtiment récent abrite un libre service Agri Center, un magasin pièces détachées et un atelier. L'équipe de Dampierre démarre avec un vendeur, Adrien Auvigne et un technicien-magasinier, Romain Chamblanc qui devrait rapidement être rejoint par un second technicien en cours de recrutement. Bernard Maigrot et Etienne François, les deux gérants de la société ont accueillis les agriculteurs qui se sont rendus nombreux aux 2 journées portes ouvertes organisées pour l'occasion. En présence des inspecteurs techniques et commerciaux des constructeurs, ils ont pu découvrir la gamme Same et Deutz Fahr : tracteurs, moissonneuses-batteuses, presses ainsi que Rau Vicon et sa gamme d'outils du sol, de fenaison et de pulvérisateurs trainés. La concession propose également une gamme de matériels d'espaces verts (comme à Brazey). Les agriculteurs ont donc fait connaissance avec leurs nouveaux interlocuteurs autour d'une large exposition de la gamme et également autour du traditionnel verre de l'amitié.

Matériel

Tracteur

18 - Vds cause retraite, tracteur, Deutz Fahr, Agrotton, TTV 1160, 160 CV, 3.700 h, 1ère main, mise en circulation nov 2006, cab. susp., parfait état.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14

21 - VENDS tracteur John Deere 8130 ILS toutes options, 2006, 1 530 h., état neuf, 220 cv., 90 000 euros. (réf. 160B)
✆ **06 07 19 17 09**

26 - tracteur ford 4400 54 cv an 1966 2000 euros + tondeuse hyd 3 lames 2,40 m 1200 euros
✆ **04 75 84 42 23**

26 - vds tracteur 1056XLAN 84 enrouleur irrigator Diam 82.330 m 2 vis a grains diam 90 mot elect
✆ **06 31 73 98 53**

71 - Vends un tracteur Fiat 880 DT 5 de 1982, 7.000 euros et un 160 90 de 1989, 12.000 euros.
✆ **06 80 11 97 50**

74 - Vend ou échange contre matériels de montagne : JD 6510 TLS AV CNAG Mailleux, épandeur monocoque basculant Maître 6 t.
✆ **04 50 05 22 13**
ou 06 81 71 08 04

84 - Vds tracteur MF152 Vigneron 8000 H, TBE, électro-pompe 15 cv 180m3 cuve fuel 3000 L avec bac et pompe
✆ **06 13 04 24 38**

89 - VENDS tracteur Fendt 514 C, 4 RM, 140 cv, 7 200 H, pneus usure 15%, relevage avant, clim., bon état (réf 1704)
✆ **06 66 52 75 71**

89 - VENDS tracteur Case 2294, 160 cv, boîte Semi P.S. RAV, TBE. (réf. 1812)
✆ **03 86 86 51 29**

Travail sol

01 - Vds semoir à maïs Agram année 2005 largeur 3 mètres très bon état 4 rangs bac micro prix 3000 euros
✆ **06 77 87 20 34**

01 - Rech. herse rotative 2m50 ou 3m même à réparer
✆ **06 31 24 31 81**

01 - Vds récolteuse herbe Taarup herse rotative semoir Nodet vibro 2m50
✆ **04 74 51 51 12**

42 - Vds trisoc Souchu Pinet réversible refaite à neuf prix à débattre.
✆ **06 47 86 67 16 aprés 20 h**

89 - VENDS herse rotative Howard 4 m. Paker 98, TBE, 4 500 euros, cover crop Gard 28 disques, 1 500 euros (réf. 1615)
✆ **03 86 47 71 02**

Récolte

01 - Vds faucheuse Kuhn GMD 70 2 G 2 tbé
✆ **04 74 50 25 77**
ou 06 88 58 30 41

01 - Vds autochargeuse Pottinger 35m3 1980 PTC 5000 kg 4 pneus neufs bon état
✆ **06 61 87 34 67**

01 - Vds benne Brimont 12T 2 essieux très bon état
✆ **06 85 84 17 19**

01 - Vds cultirateau bon état
✆ **03 85 51 99 08**
ou 06 87 38 15 07

21 - CHERCHE mois. batteuses et presses moyenne densité Claas John Deere, New Holland, MF, Rivière, Casalis, Fahr, Renault, 1970, 1995. (réf. 180C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS faucheuse Claas disco 3100, année 2009, état neuf et faneuse Kuhn 4 toupies, bon état. (réf. 1811)
✆ **03 80 21 77 87**
ou 06 87 37 74 81

26 - Vds faucheuse conditionneuse KUHN FC 202R conditioneur a rouleau TBE 2000 euros
✆ **06 79 83 52 09**

26 - Vds barre de coupe 3 points 1,80 m chargeur de bottes quercy bottes le tout en bon etat
✆ **0609450833**

26 - Vds calibreuse abricots à rouleaux debit 2T/H 2500 euros
✆ **04 75 28 13 39**
ou 07 60 88 18 16

38 - Vds presse moyenne densité Soméca 3500S bon état + planteuse à maïs Monosem 102 mécanique 4 rangs.
✆ **04 74 58 45 20 HR**

38 - Remorque hydraulique l 2m x L 4m x H 1,5m, GT 12m3, TB état, sans CG, 2000 euros
✆ **06 36 40 05 17**

38 - Vds faneuse Agram 5,50m - 4 toupies repliage hydro. 2000 euros ht.
✆ **04 74 97 01 83**
ou 06 17 28 53 06

38 - Particulier achète moissonneuse-batteuse Laverda M132 ou M12 ou 3500.
✆ **09 52 54 02 99**
ou 06 65 48 55 30

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 rouleaux ou barettes + tract. occas. bas prix an 82 à 88.
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS faucheuse conditionneuse Kuhn 2.40 m., TBE. (réf. 1807)
✆ **03 86 25 03 91 HR**

70 - Achéte Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Carraro, Krone KR110 - KR125 - KR130.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds round baller New Holland, liage ficelle ou filet, épandeur fumier Gilibert 4 hérissons.
✆ **06 81 59 35 44**

73 - Cause cessation vds rotative Krone longueur 2 mètres, 1000 euros prix à débattre, référence AM 202, 202/Z.
✆ **04 79 65 83 75**

73 - Vds matériel Kuhn faucheuse FC202, herse 360, giroandaineur 320, pirouette 5001 MH, cage de contention
✆ **04 79 65 94 03**

74 - Cause rgpt vds pirouette Khun 6 toupies fauch cond trainé 2,50 m Khun bon état.
✆ **06 89 10 12 69**

84 - Vds presse balles rondes Greenland RL156 état neuf : 6500 euros H.T. à débattre.
✆ **04 90 83 17 68**
ou 06 11 73 12 78

88 - Achète presses à foin MD + moiss. bat. + tracteurs toutes marques.
✆ **06 17 68 36 51**

Arbo-viti

07 - Vends calibreuse électronique Calibrex tous fruits, état neuf, ex pommes 1500kg/heure
✆ **04 75 06 75 73**

38 - Cse cess vds r.a noix 1400 ; Turbine portée 3 points Rousset, générateur d'air chaud, dess.-pailleuse Supertino 4 m3.
✆ **06 15 37 12 95**

69 - Vends arracheuse Grenier Franco type champenoise de Port hydro secoueur hydro pointe neuve TBE
✆ **04 74 04 33 62**
ou 06 87 27 71 52

69 - Vds cse cess tracteur Bobard, rogneuse, tondeuse, cuve, refroidisseur, pompe à vendange, à vin, bac à vendange, pressoir
✆ **06 16 53 98 87**

Irrigation

21 - VENDS 2 irridoseurs Irrifrance 100-400 retour lent, 5 000 euros, - moteur Ford 120 cv. pompe caprari 80 x 3 roue A 4 000 euros, - moteur Perkins 120 cv, pompe caprari 80 x 3 roue A 4 000 euros, - divers tuyaux arrosage, prix à débattre.
✆ **06 03 60 14 72**
ou 03 80 39 73 95

26 - Vds pompe d'irrigation prise de force Caprari 45m3/h en TBE sur pneus prix à debattre
✆ **04 75 68 64 05**

42 - vds enrouleur Irrifrance avec tourelle tuyau 63 mm + 32 tuyaux aluminium G M.
✆ **06 72 62 10 75**

84 - A vendre tuyau d'arrosage diam. 80 + diam. 100 - L : 2,80 m
✆ **04 90 66 53 99**

Agri. divers

01 - Vds charrue Huard QR65T et broyeur Law triphasé ; herse rotative Kuhn 3m50 rouleau packer
✆ **04 74 25 45 63**

01 - Vds remorque pour 4x4 ou petit tracteur Ch 1000 kgs ridelles basculante roues 185HR14 carte grise tbé 1500 euros + remorque à bois Ch 2,5T px 500 euros chassis fer + rem. chasis bois 70 euros
✆ **06 80 01 53 34**

01 - Vds 6 pneus rechappés neufs 95R17.5 Michelin
✆ **04 50 56 97 18**

07 - Vds tank à lait Japy 3200L bon état, cause capacité insuffisante, livraison possible
✆ **04 75 65 46 02**
ou 06 43 22 68 40

21 - VENDS élévateur à godets 8 m. à grains 300 qx/h, - vis à grain Denis diam. 100, 4 - 5 et 6 m. (réf. 1701)
✆ **03 86 66 33 72**

26 - Achète Corn Picker Bourgoin dans l'état 2.3.4.R Presse moyenne densité
✆ **06 17 70 29 12**

26 - vds roue étroite9.5 R 48 et 9.5 R 32 presse JD 224 T petite bottes ventilateur tasse avant silo 8T vis a grains
✆ **04 75 84 42 03**
ou 06 03 60 29 73

26 - Rech faucheuse à disques 4 ou 5 en bon etat plus silo 4 6 8 tonnes prix correct
✆ **0670875790 hr**

38 - Vds semoir blé Nodet 13 rangs à socs herse, distributeur Vicon engrais 600 K porté.
✆ **04 76 25 27 07 HR**

38 - Vds tank à lait Japy 3675 l, épandeur engrais centrifuge Kuhn 2100 l faneuse Kuhn GF4201.
✆ **06 72 81 57 45**

38 - Vends cultivateur 13 dents 3 poutres intérieur maïs pour moissonneuse batteuse type 8060, 4 pneus 215-R-75.
✆ **04 74 83 81 59**
ou 06 15 35 36 58

38 - A vendre planteurs à tabac 2 rangs BE 2 places.
✆ **04 76 64 55 64**
ou 06 72 75 29 27

38 - Vds divers matériels agricoles.
✆ **04 76 38 33 85 soir**
19h à 20h

42 - Vds épandeur Maitre monocoque 6 T + porte arrière état neuf 2600 euros.
✆ **04 77 61 51 31**
ou 06 75 96 92 38

42 - Vds tapis élévateur 8m50 nettoyeur 150 B. écorneur portail charrue boeuf.
✆ **04 77 75 95 89**

42 - Vds tank lait 1800 L lavage auto récolteuse herbe remorque dist. le tout trés bon état.
✆ **06 64 14 51 23**

67 - Vends moteur Deutz 4 cylindres F4L912 état exceptionnel, 2300 heures, peut être vu tournant, adaptable au 6006, 6206, 6207, DX4.10 etc.
✆ **06 23 03 30 54**

71 - Vds 1 R.B. Claas à filet ; 1 semoir engrais Mahier 500 kg ; 1 remorque Maître distrib. ; 1 pulvé Evrard 11 m, 600 L ; 15 masses John Deere ; 1 andaineur Claas 2,50 m.
✆ **03 85 34 27 88**
heures repas

71 - Vds conditionneuse FC 283 Kuhn, 2,80 m, andain. Kuhn 3,50 m, tand., faneuse Kuhn GF 6301 MH 6 T.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds faneuse 5,30 m, 2.200 E HT, rotative 2,40 m, an. 2004, 2.500 E HT, conditionneuse FC 243 Kuhn.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds TA Same Silver 80, 80 CV avec charg. rotative Kuhn GMD 602, 2,40 m, andain. Deutz 3,80 m.
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Cause cessation vds tracteur JD 5720 de 2005, SDT 2x5 Wesfalia, tank à lait 1650 l et 650 l, silo 5 t, vis à grain, Cornadis, pailleuse porte, tonne à lisier 5000 l, herse rotative 3 m, semoir à engrais, déchaumeur, charrue 3 socs, faucheuse 2,40 m, andaineur 4,10 m, pirouette 7,60 m.
✆ **06 23 25 79 98**

74 - Vds faucheuse autochargeuse Supertino semoir maïs RAU GT 4 rangs aplatisseur Mortensen.
✆ **06 10 36 66 87**

74 - ventilateur Kiwa séchage en grange BL18 7,5KW + boitier de démarrage avec sonde, un silo aliment métal extérieur
✆ **06 50 05 90 94**

84 - 30 - Vends Rouleau Cambridge 6,30 m, épandeurs engrais dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 20-24-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds enrouleur Banci 90 360 tours, 500 m tuyau alu. diam.100, lamier 4 lames, app. traitement 1000L, compresseur taille traîné-TBE
✆ **06 60 76 80 53**

89 - VENDS bloc broyeur concasseur à grain et autre Law, petit modèle, tri phasé (réf. 1809)
✆ **03 86 66 33 72**

Elevage

38 - Vds tank à lait marque Japy, 2 groupes 4 ventilateurs 5200 litres, année 99, TB Etat, 9000 euros HT.
✆ **06 77 64 51 97**
ou 06 12 95 21 87

42 - Vds 7 cornadis CK de 8 p + barières avec poteaux + 2 cornadis de 2.50 pr veaux.
✆ **04 82 28 07 60**

Véhicule

Utilitaire

25 - VDS remorque Titan 2 essieux roues jumelées freinée plateau 6,30 x2,50 PV 3,7 T PT 19.
✆ **03 81 86 89 42**

26 - Vds camion Mercedes 914 frigo 270 000 kms BE CT ok 1996 secteur 8300 euros ht
✆ **04 75 68 64 31**

38 - Nemo 2010 - Buisiness HDI 70 - 10 000 km - Vitre arrière - Galerie - Crochet - Etat neuf - 10 000 euros TTC.
✆ **04 74 80 01 96 (HR)**

42 - Vds camion bétaillère Renault Master turbo D - an 95 - 230 000 km - carross. Corneloup - 5500 euros. Urgent.
✆ **06 20 92 93 76**

71 - Vds Peugeot 206 Affaire HDI, 70 CV, Pack clim CD, 118.000 km, garantie constructeur 10 mois, excellent état, année 2007, 5.400 euros.
✆ **03 85 22 91 15**

74 - vds Fiat Palio week-end (break) an 2001, 122 000 kms, toutes options, diesel 1.9l, 63 CV. prix : 2 900 euros.
✆ **06 50 05 90 94**

89 - VENDS 4 X 4 Pick-up Nissan Navara, 2005, 87 000 kms, 12 000 HT, TVA récupérable. (réf. 1705)
✆ **06 83 40 94 32**

Tourisme

38 - Avendre en l'état Xantia turbo diesel 1l900 - pack clim, année 1998, 232 000 kms : 1500 euros, roulante ou pièces détachées, suivie par un garage, toutes factures à disposition, compresseur de clim neuf, petite fuite à la pompe à injection.
✆ **04 74 59 17 74**

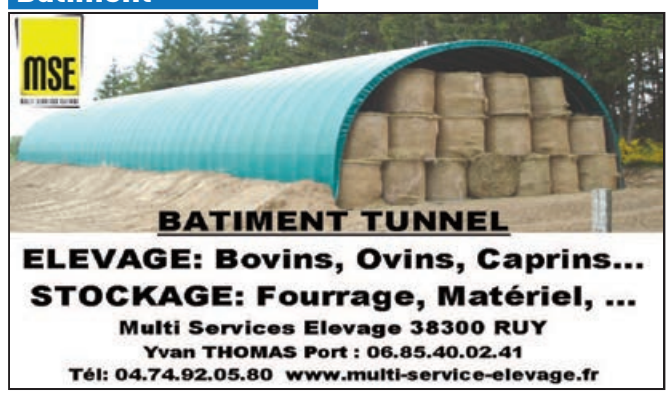
38 - Vds C2 VTS HDI toutes options garantie année 2009, 22 000 km, 11 500 euros
✆ **06 86 92 85 07**

42 - Vds Renault Laguna 2, état int. ext. parfait, ct ok, an 2003, ttes options attelage 3900 euros
✆ **07 77 94 00 47**

89 - VENDS Saxo 1.5 D, KWAY, an. 98, bleu, 210 000 kms, 5 portes, bon état général, 2 500 euros à débattre. (réf. 1802)
✆ **06 88 10 49 52**

Achat-Vente

Bâtiment



Récolte

01 - Recherche foin sur pied, paille derrière MB et présentation de pressage diam 120 150 NO bourg-Mâcon
✆ **06 86 56 98 51**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

21 - Achète paille en andains 20 à 25 euros la tonne. 80 à 100 euros l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

21 - Eleveur ACHETE foin sur pied, luzerne, ray-grass, prairie, paille en andain (réf. 17VB2)
✆ **06 81 68 45 12**
ou 03 80 20 23 23

26 - Vds foin (luzerne + ray grass) sur pied 45 ha montélimar
✆ **04 69 26 61 36**
ou 06 80 15 07 85

89 - VENDS luzerne sur pied de 5 à 40 ha sur les plateaux de Bourgogne, 1ère année, reconversion bio. (réf. 17VB1)
✆ **03 86 47 81 67**
ou 06 77 99 52 89

Propriété

19 - Vds FERME 50ha prairie et 24ha bois, bâtiments, 19210 St Julien le Vendomois (Corrèze).
✆ **06 71 48 83 86**

Divers

01 - Vds 2 banques froids magasin 5mx0,80m et 1mx0,80 m
✆ **04 74 61 00 29**

26 - Vds cable diam 13, environ 100 m + 1 essieu AR 205 pour remorque sans roues à debattre
✆ **06 70 43 57 67**

26 - vends 7000 m de luzerne sur pied + tuyaux Bancillon 70 et Bauer 50
✆ **06 09 42 54 48**

26 - Vds enrouleur 205 m tuyaux bon etat - fourche à fumier faucheux - moteur elect 3 cv - secateur pneumatique compresseur prix à debattre
✆ **04 75 45 34 33**

71 - A l'approche de la fête des mères et celle des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 euros + 4 euros de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

74 - Vds FC 202 Khun révisé bas prix, presse NH diam 150 volume variable récolte foin 2011
✆ **06 27 03 70 77**

89 - CHERCHE agri/ETA pour semis colza et tournesol strip-till, région Joux la Ville (réf. 1803)
✆ **06 19 15 68 92**

Location

Agricole

21 - ACHETE herbe sur pied ou pré à louer secteur Semur en Auxois/Venarey les Laumes (réf. 1702)
✆ **03 80 96 12 44**
ou 06 42 34 22 23

42 - Cherche exploitation de 80 à 30 ha bovin allaitant dans 42 pas sérieux s'abstenir, disc. assur.
✆ **06 02 26 89 12**

Offre

Emploi

01 - Stages agric. rémunérés à l'étranger (Europe, Canada, USA, Australie, NZ) 18/30 ans avec form. et exp. agri. - Expérience Internationale
✆ **01 43 15 09 48**

58 Recherche chauffeur pour période de moissons.
Tel. 03 86 26 21 17

18 - Ch. berrichonne, cherche pour juillet et août, JH ayant PVL, pour travaux moisson et préparation des sols.
✆ **06 09 23 16 80**

38 - C.I.E.L. recherche agent traite pour recueillir échantillons lait lors des traites en élevage sur secteur Trièves (autour de Mens) - aucun diplôme exigé - connaissance milieu agricole appréciée - domicile sur secteur - CDI temps partiel - voiture indispensable. Adresser candidature à :
✆ **Degardin Nathalie**
06 71 00 37 15

89 - CHERCHE chauffeur agricole saisonnier pour divers travaux, motivé et autonome du 15 au 30 novembre 2011, permis souhaité, pos. logement. (réf. 150F)
✆ **03 86 95 04 81**
ou 06 09 46 22 52
le soir uniquement

89 - RECHERCHE ouvrier viticole CDI, tous travaux vignes avec expérience, conduite tracteur ou enjambeur. Courgis (réf. 180D)
✆ **06 07 41 64 21**

89 - EXPL. agricole Montbard - Chassignelles CHERCHE ouvrier agricole avec expérience, cond. tracteur. (réf. 180E)
✆ **06 07 41 64 21**

89 - CHERCHE JH dynamique pour travaux de moisson et préparation des sols, logement indépendant. (réf. 1813)
✆ **03 86 47 89 19**

Demande

Emploi

21 - Salarié saisonnier disponible pour vos récoltes : polyculture-élevage. (réf. 160F)
✆ **03 80 81 02 09 le soir**

42 - JH en bac pro cherche maitre apprentissage agréé de sept 2011 à juin 2013.
✆ **04 77 76 10 63 hr**
ou 06 75 53 17 02

Offre

Service

21 - Agri Nord 21 PROPOSE battage entreprise ou entraide. (réf. 1806)
✆ **06 86 83 22 36**

84 - ADDOU trav. agri. propose ses services pour ramassage fruits et légumes, ébourgeonnage, éclaircissage
✆ **06 23 73 59 94**

Mariage

Rencontre

38 - H. 55 ans, physique et caractère agréable cherche F. 40-60 ans aimant nature et fleurs pour relation sérieuse.
✆ **Ecrire au journal**
Terre Dauphinoise - BP 2608
38036 GRENOBLE Cedex 2
sous la réf 2931/1

93 - Dame africaine 57 ans CHERCHE homme sérieux 56 à 62 ans non fumeur pour relation durable. (réf. 1810)
✆ **06 66 13 95 83**
le soir à partir de 18 h

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2011
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau
NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Besançon - Dijon - Beaune
Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
Mail : mlemont@village-center.fr

Animaux

Divers

73 - Vds vache Hérens + veau une année.
✆ **06 79 26 62 35**

73 - Vds 2 génisses abondance 1 pleine de 4 mois, l'autre vide, inscrites + 2 génisses montbéliardes inséminées Limousin le 15/12/2010 + 2 vaches et leur veaux charolais.
✆ **06 32 55 93 08**

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois. Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**
ou 04 74 24 53 28 soir

01 - Vds mâles repro Blonds d'Aquitaine 10/14 mois élevage inscrit IBR A
✆ **06 35 57 41 83**

FOIRE CONCOURS AUX BOVINS CULARDS
Vente au cadran dès 8h30
Vendredi 13 mai 2011
A Moulins-Engilbert (58)
Rens. et inscrip. avant le 06/05
au 03 86 84 28 75

03 - VENDS cheptel charolais ind. IBR, 40 vaches à veaux, - 13 génisses inséminées. (réf. 17VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Eleveur JA07 recherche location ou pension montagne bovins allaitants région Ardèche, Vercors, Alpes, paiement garanti
✆ **06 08 63 23 68**

18 - Vends vache normande, pleine.
✆ **02 48 76 49 20**

18 - Vds bons reproducteurs charolais, inscrits HBC, IBR A, bonnes origines, livraison. EARL Demay, Cornusse.
✆ **02 48 76 83 60**

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - EARL Boisselet Daniel VEND 1 taureau charolais 3 ans et 2 taureaux charolais 2 ans, HBC, TBO, VAC FCO. (réf. 1501)
✆ **03 80 84 43 85 HR**

21 - VENDS veaux reproducteurs et vaches suitées charolais. EARL G. Musset 21230 Allerey (réf. 1703)
✆ **03 80 84 10 55**

38 - 04 - Elevage HB Limousin vds 1 taureau 6 ans espoir a lanaud 3 taureaux 18 mois.
✆ **04 92 35 11 78**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC , bo, Cuisset JM St Germain Lespinasse.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et génisses au lait Prim'Hosltein.
✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS 2 veaux 15 mois, origine INS, Rare, Russ, vêlage facile, mère bien indexée + taureau 3 ans, type viande HBC, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 1601)
✆ **06 36 66 09 01**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois Limousins. El. Thoulé David (réf. 1607)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureau de 2 ans + veaux repro. hivernés au pré, HBC, TGS. Colmont Guillaume - Langeron (réf. 1606)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS 2 taureaux HBC, origine Raymond JC, 4 ans et Duvernoy JD, 5 ans, type élevage (réf. 1708)
✆ **03 86 27 33 23**
ou 03 86 27 03 31

58 - VENDS taureaux 1 an, HBC, TGS. Perrin - 58120 St Léger de Fougeret (réf. 17VB3)
✆ **03 86 85 06 37**

58 - Elevage charolais HBC, IND IBR. EARL de Beaumont et Guenot Nicolas VENDS taureaux 17 mois même lignée que la génisse de Paris 2011. (réf. 1801)
✆ **03 86 76 12 83**
ou 06 70 34 71 84

58 - VENDS vaches charolaises suitées, IBR A. (réf. 180A)
✆ **03 86 25 17 97**

58 - VENDS TBG veaux reproducteurs HBC et non HBC, - veaux limousins repro., - taureau Limousin 5 ans. TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1808)
✆ **03 86 38 90 36**
ou 06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1805)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - VENDS 2 taureaux charolais 2 ans HBC, TGS, - MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 1804)
✆ **03 86 50 37 07**

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vend 1 vache et 1 génisse Villard de Lans.
✆ **04 74 60 14 49**

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC hivernés au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 140C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage HBC vend veaux repro de 1 an, hivernés au pré, bonnes origines, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 55 59**
ou 06 03 43 33 10
ou 06 88 70 74 21

71 - Vends taureaux adultes + 1 an, HBC, TGS, génisses pleines. M. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds génisses 1 et 2 ans charolaises, IBR A, vaches + veaux, TGS, vaches vides, livraison ass.
✆ **03 85 50 22 41**

71 - Elevage charolais VEND 8 vaches suitées 6 M - 2 F, TGS, FCO OK, IBR A. EARL Plantard - Cuzy (réf. 18VB1)
✆ **06 17 35 43 02**
ou 03 86 30 15 45

71 - Vds bons taureaux 1 et 2 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **03 85 24 02 61**
ou 06 07 75 81 61

71 - El. HBC vend vaches suitées, trx adultes et 1 an, TGS, IBR A. Gaec Baugy.
✆ **06 83 36 42 40**
ou 06 77 09 68 07

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine apte saillie calme B. origine livraison + 2 vaches gestantes.
✆ **06 12 85 67 49**
ou 03 54 43 90 69

89 - VENDS mâles repro. charolais 16 - 18 mois HBC ou non, type mixte. GAEC du Tilleul 89420 Guillon (réf. 14VB2)
✆ **06 31 87 54 68**

89 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1516)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

07 - Vds lot 15 chevrettes Alpines écornées IND CAEV CL sevrées av 15 05
✆ **04 75 08 22 89 HR**

69 - A vendre 6 chevrettes Saanen nées Oct 2010. pas cont. laitier. 130 euros Mai ou 150 euros Août. Nord Rhône
✆ **04 74 69 92 70**

Ovin

38 - Vends bélier Ile de France 5 ans pure race très bonnes origines cause consanguinité.
✆ **06 03 99 53 61**

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

88 - Elevage Suffolk vends agnelles agneaux m.les 60 béliers adultes généotype.
✆ **06 33 39 72 39**

Porcin

69 - Vends truies pleines
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

38 - Vds jument Fiord 19 ans : 200 euros.
✆ **06 80 31 30 27**

42 - vds 2 chevaux trait Comtois 9 ans et sa fille 2 ans docile et t. bon état, prix à débattre.
✆ **04 77 97 49 74**

Chien

01 - Vds chiots griffon nivernais LOF 1 mâle 1 femelle 2 mois, tat. mère 2FFJ815
✆ **06 72 56 39 23**

01 - Vds chiots Border Collie nés le 29-01-2010 mère travaille sur troupeau 250269600293996.
✆ **04 74 42 62 58 hr**

25 - A RESERVER chiots Border Collie t.b. origines Lof n° 250269600 256487 nés le 24/02/11 parents visibles au travail ovins bovins, conseils et aide au dressage possible des jeunes chiens. A Réserver 1 chienne dressée née le 20/12/09. Jacquier Patrice, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR**

26 - vds teckel poil ras femelle 3 an tat 2fnj208
✆ **0670435767**

84 - Vds 2 chiens truffiers mâles de race Lagotto Romagnolo, 3 mois, marron et blanc, vaccinés, pucés (n° 250269 500406019 et 250269500 406001) - 750 euros l'un
✆ **06 47 37 43 05**

Chasse-Gibier

01 - Cause cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races différentes 15 euros le couple et pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AL003442 - YONNE
AGENT TECHNICO ECONOMIQUE H/F
Coopérative agricole céréalière multidépartementale. Représenter la coopérative auprès des adhérents sur son secteur. Mettre en oeuvre la politique commerciale. Dans le cadre d'une agriculture durable, fournir aux adhérents les moyens d'optimiser leur marge brute. Développer l'activité du secteur. Participer à la préparation des campagnes appro/ collecte et services. Développer la collecte, vendre les produits et services. Assurer le conseil, le suivi et l'accompagnement technique, économique et réglementaire des agriculteurs. Bon relationnel, goût du challenge, sens commercial et ouverture d'esprit. Bac + 3 à 5 agricole ou commercial (Débutant accepté), bonnes connaissances des grandes cultures et de la gestion de l'exploitation. CDI. Dépt 89. Véhicule Tél et Ordinateur portables, rémunération conventionnelle plus variable.

AL004106 - BOURGOGNE - GRAND EST
RESPONSABLE RÉGIONAL DES VENTES H/F
Pour société spécialisée dans la commercialisation d'engrais et de tous produits et procédés horticoles et agricoles. Vous êtes responsable de zone. Vous développez la vente d'engrais de spécialité auprès du marché horticole professionnel. Vous assistez le responsable de secteur et travaillez avec le département Marketing. Formation BAC+3/+4 en horticulture exigé. Expérience de 3 à 5 ans en horticulture/agriculture exigée. Expérience commerciale appréciée. Anglais exigé. Utilisation traitement de textes et tableur. Permis B exigé. CDI. Salaire à négocier. Véhicule de fonction fourni.

AL004115 - DOUBS
TECHNICIEN VACATAIRE H/F
Administration. Expérimentation, suivi des populations de parasites des cultures, contrôle en exploitations. • BTS agricole. M1 et M2 ou Ingénieur. Débutants acceptés. Maîtrise Word et Excel. Permis B obligatoire. CDD 2 mois à partir du 14 juin 2011. Salaire mensuel brut : 1525 €.

AL004129 - YONNE
COMPTABLE GÉNÉRAL H/F
Exploitation viticole. Tenue et suivi de la comptabilité générale et analytique. Tenue de la trésorerie, de la comptabilité fournisseurs et de la comptabilité client. Suivi et établissement des déclarations fiscales. Participation à établissement des arrêtés de comptes périodiques/bilan/compte de résultat. Collaboration à la réalisation du reporting mensuel. BAC + 2 à BAC + 4 en comptabilité finance. Expérience 2 à 5 ans. CDI.

AL004168 - SAONE ET LOIRE
ANIMATEUR COMMERCIAL H/F
Entreprise spécialisée dans la fabrication d'aliment lacté et la production de veaux en intégration (poste rattaché à la direction). Suivi des clients abattoirs et de la qualité du produit fini «viande de veau». Suivi des fournisseurs de petits veaux. Planification de la production nationale. Appui commercial en prospection auprès d'une équipe de technico-commerciaux. Analyse des résultats financiers de la production intégrée. Niveau ingénieur avec formation commerciale complémentaire appréciée ou BTS PA + école de commerce ou master équivalent. Débutant accepté. Expérience de 3/5 ans dans un poste d'animation commerciale sera un plus. Qualités requises : écoute, organisé, dynamique et fédérateur, aisance dans la communication et fibre commerciale. Capacité à travailler en équipe dans une structure à dimension humaine. Fort intérêt pour les productions animales. CDI. Entrée dès accord. Formation assurée. Rémunération fixe selon expérience. Véhicule de société. Nombreux déplacements à prévoir en France.

AL004169 - DEPLACEMENTS SUR LA BOURGOGNE, JURA
NOTATEUR AGREE EN CULTURE H/F
Dans le cadre de notre développement et pour notre unité de production de semences. Effectuer des notations. Mise à disposition d'un véhicule de service. Contrat: CDD 2 mois. Besoin immédiat.

AL004171 - BOURGOGNE
TECHNICIEN DE PRODUCTION H/F
Notre société semencière renforce son équipe pour encadrer et développer un réseau sous contrat avec des agriculteurs multiplicateurs. Bac +2 et/ou exp. en prod. de semences. Agrément de Notateur serait considéré comme + significatif. La rigueur, l'expérience , le dynamisme et de bonnes qualités relationnelles sont des qualités importantes dans cette fonction. Déplacements réguliers véhicule de service. CDI. Besoin immédiat.

AL004194 - NIEVRE
CONSEILLER D'ELEVAGE H/F
OPA. Appui technique aux éleveurs. Animer et former des groupes d'agriculteurs. Rechercher et diffuser des références techniques et économiques en élevage. Apporter un conseil spécialisé en matière de bâtiments et d'installations d'élevage. Ingénieur ou Technicien supérieur confirmé. Connaissances en élevage allaitant. Maîtrise des outils informatiques. Aptitude commerciale. Permis B. CDI. Véhicule de service.

AL004247 - BAS RHIN
OPERATEUR DE PROCESS H/F
Coopérative laitière alsacienne qui possède une forte notoriété sur l'Est de la France pour la qualité de ses produits. Rattaché au Responsable Process, vous pilotez les installations d'écrémage, de pasteurisation, de séparateur à caillé et de NEP selon les modes opératoires, consignes et plans établis par l'entreprise. Vous participez ainsi à l'optimisation des rendements et des pertes matières. Par ailleurs, vous vous chargez de la réception des matières premières et de ses analyses, veillant tout particulièrement au respect des normes d'hygiène, de qualité et de sécurité de l'entreprise. Vous assurez et vérifiez le nettoyage des matériels (installations, camions, ..) et participez au dépannage des installations. De formation technique (Bac Pro, BTS IAA), vous disposez de bonnes connaissances en technologie laitière. Organisé, vous êtes particulièrement rigoureux et motivé. CDI.

AL004303 - YONNE
TECHNICIEN SANTE ANIMALE H/F
OVS. Conseil et Suivi d'élevages engagés dans des démarches d'assainissement (BVD, Paratuberculose, etc.), aide au diagnostic, interventions en élevages, suivis administratifs, préparation et animation de réunions de formation destinées aux éleveurs, création de supports d'information. • Bac + 2 mini PA. Exp souhaitée. Bonne connaissance de l'élevage. Adaptable, autonome et pugnace. CDI. Urgent. Chèque Déjeuner.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL ASDRUBAL DROIN

Société civile
Au capital de 42 176 €
Siège social : 21270 Talmay
380 978 940 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/04/2011, la collectivité des associés a
- autorisé Madame Asdrubal Marie-Thérèse à démissionner de ses fonctions de gérante
- réduit le capital pour le ramener à 42 176€
le tout à compter rétroactivement du 31/12/2010
Pour avis, la gérance

AL21186389

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Saint-Apollinaire en date du 27 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile immobilière
Dénomination : SCI Prestige
Siège social : Saint-Apollinaire (Côte d'Or) 1677 route de Gray
Objet : L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement, tous placements de capitaux sous toutes formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions, obligations, parts sociales.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros - Montant des apports en numéraire : 1 000 euros
Gérance :
-Renato FERRAROLI, demeurant à Saint-Apollinaire (Côte d'Or) 6 rue de l'Ersotte,
Agrément des cessions :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon .
Pour avis,
Le gérant

AL21186403

Suivant acte reçu par Maître Frédéric Le Moing, notaire associé membre de la société civile professionnelle «SCP Geiger Le Moing Assier» titulaire d'un office notarial dont le siège est à Chambery (Savoie), 23, boulevard du musée, le Vingt et un avril deux mille onze enregistré au service des impôts des entreprises de Chambery.
Il a été constitué une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : VIN-21
Forme : Société à responsabilité limitée
Capital social : Le capital social est de Mille euros (1 000,00€), il est divisé en 100 parts de dix euros (10,00 €) chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées, réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.
Siège social : Le siège social est fixé à Beaune (21200) 30, avenue des stades.
Objet social : Commerce en ligne sur internet et notamment vente de vin,
Durée : Quatre vingt dix neuf années
Apports : Le capital social est constitué entièrement par des apports en numéraire, laquelle somme a été déposée à un compte ouvert au nom de la société en formation à la Caisse de Crédit Mutuel Chambéry-Ducs de Savoie.
Gérance : nomination de la gérance : Monsieur Mathieu Sébastien Drouhin, handballeur professionnel, demeurant à Bussy Saint Georges (Seine et Marne), 11 allée Georges Blot
Monsieur Cédric Olivier Paty, handballeur professionnel, demeurant à Jacob-Bellecombette (Savoie), 81 chemin des Silènes, les Balcons de chartreuse.
Cession de parts :
Les cessions de parts à des tiers non associés sont soumises à agrément
Immatriculation :
La société sera immatriculée au registre du commerce et sociétés de Beaune.
Pour avis,
Maître Frédéric Le Moing

AL21186410

Par acte SSP du 01/05/2011, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
SCI MILIANE
Objet social : Acquisition et locations d'immeubles
Siège social :
2, Rue Ernest Bailly, 21000 Dijon
Capital minimum : 30 000 €
Capital initial : 180 000 €
Capital maximum : 3 000 000 €
Durée : 50 ans
Gérance : Martin Lentz Geneviève 2, rue Ernest Bailly 21000 Dijon
Clause d'agrément : Cession soumise à agrément des associés
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21186413

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE DE SECTION

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - CIALYN - Section Coopérative Agricole AUXOIS MORVAN sont convoqués en Assemblée de section à la date, heure et lieu suivant :
Vendredi 20 Mai 2011 à 14 heures
Salle Polyvalente - salle à l'étage n° 409 - 21320 Pouilly en Auxois
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire :
Rapport d'activité de l'exercice 2010,
Présentation des Comptes de l'exercice,
Rapport des commissaires aux comptes,
Rapport du Conseil d'Administration,
Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière,
Election des administrateurs de la section Auxois Morvan,
Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le Conseil d'Administration»

AL21186405

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les sociétaires de la Caisse Locale Groupama de DIJON sont conviés à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu :
le lundi 23 mai 2011 à 18 h 00, Salle polyvalente de Varois et Chaignot.
Afin délibérer sur l'ordre du jour suivant : validation du nouveau territoire de la Caisse Locale, élection du Conseil d'Administration, nommination de la Commission de Contrôle et de Surveillance.
Le Président,
Jean Marc Bidoire.

AL21186406

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les sociétaires de la Caisse Locale Groupama de QUETIGNY sont conviés à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu :
le lundi 23 mai 2011 à 18 h 00 - Salle polyvalente de Varois et Chaignot.
Afin délibérer sur l'ordre du jour suivant : validation du nouveau territoire de la Caisse Locale, élection du Conseil d'Administration, nommination de la Commission de Contrôle et de Surveillance.
La Présidente,
Suzanne FERRAND.

AL21186407

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les sociétaires de la Caisse Locale Groupama de HAUTEVILLE VAL DE NORGES sont conviés à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu :
le lundi 23 mai 2011 à 18 h 00 - Salle polyvalente de Varois et Chaignot.
Afin délibérer sur l'ordre du jour suivant : validation du nouveau territoire de la Caisse Locale, élection du Conseil d'Administration, nommination de la Commission de Contrôle et de Surveillance.
La Présidente,
Françoise AMACHER.

AL21186408

DISSOLUTION LIQUIDATION

J DESIGN OPTIC EURL au capital de 39150 euros. 114 rue de Mirande 21000 dijon. RCS dijon 411814320 . A compter A.G.E du 29-04-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. **Liquidateur durée liquidation:** Roy Jacky, 2 Route de l'école, 39150 la Chaumusse. **Siège liquidation :** siège social. Mention au RCS dijon.

AL21186411

EURL J DESIGN OPTIC en liquidation au capital de 39150 euros. Siège : 114 rue de Mirande, 21000 dijon. RCS Dijon 411814320. A compter A.G.E du 29-04-2011 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, décharge de son mandat, clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL21186412

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL DE FAYE

Société civile
Au capital de 232 164,60 €
Siège social
21520 Veuxhaulles sur Aube
334 426 459 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 22/03/2011, Monsieur MARECHAL Jean-Luc, associé unique, a décidé de réduire le capital pour le ramener à 89 550 €.
Pour avis, la gérance

AL21186396

TRANSFERT DE SIÈGE

PAGATRANS

EURL au capital de 9 000 euros
Siège social
20 rue des Murgers
21300 Chenôve
RCS Dijon 484 896 840

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 01/10/2010, il a été décidé de transférer le siège social de Chenôve au 9 rue Pablo Picasso 21500 Montbard.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL21186404

SCI AGENCE FELIX FAURE

Société Civile Immobilière
au capital de 300 Euros
Siège Social : 5 Faubourg St-Nicolas
21200 Beaune
RCS Beaune 485 378 947

Par décision de l'associé unique du 19 avril 2011, il a été décidé de transférer avec effet immédiat le siège social de la Société du 5, Faubourg St-Nicolas 21200 Beaune au 106-122, avenue Félix Faure, 75015 Paris.Les statuts sont modifiés en conséquence.La société sera désormais immatriculée au RCS de Paris.
Pour avis.

AL21186414

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BOISSELET DANIEL ET FILS

Société civile au capital de 173 330 €
Nailly 21 430 Censerey

Par une assemblée générale extraordinaire du 22/03/2011, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé la démission de Boisselet Odette de ses fonctions de gérante et a nommé Boisselet Benjamin comme co-gérant de la société à compter du 22/03/2011.
Pour avis
La gérance.

AL21186400

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 mars 2011 enregistré à la Recette des Impôts de NEVERS le 11/4/2011 bord n° 2011/214 Case n° 19,
1)Le siège social du GFA DU MACRAND, au capital de 340.000 Euros immatriculé au RCS de PARIS sous le n° 504 231 853, qui était à PARIS (15è) 120 rue de Javel, a été transférer à compter du 9 mars 2011 à SAINT LEGER DES VIGNES (Nièvre) 23 rue des Ecoles.
2)Le capital social dudit GFA qui était de 340.000 Euros a été porté à 418.000 Euros au moyen d'apports de comptes courants d'associés d'un montant total de 78.000 euros.
Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :
Article 7 ancien : Le capital social est fixé à 340.000 Euros divisé en 3400 parts de 100 euros chacune numérotées de 1 à 3400.
Article 7 nouveau : Le capital social qui lors de la constitution de la société était de 340.000 Euros a été porté à 418.000 Euros divisé en 4.180 parts de 100 euros chacunes numérotées de 1 à 4180, par suite de l'augmentation de capital de 78.000 Euros.
Ladite société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers
Pour avis
Le Gérant

AL58186401

Frédéric FAUVERGUE
3, avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois
Tél : 04.50.49.27.08
saint-julien@legithem.com

TECHSOLIS

SARL au capital de 36 000 €
Domaine de la Bourdillerie
58330 Bona
RCS Nevers 510 483 217

Aux termes de l'acte de cession de parts sociales en date du 25/02/11 enregistré au centre des impôts de NEVERS le 7/03/11 sous le bordereau n° 2011/316 case n° 15 et du procès-verbal en date du 25/02/11 l'assemblée générale extraordinaire a décidé ce qui suit :
- Démission de Monsieur Philippe CIRET demeurant Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona de ses fonctions de co-gérant
- Transfert du siège social à compter du 25 février 2011
Ancienne mention : Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona
Nouvelle mention : 9 rue Bourgneuf 58320 Pougues les Eaux
Les articles 4 et 16 des statuts sont modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58186407

Frédéric FAUVERGUE
3, avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois
Tél : 04.50.49.27.08
saint-julien@legithem.com

CEGELIS

SAS au capital de 10 000 €
Domaine de la Bourdillerie
58330 Bona
RCS Nevers 518 908 017

Aux termes de l'acte de cession d'actions en date du 25/02/11 enregistré au centre des impôts de NEVERS le 7/03/11 sous le bordereau n° 2011/316 case n° 16 et du procès-verbal en date du 25/02/11 l'assemblée générale mixte a décidé ce qui suit :
- Nomination en qualité de Président de Monsieur Laurent VICQUENAULT demeurant 9 rue Bourgneuf 58320 Pougues les Eaux en remplacement de Monsieur Philippe CIRET demeurant Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona
- Transfert du siège social à compter du 25 février 2011
Ancienne mention : Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona Nouvelle mention : 9 rue Bourgneuf 58320 Pougues les Eaux
Les articles 4 et 15 des statuts sont modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58186408

Frédéric FAUVERGUE
3, avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois
Tél : 04.50.49.27.08
saint-julien@legithem.com

SOLIS

SARL au capital de 10 000 €
Domaine de la Bourdillerie
58330 Bona
RCS Nevers 518 912 431

Aux termes de l'acte de cession de parts sociales en date du 25/02/11 enregistré au centre des impôts de Nevers le 7/03/11 sous le bordereau n° 2011/316 case n° 12 et du procès-verbal en date du 25/02/11 l'assemblée générale mixte a décidé ce qui suit :
- Démission de Monsieur Philippe CIRET demeurant Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona de ses fonctions de co-gérant
- Transfert du siège social à compter du 25 février 2011
Ancienne mention : Domaine de la Bourdillerie 58330 Bona
Nouvelle mention : 9 rue Bourgneuf 58320 Pougues les Eaux
Les articles 6 et 12 des statuts sont modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58186409

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP
Daniel Métayer
et Francis Lhéritier
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par M.Daniel Métayer notaire associé à Nevers, le 6 avril 2011, Monsieur Joël Felzines, retraité, et Madame Cécile Treille, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à St Eloi (58000), 15 rue de Trangy, marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Lieury notaire à Paris (75008), le 22 novembre 1974, préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris (75017), le 16 décembre 1974, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Daniel Métayer, notaire associé à Nevers, 6 avenue Saint-Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis et insertion,
Me Daniel Metayer.

AL58186418

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été constitué un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de Montmartin, dont le siège social est fixé « Domaine de Montmartin » - 58230 Lavault de Fretoy.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 14/01/2011.
Le GAEC sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, les fondateurs

AL58186373

VOUS DÉSIREZ PUBLIER UNE ANNONCE LÉGALE ?
UTILISEZ LA MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE
legales@terres-de-bourgogne.net
UNE SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE
CONTACTEZ PATRICIA au 03 80 78 90 42
devis établi rapidement

GUSTEO

SARL au capital de 150 000 euros
Siège social
Rue Hélène Boucher
ZI Route de Surgy
58500 Clamecy

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 14/04/11, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : GUSTEO
Siège : Rue Hélène Boucher - ZI Route de Surgy, 58500 Clamecy
Objet : La société à notamment pour objet la prise de participations dans toutes sociétés existantes ou à créer, et notamment la prise de participation dans la société MORVAN ANDOUILLETTES SA ;
L'assistance technique, financière, commerciale, informatique, documentaire et administrative aux sociétés du groupe, et plus généralement toute action de direction, de gestion, en vue de favoriser et d'accroître le rendement du capital, la politique d'investissement et les opérations de groupe
Durée : 99 ans
Capital : 150 000 euros
Gérance : M.Thierry MOSSON, demeurant 64 rue de Longvic à Dijon(21000)
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58186411

Alciat-Juris
Société d'Avocats

Siège Social : Bourges -
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon -
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la SARL LES AMOGNES au capital de 2 000 € dt le siège social est à Saint-Benin d'Azy (58), 9 place de la République, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, qui a pour objet l'exploitation d'une licence IV, café-bar, vente au détail de boissons alcoolisées ou non; l'activité de restauration traditionnelle à thème ou non, ou de type rapide et la vente de boissons associées: les services de restauration à la table ou en self service; la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter,présentés dans les conditionnements jetables, dt la gérante est Christelle Barse, dmt à Saint Jean aux Amognes (58), lieudit «Céobi».
Pour insertion : la gérante

AL58186416

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Notaires

Office Notarial
SCP « Marc RIVOIRE
et Jean-Louis MAGNIN,
Notaires »
22 bis, avenue de Suffren
75015 Paris

ADJUDICATION aux plus offrants
et derniers enchérisseurs
EN TROIS LOTS
à la Chambre des Notaires
de la NIEVRE
3 avenue Pierre Bérégovoy,
58000 NEVERS

Le VENDREDI 17 JUIN 2011 à 14 H 30
PREMIER LOT
à CERCY-LA-TOUR (58340)
UNE PARCELLE DE BOIS enclavée
Cadastrée section E numéro 28, lieudit « Les Chaumes »
pour une surface de 02 hectares 96 ares 70 centiares
DEUXIEME LOT
à TAMNAY-EN-BAZOIS (58110)
DES PARCELLES DE BOIS
Cadastrées :
- section A numéro 374, lieudit « Charpeigne » pour une surface de 00 hectare 71 ares 30 centiares
- section A numéro 375, lieudit « Charpeigne » pour une surface de 00 hectare 19 ares 30 centiares
- section A numéro 376, lieudit « Charpeigne » pour une surface de 00 hectare 24 ares 74 centiares
- section A numéro 377, lieudit « Charpeigne » pour une surface de 00 hectare 05 ares 11 centiares
- section A numéro 378, lieudit « Charpeigne » pour une surface de 01 hectare 04 ares 97 centiares
- section A numéro 379, lieudit « Charpeigne » pour une surface de 04 hectares 57 ares 40 centiares
Soit une surface totale de 06 hectares 82 ares 82 centiares
TROISIEME LOT
à TAMNAY-EN-BAZOIS (58110)
UNE PARCELLE DE BOIS
Cadastrée section A numéro 222, lieudit « Charpeigne » »
pour une surface de 01 hectare 39 ares 85 centiares
LES BIENS SONT LIBRES
Cette vente a lieu à la requête de Maître Florence DAUD√â-BROUARD, Mandataire Judiciaire, demeurant à PARIS 1er, 34, rue Sainte-Anne, Associée de la Société Civile Professionnelle « Xavier BROUARD et Florence DAUD√â-BROUARD, mandataires judiciaires à la liquidation des entreprises près les Tribunaux de la Cour d'Appel de PARIS »,
Agissant en qualité de liquidateur de Monsieur André Robert Joseph PERAS, retraité, époux en secondes noces de Madame Catherine Michèle MARAIS (comme étant divorcé en première noces de Madame Marie-Paule Clara ALLEGRE, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de PARIS, rendu le 20 mars 1968), demeurant 21 bis rue Parmentier, 92800 PUTEAUX, né le 19 janvier 1941 à PARIS 9ème. Monsieur André PERAS en liquidation judiciaire. Cette liquidation judiciaire a été prononcée aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de PARIS le 11 juillet 2000
Ladite Maître Florence DAUD√â-BROUARD spécialement habilitée à l'effet des présentes en vertu de l'ordonnance rendue par Monsieur Jacques SWIDERSKI, Juge Commissaire du Tribunal de Commerce de PARIS, le 29 juin 2010
MISES A PRIX :
PREMIER LOT : 4 500 Euros (Quatre mille cinq cents Euros)
DEUXIEME LOT : 12 375 Euros (Douze mille trois cent soixante quinze Euros)
TROISIEME LOT : 3 150 Euros (Trois mille cent cinquante Euros)
Les adjudicataires supporteront le montant de tous les frais de l'adjudication
Consignations pour enchérir, par chèques simples à l'ordre de Maître RIVOIRE, Notaire :
PREMIER LOT : 450 Euros (Quatre cent cinquante Euros)
DEUXIEME LOT : 1.237 Euros (Mille deux cent trente sept Euros)
TROISIEME LOT : 315 Euros (Trois cent quinze Euros)
RENSEIGNEMENTS :
S'adresser à l'Office Notarial SCP « Marc RIVOIRE et Jean-Louis MAGNIN, Notaires » à PARIS 15ème - 22 bis, avenue de Suffren, Tel : 01 42 75 30 75 (Maître Xavier LEVY), dépositaire du cahier des charges

AL58186405

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE

Les adhérents de la Section Coopérative Agricole - ELEVEURS NIVERNAIS - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués en Assemblée Générale à la date, heure et lieu suivant :
Jeudi 19 Mai 2011 à 9h00 - salle des fêtes - 58290 Vandenesse
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire:
Rapport d'activité de l'exercice 2010,
Présentation des Comptes de l'exercice,
Rapport des commissaires aux comptes,
Rapport du Conseil d'Administration,
Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière,
Election des administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le Conseil d'Administration

AL58186410

ADDITIF

Notaires

SCP GAUTHIER-CLERGET

Notaires associés
à La Charité sur Loire (58402)
37 ter avenue Maréchal Leclerc
BP 47

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Georges, Roland, Louis, Paul Gautherot, retraité et Madame Danielle, Gabrielle, Lucienne Gautherot, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Chaulgnes (58400), 10 rue de langle.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Joël Gauthier. Date de l'acte : 28 avril 2011. Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Joël Gauthier,
Notaire

AL58186409

APPORTS

SIMONNEAU AUTOMOBILES

SAS au capital de 1 000 000 €
Siège social
ZA Les Commailles
2, rue Léonard de Vinci
58640 Varennes Vauzelles
523 229 268 RCS Nevers

Par acte sous seings privés du 16 février 2011, la société RF Investissements, et la société Simonneau Automobiles, ont établi un projet d'apport partiel d'actif régi par les dispositions de l'article L 236-22 du Code de Commerce.
L'avis relatif au projet d'apport partiel d'actif a été publié dans Terres de Bourgogne, journal habilité à recevoir les annonces légales édition du 04 mars 2011.
Ledit projet a été approuvé par décision de l'associée unique de la société Simonneau Automobiles en date du 15 avril 2011.
En rémunération de cet apport, la société Simonneau Automobiles a augmenté son capital de 999 000 € pour le porter de 1 000 € à 1 000 000 €, par émission d'actions nouvelles.
La location gérance de la branche d'activité objet de l'apport partiel d'actif, consentie le 05 janvier 2011 par la société RF Investissements à la société Simonneau Automobiles, a pris fin par confusion sur la société Simonnneau Automobiles, des qualités de locataire gérante et de propriétaire.
Pour avis,

AL58186397

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. L'ASSIETTE

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 2 000 €
Siège Social : 7 Bis Rue Ferdinand Gambon,
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 492 393 137 - 2006 B 282

L'AGE du 31/03/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2011, nommé en qualité de liquidateur Melle PELISSOU Nadège, demeurant 2 Avenue du Général de Gaulle - 58000 Nevers, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Modification au RCS de Nevers.

AL58186126

AUTOS OCCASIONS R.C.F.

Société à responsabilité Limitée
au capital de 10 000 EUROS
Siège social : 33, rue Jean Jaurès
58450 Neuvy sur Loire
RCS Nevers 507 560 332

DISSOLUTION
L'associée unique a décidé aux termes d'une assemblée générale extraordinaire
en date du 31 mars 2011 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2011 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
- A été nommée comme liquidatrice :
- Mademoiselle Carole Brunel, demeurant à Feux (Cher) 1 route des Quatre Vents, a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations
sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Neuvy sur Loire (Nièvre)33 rue Jean Jaurès.
- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le liquidateur

AL58186388

AUTOS OCCASIONS R.C.F.

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social : 33, Rue Jean Jaurès
58450 Neuvy sur Loire
RCS Nevers 507 560 332

CLÔTURE DE LIQUIDATION
L'associée unique au terme de l'assemblée générale ordinaire de clôture de liquidation, en date du 31 mars 2011, après avoir entendu le rapport de Mademoiselle Carole Brunel, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la
liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.
Pour avis,
la liquidatrice

AL58186389

SOCIETE RENNER EURL

au capital de 500 Euros
Siège social
Rue des deux pins
Charmois - 58500 Billy sur Oisy
No 508 980 190 RCS Nevers

L'AGE du 31/03/11 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable
à compter du même jour,
nommé en qualité de Liquidateur
Mlle RENNER Jessica associé unique de la société RENNER EURL
demeurant Rue des deux pins - Charmois - 58500 Billy sur Oisy
et fixé le siège de la liquidation à Rue des deux pins - Charmois - 58500 Billy sur Oisy

AL58186399

SARL CONSTRUCTIONS AZK

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
Rue du Colonel Jeanpierre
58000 Nevers
439 341 280 RCS Nevers

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
* approuvé les comptes de liquidation ;
* donné quitus au liquidateur Monsieur Mursel Pala, 17, rue du Maréchal Lyautey - appartement 204/2° D - 58000 Nevers et déchargé ce dernier de son mandat ;
* prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 mars 2011.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL58186406

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE FORESTA HABITAT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 50 400 €
porté à 150 360 €
Siège social
Route de Bourges 58000 Challuy
R.C.S. Nevers B 453 526 063
S.I.R.E.T. : 453 526 063 000 20

L'assemblée générale extraordinaire des associés, tenue le 31 mars 2011 à 18 heures a décidé à l'unanimité d'augmenter le capital social de la société de 99 960 € par apport de capital en numéraire. Cette augmentation de capital a été réalisée par la création de 4 760 parts nouvelles de 21 € nominal chacune, intégralement souscrites et libérées en numéraire.
A la suite de cette augmentation, le capital social est porté de 50 400 € à 150 360 €.
L'assemblée a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL58186400

NON DISSOLUTION

IRIS CONSULTING ET FORMATION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 24 rue du 4 septembre
58600 Fourchambault
RCS 519 104 418

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2011 suite au rapport de la gérance, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation conformément aux articles L.223-42 et suivants du Code de commerce.

AL58186414

NOMINATION

S.A. AIR DES PINS

Société Anonyme
au Capital de 38.112,26 Euros
Siège Social
29 avenue Eugène Collin - B.P. 7
58360 Saint Honoré les Bains
R.C.S. B 335 338 992

Décision de l'assemblée générale ordinaire du 31 Mars 2010
Ancienne mention
Commissaire aux comptes titulaire :
Monsieur VALTAT Georges demeurant 17 rue des Prés 89200 Avallon Commissaire aux comptes suppléant :
Mademoiselle DURAND Geneviève demeurant 17 rue des Prés 89200 Avallon
Nouvelle mention :
Commissaire aux comptes titulaire :
Mademoiselle DURAND Geneviève demeurant 13 avenue du 4ème RI 89000 Auxerre
Commissaire aux comptes suppléant :
SARL HD AUDIT 18 rue Porte Noël 89800 Chablis, représentée par Monsieur Marc DEMONTEIX
Pour avis, le Président

AL58186403

CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119 977,38 €
Siège social : Le Tremblay (58400) Chaulgnes
(631 880 192 R.C.S Nevers)

L'associé unique par décisions du 28/04/2011, a pris acte de la démission de la société MEDIPSY, représentée par M. Jean François Grosfilley de ses fonctions de Président et a nommé Mme Elodie Reber-Clerc, demeurant à Suresnes (92150) 72 rue Voltaire, en remplacement, à compter du même jour.
Le Président

AL58186415

DÉMISSION

Frédéric FAUVERGUE
3, avenue de Genève
74160 Saint Julien en Genevois
Tél : 04.50.49.27.08
saint-julien@legithem.com

I.N.V. SOLIS

au capital de 10 000 €
Domaine de la Bourdillerie
58330 Bona
RCS Nevers 519 002 943

Aux termes de l'acte de cession d'actions en date du 25/02/11 enregistré au centre des impôts de NEVERS le 7/03/11 sous le bordereau n° 2011/316 case n° 14 et du procès-verbal en date du 25/02/11 l'assemblée générale extraordinaire a décidé ce qui suit :
- Démission de Monsieur Laurent VICQUENAULT, demeurant 9 rue Bourgneuf 58320 Pougues les Eaux de ses fonctions de cogérant
L'article 12 des statuts sont modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58186412

VENTE

Notaires

Etude de Me Philippe-Olivier Rabouhams
Notaire à Lurcy-Levis (Allier),
24 ter Boulevard Gambetta

CESSION ELEMENTS RESIDUELS DE FONDS DE COMMERCE

Acte : Me Rabouhams, le 4 avril 2011, enregistré au SIE de Moulins, le 12 avril 2011, Bord. 2011/461, Case n° 6, Extrait 1850,
M. Jean-Pierre Jacques Luc Duchassin, dt à Livry (58240), lieudit «Talou», divorcé de Mme Josiane Boire,
A VENDU à :
M. Stéphane Jean-Claude Graillot, dt à Le Veurdre (03320), 50 rue de Bourbon, célibataire,
Les éléments résiduels du fonds de commerce de restaurant, bar, préparation de

plats à emporter sis à Livry (58240), Le Bourg, connu sous le nom commercial L'Escapade des Gourmets, pour lequel il était immatriculé au RCS de Nevers, sous le numéro 442630877.
Propriété-jouissance : jour signature de l'acte.
Prix principal de 35 000,00 euros, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 19 764,00 euros,
- au matériel pour 15 236,00 euros.
Pour unique insertion
Le notaire

AL58186398

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DES BELLES FLEURS

Société civile
au capital de 124 500 euros
Siège social
Salfin 89130 Dracy
403 890 940 RCS Auxerre

L'assemblée générale du 15 avril 2011 :
- a nommé Mme Fabienne Grisard épouse Lambert, demeurant à Dracy (Yonne), Salfin, aux fonctions de gérant.
- a décidé d'augmenter le capital social de 64 500 euros, ce qui a pour effet de le porter à la somme de 189 000 euros.
Pour avis, la gérance

AL89186114

CIR EXPERTISE

SAS au capital de 15 000 euros
Siège social : 25 rue du commerce
17800 Montils
523191377 RCS Saintes

Aux termes du PV du 22 avril 2011, l'AGE a décidé :
- de désigner en qualité de Président, Jean Yves Pélicier, 8 rue du rond Point 94360 Bry sur Marne.
- de désigner en qualité de Directeur Général Elisabeth Hervé, 8 rue du Rond Point, 94360 Bry sur Marne.
- de transférer le siège social à 11 route de Quarré, 89630 Saint Léger Vauban.
L'inscription modificative sera portée au RCS d'Auxerre

AL89186126

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 avril 2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Glazing Bus & Truck Distribution
Capital : 70.000 euros
Siège social : 5, rue des Pêcheurs, 89140 Gisy-les-Nobles
Objet : la gestion de l'achat, de la vente, du négoce, de l'importation et de l'exportation de tout matériel en verre, plastique et produits similaires, de tous accessoires et pièces de rechange pour véhicules et bateaux,
- la négociation des achats.
Durée : 99 années
Gérant : Monsieur Patrick Lambert, 25, rue des Pêcheurs, 89140 Gisy les Nobles
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89186111

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Chablis (Yonne) du 21 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MAYOREL
Siège social : 13 Rue Auxerroise - 89800 Chablis
Objet social : Librairie, papeterie, presse, loto, jeux de la Française des jeux,PMU, carterie, cartes téléphoniques, timbres ; Cadeaux, bijoux fantaisie, bimbeloterie ; Location et vente de produits culturels ; Point relais colis, Point dépôt divers ; Prestation Bureautique (secrétariat, Fax, internet, reprographie, constitution de dossiers administratifs (permis de chasse, de pêche, cartes grises) ; Vente de boissons non alcoolisées, glaces, confiseries ; Vente d'accessoires de pêche ; Location de vélo.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 50 000 euros
Gérance : Madame Yamina BAUDOIN, née HADID, demeurant 12 Avenue de la République 89800 Chablis.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis, La Gérance

AL89186113

AJ ELECTROMENAGER

Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros
Siège social
Place de la Fraternité
89100 Paron

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SENS (89) du 26 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : AJ ELECTROMENAGER
Siège social : Place de la Fraternité, 89100 Paron
Objet social : L'achat, la vente, l'installation et le dépannage d'appareils électroménager, de matériel informatique, d'appareils audio et vidéo, la vente d'accessoires et pièces détachées concernant lesdits appareils.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 100 000 euros
Gérance : Madame Angela-Maria ALVES et Monsieur Jorge ALVES, demeurant 6, rue du Docteur Roux, 89100 Paron ont été nommé gérants pour une durée illimitée
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89186117

A Sens, il a été constitué le 20/04/2011
Forme : SARL
Capital social : 10 000 €
Dénomination : M.T.G.
Siège social : 3 rue Charles Michels 89100 Sens
Durée : 99 ans
Objet : tous travaux de maçonnerie générale.
Gérant : Mr. Malki Mohammed - 3 rue Charles Michels 89100 Sens
RCS Sens

AL89186119

Aux terme d'un acte SSP en date du 29 avril 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
EURL MAILLARD ELECTRICITE
Siège social : Ecluse 101, Chemin de Halage, 89360 Flogny la Chapelle
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 2000 €
Objet social : Tous travaux d'éléctricté générale, neuf et rénovation
Gérant : Monsieur Nicolas MAILLARD, Ecluse 101, Chemin de Halage, 89360 Flogny la Chapelle
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89186121

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE DE SECTION

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre - C.I.A.L.Y.N. - sont convoqués en Assemblée de section à la date, heure et lieu suivant :
Lundi 30 mai 2011 à 10h00
ENVA - Domaine Croisil Centre Application 89350 CHAMPIGNELLES.
Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire :
Rapport d'activité de l'exercice 2010,
Présentation des Comptes de l'exercice,
Rapport des Commissaires aux Comptes,
Rapport du Conseil d'Administration,
Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière,
Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice.
Le Conseil d'Administration»

AL89186122

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens du 13 avril 2011, enregistré à Sens le 27 avril 2011, bordereau 2011/325, case n°1, Extrait 1086,
Monsieur Jorge ALVES, demeurant 6, rue du Docteur Roux 89100 Paron, a fait apport à la société AJ ELECTROMENAGER, société à responsabilité limitée en formation au capital de 100 000 euros, ayant son siège social Place de la Fraternité, 89100 Paron, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Sens,
D'un fonds de commerce de d'achat, vente, dépannage et installation d'appareils électroménager, matériel informatique, d'appareils audio et vidéo, vente d'accessoires et pièces détachées, exploité à PARON (89100) Place de la Fraternité, pour lequel Monsieur Jorge ALVES est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 482 625 183 RCS Sens,
Ledit fonds évalué à 99 500,00 euros, moyennant l'attribution de 995 parts sociales de 100 euros chacune.
La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de SENS et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Jorge ALVES, demeurant 6, rue du Docteur Roux 89100 Paron, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
Jorge ALVES

AL89186118

DISSOLUTION LIQUIDATION

ATELIER 37 SARL au capital de 7 622 euros. 9 grande Rue 89440 Sainte Colombe. RCS Auxerre 383662988. A compter du 01.04.2011 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. **Liquidateur durée liquidation :** MOLTENI Philippe, 9 grande Rue, 89440 Sainte Colombe. Siège liquidation : siège social. Mention au RCS Auxerre.

AL89186115

L.G.D.V.

Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 47 Rue de Paris,
89000 Auxerre
513 485 060 RCS Auxerre

Aux termes d'une décision en date du 18 avril 2011, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL89186125

TRANSFERT DE SIÈGE

OBC

SARL au capital de 7700 Euros
64 rue Pierre Curie,
91420 Morangis
492025184 R.C.S. Evry

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 avril 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 11 bis rue des Petites Vignes, 89330 Villevallier à compter du 30/04/2011.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : ELECTRICITE GENERALE
Durée : 99 ans
Gérance : Jean-Louis CAIRE, 36 rue des Fourneaux 91840 Soisy sur Ecole
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Evry.

AL89186120

NOMINATION

BOUCHERIE DES PIEDS DE RATS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 800 euros
Siège social
7 rue du Colonel Rozanoff
89000 Auxerre
497 701 094 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 7 avril 2011, il a été décidé de nommer Madame Pascale AUPY, domiciliée à Fontenay sous Bois (94120) 29 Bd du 25 Août 1944, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et la société ALPHA COMMISSARIATS, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 € ayant son siège social à PARIS (75015) 9 bis rue Dupleix, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices.
Pour avis,
La gérance

AL89186123

AVIS

AVIS

Par décisions du Tribunal de Grande Instance de Sens, la Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale ,ÀiFrance Domaine 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions :
- en date du 08/04/2011 de M. Yves Roland BLAIS divorcé, décédé le 05/06/2010 à Sens. Référence 11-3865
- en date du 18/04/2011 de Mlle Eliane Jeanne BOUCHINET, décédée le 02/08/2008 à Auxerre. Référence 11-3866
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL89186124

DÉSIGNATION

GARAGE PELLION

SA au capital de 53.358€
Siège social : 53, route de Joigny
89210 Brienon sur Armancon
300 846 193 RCS Sens

L'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2011 a désigné M.Grégory Bongard, dt 1 allée de la source, 89000 Auxerre en qualité de nouvel administrateur en remplacement de M. Albert Bongard, décédé.
Pour avis, le conseil d'administration.

AL89186127

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total



☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

Alimentation

L'importance de bien associer les aliments

Quelles sont les bonnes associations alimentaires...? Qu'est-ce qu'une alimentation naturelle...? Une naturopathe invitée par les délégués cantonaux MSA de Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Courson les Carrières et Vermenton, a apporté quelques éléments de réponse, lors d'une conférence donnée à Coulanges.



Une vingtaine de personnes assistait à la conférence organisée par les délégués cantonaux de la MSA de Bourgogne

Laetitia Raynal, naturopathe à Chamoux, donne de son métier cette définition : *«éducatrice de santé»*. La naturopathie s'appuyant sur plusieurs piliers : alimentation, activité physique et relaxation. La conférence donnée à Coulanges la Vineuse portait sur le volet alimentaire, plus précisément, sur l'entente des aliments entre eux. Pour Laetitia Raynal : *«nous sommes ce que nous mangeons ! Si on mélange tout ce qu'on mange sans distinction, ça ne passe pas bien !»*. Gare aux *«bobos»* du quotidien, du genre : ballonnements, aigreurs d'estomac, constipation… ! Autant de pathologies induites par l'alimentation.

Cinq grandes familles définissent les aliments : les fruits, les amidons et farineux, les protéines, les légumes, les miels, sucre, melon, pastèque. Et un premier constat : *«tout s'entend avec les légumes !»*. En veillant à ne pas y classer les pâtes, le riz ou les pommes de terre qui, bien que du règne végétal, sont apparentées à des céréales et farineux. Pour les protéines, le risque est souvent dans l'excès au cours d'un même repas : terminé le fromage après un plat de viande ou de poisson ! Certaines protéines dites *«incomplètes»*, comme les lentilles, pouvant se combiner à des céréales type graines de couscous ou pois chiches. Si les légumes s'entendent avec tout, une exception toutefois : le melon. Selon la naturopathe, *«fortement anti digestif, consommé en début ou fin de repas»*. Même avec du porto !

Dans l'idéal, un repas devrait toujours commencer du plus cru au plus cuit, avec le risque, en cas contraire, d'accélérer le travail des intestins. Cette recommandation en passant : *« les baies de genièvre aident à la digestion des gras »*. Bon à savoir quand on déguste une choucroute !

«Priorité au plaisir !»

Laetitia Raynal insiste bien sur un point : *«on devrait manger des légumes midi et soir»*. Leurs fibres ralentissant l'absorption des sucres du repas et des graisses et faisant passer le bol alimentaire plus vite dans les intestins. D'où moins de réabsorption des graisses et moins de cholestérol. Ce conseil qui fera plaisir aux végétariens comme aux amateurs de viande : *«en cas de petit salé aux lentilles, une règle à respecter : beaucoup de l'un par rapport à l'autre, sans préférence particulière»*.

La nécessité des crudités en début de repas repose, selon la conférencière, *«par l'apport d'enzymes qui, tel des ciseaux, vont venir découper les molécules des aliments, facilitant l'absorption des protéines par le corps»*. Vos intestins ne supportent pas les fibres des légumes ? Pas de problème ! Il reste les jus de légumes…

Pour terminer, cette remarque formulée par la naturopathe de Chamoux, à graver sur les frontons de tous les édifices érigés à la gloire des régimes de toutes natures : *«mieux vaut un bon cassoulet bien gras consommé avec des copains autour d'un verre de vin rouge que de déguster une assiette de carottes râpées bio ou pas, seul devant sa télé !»*. La convivialité facilitant la digestion : *«priorité au plaisir !»*. Et quand en plus, elle rajoute que le vin rouge est *«un aliment extrêmement intéressant du fait de son pouvoir anti oxydants»*, nul doute que du côté de Coulanges-la-Vineuse, le message sera entendu !

DOMINIQUE BERNERD

Le café mémoire : pour s'informer sur la maladie d'Alzheimer

Le Comité de l'échelon local de Bléneau/Saint-Fargeau/Saint sauveur en Puisaye de la caisse régionale MSA de Bourgogne a organisé un «*café mémoire*» à Lavau, sur le thème de la maladie d'Alzheimer. Les trois premiers vendredi d'avril, une vingtaine de personnes se sont ainsi retrouvées au café de la commune, afin d'assister à des conférences débats sur la mémoire.

«*Comment fonctionne la mémoire*», «*les maladies de la mémoire*», «*les aides possibles*»… ont été les trois grandes thématiques abordées par des représentants de plusieurs structures : Aînés Ruraux, France-Alzheimer 89, le CLIC Auxerrois-Pui, ainsi que par une psychologue.



Une vingtaine de personnes était présente à Lavau, pour ces «*cafés mémoire*».

S'informer, comprendre la maladie d'Alzheimer et trouver de l'aide si nécessaire, était le principal objectif de ces rencontres. Passer un moment agréable et ne pas se sentir isolé face à cette maladie en était un autre et pas des moindres !

Pour la vingtaine de personnes présentes, ces deux objectifs ont pu être atteints grâce, notamment, aux délégués de l'échelon local, qui ont su être un relais efficace de la mise en place de ce «*café mémoire*».

CAISSE RÉGIONALE MSA DE BOURGOGNE

Inscription à un registre d'informations

Gare à l'arnaque !

Attention aux demandes d'inscription à un registre d'information ou à un répertoire, certaines peuvent être frauduleuses et cacher une arnaque qui coûte cher au souscripteur.

Les exploitants récemment inscrits au Centre de Formalités des Entreprises peuvent être sollicités pour une demande d'inscription à un registre d'informations ou à un répertoire. Cette demande est formulée de manière à faire croire à une obligation d'inscription. Le paiement d'une somme, quelque fois supérieure à 300 euros, est exigé sous quinzaine. Il s'agit d'une tromperie.

Les inscriptions obligatoires effectuées par le CFE sont au nombre de deux :

La première concerne les activités agricoles au répertoire des entreprises, tenu par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

La seconde s'adresse aux sociétés et s'effectue au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) tenu par le Greffe du Tribunal de commerce dont dépend le siège d'exploitation.

Les inscriptions à ces registres ou répertoires obligatoires sont réalisées par l'intermédiaire de votre CFE et ne font pas l'objet d'un démarchage direct.

Par ailleurs, il existe depuis le 1er janvier 2011 le Registre de l'agriculture, tenu par chaque Chambre départementale d'agriculture. Cette déclaration, non obligatoire, doit mentionner la forme juridique et la consistance de la ou des exploitations sur lesquelles elle exerce ses activités. Cependant, les conditions de tenue de ce registre restent encore à définir par arrêté du ministre chargé de l'Agriculture, ce qui ne permet pas sa mise en oeuvre actuellement.

En cas de sollicitation ou de doutes, les CFE agricole peuvent être contactés :

CFE de la Côte d'Or : 03.86.68.66.16

CFE de la Nièvre : 03.86.93.40.04

CFE de l'Yonne : 03.86.94.21.96

De même que la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de votre département.

Santé

Sommeil : respecter ses limites…

Avec le mal de dos, les troubles du sommeil sont «*le mal du siècle*»… Pour bien dormir et être en forme, il faut accepter ses limites.

On parle du nombre de tués sur la route et l'on insiste souvent sur la vitesse… Mais il faut savoir que la somnolence au volant est la première cause d'accident sur l'autoroute. Et la proportion des accidents dus à la somnolence – un sur trois- augmente tous les ans. Selon une étude 28% au moins des conducteurs interrogés ont eu un épisode sévère de somnolence (avec obligation de s'arrêter), 3% déclarent conduire au moins une fois par mois en étant extrêmement somnolents, 11% ont eu « presque » un accident avec sortie de route ou franchissement de ligne non contrôlé et 5,8% ont eu un accident réel. Tous les automobilistes reconnaissent la dangerosité de ce type de comportement mais ils ne changent pas leurs habitudes. La moins ancrée de toutes étant la pause toute les deux heures de conduite. 33% des conducteurs conduisent sans s'arrêter pendant quatre à cinq heures d'affilée.

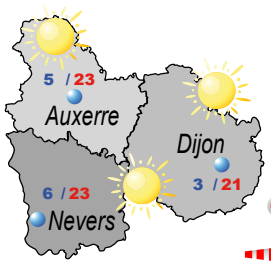
La nuit concentre bien entendu un maximum de risques de somnolence, cependant, le créneau de13h à 15h impose également une vigilance accrue, car il s'agit de la période de la journée la plus propice à la somnolence.

Vive la sieste !

Ce manque de sommeil ne se fait pas sentir que sur la route et ce temps de récupération indispensable diminue de plus en plus. Il faut savoir qu'une courte sieste diminue les épisodes de somnolence. Sans ce petit moment de récupération, la baisse de vigilance peut réapparaître en quelques minutes. Prendre un café ou un thé juste avant la sieste contribue également à garder le contrôle, car la caféine met environ un quart d'heure avant d'agir. On se réveille donc de sa sieste en pleine possession de ses moyens.

▶ Prévisions **météo** du 06 au 12 mai

Vendredi 6 Mai



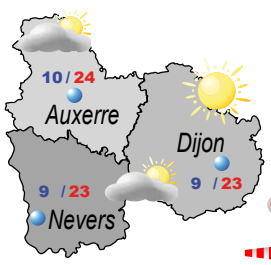
Ensoleillé
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce pour ce vendredi. Les vents seront faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Est 10 km/h

Ste Prudence
Soleil : 06:48 - 21:14
Lune : 08:42 - N.C.

Samedi 7 Mai



Nuageux
Le soleil restera bien présent mais sera parfois accompagné de quelques nuages. Les vents souffleront modérément.

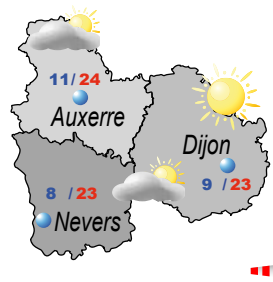
T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Gisèle
Soleil : 06:46 - 21:16
Lune : 09:40 - 00:38

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Dimanche 8 Mai



Variable
Un ciel nuageux s'annonce mais avec tout de même quelques belles éclaircies localement. Les vents resteront modérés.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

St Désiré
Soleil : 06:45 - 21:17
Lune : 10:44 - 01:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Mai :
Quelques précipitations pour lundi et mardi. Le ciel de sera de traîne ce mercredi.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : 6 à 15 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Mai :
Un temps ensoleillé s'annonce pour jeudi et vendredi. Un temps pluvieux en perspective pour samedi et dimanche.
Vents : Sud-Sud-Est à 20 km/h
T° mini. : 6 à 15 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

			7	6	8	5		
		2		5		6	8	
		8	2					7
				7		4	6	1
			6	2	9			
6	5	7		8				
4					2	9		
	9	5		1		3		
		1	5	9	6			

Solution Sudoku

4	2	7	3	9	6	1	5	8
8	1	5	2	4	7	9	6	3
9	6	3	1	8	5	2	7	4
3	7	6	8	1	2	4	9	5
5	9	2	7	3	4	8	1	6
1	4	8	6	5	9	7	3	2
7	3	4	9	6	8	5	2	1
2	5	1	4	7	3	6	8	9
6	8	9	5	2	1	3	4	7

▶ **Télévision** Sélection du 07 au 13 mai

Samedi 7

TF1
20.45 Pouch' le bouton. Divertissement de Vincent Lagaf'.
23.15 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓭.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Liane Foly, Hélène Ségara, N. Monfort, Sonia Rolland, Kamel Ouali, Fabienne Thibeault, Christophe Malavoy, Fabien Lecœuvre, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine présenté par L. Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Disparition ★★. Téléfilm avec Maruschka Detmers ⓭. *Un excellent et émouvant policier.*

ARTE
Journée spéciale opéra
20.40 Adriane Lecouvreur. Opéra de F. Cilea, d'après Scribe et Legouvé, direction musicale de M.Elder, avec Angela Gheorghiu, Jonas Kaufmann, Maurizio Muraro (2h35).
23.20 Xanadu (3 et 4/8). Série.

M6
20.45 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin ⓭.
22.25 The unit «Commando d'élite». Série avec Dennis Haysbert ⓭.

CANAL +
20.50 L'immortel ★★. Policier (2009) de Richard Berry, avec Jean Reno (1h53) ⓬. *Prenant, mais lourd et très violent.*

Dimanche 8

TF1
20.45 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓭.
23.10 Dans la ligne de mire ★★. Drame (1993) de W. Petersen, avec Clint Eastwood (2h10) ⓭. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 Quatre étoiles ★★. Comédie (2006) de C. Vincent, avec Isabelle Carré, José Garcia (1h37). *Amusant, mais sans profondeur.*
22.15 Faites entrer l'accusé «Vincenzo Aiutino, l'homme aux cinquante affaires». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Quatre enterrements et un mariage». Série avec John Nettles.
22.55 Le 10 mai 1981 de François Mitterrand ★★. *Intéressant.*
23.55 Le pouvoir et la séduction.

ARTE
Je mange, donc je suis
20.40 Chère Martha ★★. Comédie (2001) de S. Nettelbeck, avec Martina Gedeck, Sergio Castellitto (1h39). (voir Sélection)
22.25 Nourritures terrestres, nourritures célestes ★. *Moyen.*

M6
20.45 Zone interdite «Jalousie, harcèlement : Quand l'amour vire à l'obsession». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Les coulisses des marchés de l'été».

CANAL +
20.55 Football «Lyon/Marseille».

Lundi 9

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Les braves» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy (1h40). *Un épisode raté.*
22.40 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.15 Au Field de la nuit, avec Florence Pernel, Samuel Labarthe, Patrick Rotman, Roland Dumas, C. Durand, Pierre Favier, Yves Jeuland.

FRANCE 2
20.35 The closer ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Excellent.*
22.20 En quête de preuves «La tentation de l'extrême droite». Magazine présenté par B. Duquesne.

FRANCE 3
20.35 En route pour l'Eurovision avec Amaury Vassili.
23.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Le promeneur du Champ-de-Mars ★★. Comédie dramatique (2004) de R. Guédiguian avec Michel Bouquet (1h50). *Excellent.*
22.35 Susan Sontag.

M6
20.45 SWAT, unité d'élite ★★. Aventures (2003) de Clark Johnson, avec Colin Farrell, S. L. Jackson (1h53) ⓭. *Bien fait, mais violent.*
22.50 La nuit nous appartient ★★★. Drame (2007) de J. Gray, avec Joaquin Phoenix, Robert Duvall (1h53) ⓬. (voir Sélection)

CANAL +
20.55 XIII (7 et 8/13). Série ⓭.

Mardi 10

TF1
20.45 Dr. House. Série avec Hugh Laurie.
23.20 Appels d'urgence «Greffes et dons d'organes». Magazine.

FRANCE 2
Soirée Mitterrand
(voir Sélection)
20.35 Changer la vie «Mitterrand 1981-1983» ★★★. Documentaire-fiction de Serge Moati, avec Philippe Magnan, Éric Caravaca.
22.05 François Mitterrand à bout portant «1993 - 1996» ★★★. Documentaire avec Hubert Védrine, Mazarine Pingeot, Anne Lauvergeon, Pierre Péan, Roland Dumas, etc.
23.15 Un jour, un destin «François Mitterrand, secrets de famille».
01.15 Z ★★★. Drame (1969) de Costa-Gavras (2h05). *Puissant.*

FRANCE 3
20.35 Bienvenue à Bouchon ! Téléfilm avec Francis Perrin, Yvan Le Bolloc'h. *Bêbête.*
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
Jupe ou pantalon ?
20.40 Sous les pavés, la jupe ★. *Quelconque.*
21.30 Éloge de la jupe ★. *Moyen.*
21.55 Débat.
22.25 Twin Peaks (7/7 et 1/22) ★★.

M6
20.45 X Factor. Divertissement.

CANAL +
20.50 Football «Saint-Étienne/Lille».

Mercredi 11

TF1
20.45 Esprits criminels. Série ⓭.
23.10 Flashforward (1 et 2/24) ★★. Série ⓭. *Palpitant.*

FRANCE 2
20.35 Chez Maupassant «L'assassin» ★★. Téléfilm avec Arthur Jugnot, Pierre Palmade. *Bien fait.*
21.35 Chez Maupassant «En famille» ★★. Téléfilm avec Marie-Anne Chazel, Bruno Lochet. *Cocasse.*
22.05 Au siècle de Maupassant «Le petit vieux des Batignolles» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi. *Réjouissant.*
23.10 Face aux Français…

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Aix, au cœur de la Provence».
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Grace face à son destin» ★★. *Excellent.*
21.40 Les mercredis de l'histoire «Bernadotte» ★★. *Intéressant.*
22.35 Le dessous des cartes.
22.50 La forêt de Mogari ★★★. Drame en VO (2007) de Naomi Kawase (1h33). *Superbe.*

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves.
23.30 Enquête exclusive ⓭.

CANAL +
20.55 Tournée ★★. Comédie dramatique (2010) de et avec Mathieu Amalric (1h47) ⓭. (voir Sélection)

Jeudi 12

TF1
20.45 RIS police scientifique : «À la vie, à la mort ⓭», «Mort suspecte», «Eaux profondes», «Requiem assassin». Série avec Xavier Deluc.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «BTP, le scandale des décharges illégales», «Pakistan, l'arme du blasphème». Magazine.
22.50 Infrarouge «68» ★★. *Intéressant, mais manquant d'analyse.*

FRANCE 3
20.35 Quand j'étais chanteur ★★★. Comédie dramatique (2006) de Xavier Giannoli, avec Gérard Depardieu, Cécile de France, M. Amalric (1h48). (voir Sélection)
23.00 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.40 Les chansons d'amour ★★. Comédie (2007) de C. Honoré, avec Louis Garrel, Ludivine Sagnier (1h32). *Bien filmé, mais scabreux.*
22.10 Made in Hollywood ★★. *Très intéressant.*
23.05 Tracks.

M6
20.45 Lie to me : «Lorsque l'enfant disparaît», «Le mauvais génie», «Plus de secret», «Une vie volée», «De l'ombre à la lumière». Série avec Tim Roth ⓭.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (9 et 10/24) ★★. Série avec Teri Hatcher, Vanessa Williams. *Prenant.*

Vendredi 13

TF1
20.45 Qui veut gagner des millions ? Divertissement.
23.10 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Comment va la douleur ? ★. Téléfilmavec Bernard Le Coq, Thomas Coumans ⓭. *Original, mais manquant de rythme.*
22.10 Avocats et associés «À la vie, à la mort» ★★. Série. *Prenant, mais affreux.*
23.05 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.55 Vie privée, vie publique, avec S. Le Quellec, G. Cuilleron, Thierry Marx, Jean-François Piège, Isabelle Aubret, Michael Jeremiasz.
00.15 Toute la musique qu'ils aiment «Une journée avec… William Sheller».

ARTE
20.40 Double jeu «Le retour» ★★. Téléfilm avec Senta Berger, Ulrich Tukur (1h28). *Excellent.*
22.10 Les secrets de la matière (2/3) «L'ordre caché» ★★★. *Passionnant et très pédagogique.*
23.00 Grand format «Allentsteig, camp d'entraînement militaire».

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓭.

CANAL +
20.50 Rugby «Match de barrage».

SÉLECTION


DR

Soirée Mitterrand - Il y a trente ans, François Mitterrand a remporté l'élection présidentielle, le 10 mai 1981. Dans «Changer la vie», Serge Moati, qui fut son conseiller en communication, raconte «son» Mitterrand. En mêlant habilement images d'archives et de fiction, avec la remarquable interprétation de Philippe Magnan, il parle, à la première personne, de l'homme qu'il a admiré (ce qui explique un ton, parfois, hagiographique) et aimé d'un amour très filial. C'est très bien fait et émouvant, et l'ensemble donne une image humaine et personnelle de l'ancien président. On y apprend ainsi qu'il fut un hyperprésident avant la lettre. Dans le documentaire qui suit, des proches de François Mitterrand dressent son portrait, tout aussi intime et émouvant, pendant ses trois dernières années de vie. Ils le montrent hanté par la mort et la question de l'au-delà. Passionnant ! ***Mardi 10, sur France 2, à partir de 20h35.***

Chère Martha - Martha, une célibataire de quarante ans, est chef dans un grand restaurant. Un jour, sa sœur meurt, et Martha se voit confier la garde de Lina, huit ans. Ce film allemand constitue une agréable surprise. L'histoire, narrée avec finesse, ne manque pas de profondeur, les personnages sont bien dessinés et la mise en scène est d'une belle sobriété. Martina Gedeck et Sergio Castellitto sont tous les deux excellents. ***Dimanche 8, sur Arte, à 20h40.***

La nuit nous appartient - À la fin des années 80, Bobby dirige une boîte de nuit appartenant à la Mafia. Ce polar aux accents shakespeariens impressionne par sa maîtrise formelle. Le talent du cinéaste s'exprime aussi bien dans les séquences intimistes que dans les scènes d'action. La famille (et les mystérieux liens qui unissent ses membres) est au cœur de ce film magnifique. Dommage qu'il y ait quelques scènes peu discrètes. ***Lundi 9, sur M6, à 22h50.***

Tournée - Elles sont loin d'avoir une taille mannequin, mais elles sont belles de leurs formes généreuses. Elles sont des strip-teaseuses du «new burlesque». Mathieu Amalric a réussi une jolie balade, en compagnie de ces femmes, aussi drôles qu'émouvantes et chaleureuses. Le réalisateur a un style bien à lui, fait d'humour, de tendresse, et aussi de solitude et de détresse. Mais c'est un peu trop long. ***Mercredi 11, sur Canal +, à 20h55.***

Quand j'étais chanteur - Alain Moreau est chanteur de bals. Ce film est à la fois une histoire d'amour, de sentiments, d'une rencontre et une description de la vie simple et honnête d'un chanteur de bals. Le récit est attachant, et le héros est dépeint avec finesse et un souci de réalisme. Gérard Depardieu se fond parfaitement dans la peau de son personnage. Cécile de France, lumineuse, lui donne la réplique avec brio. ***Jeudi 12, sur France 3, à 20h35.***

Conférence

Michel Serres, fils de paysan, magicien des mots

Michel Serres est académicien, philosophe, linguiste et revendique sa condition *«de fils de paysan»*. Conférencier d'un soir le 12 avril à Lyon à l'invitation du Crédit Agricole, il raconte la vie des mots qui se confond avec celle des hommes.

Michel Serres est un amoureux de la langue française et un magicien des mots. Lorsqu'il en prend un, il le triture, l'explore, le presse, le décortique, le dissèque. Si bien qu'il en fait jaillir d'autres, tous de sang-mêlé et souvent liés par la même racine latine. C'est un moment rare et heureux que d'écouter ce *«fils de paysan»*, comme il aime à se définir.

Il a sillonné le monde, enseigné à la Sorbonne et aux Etats-Unis, mais n'a jamais vraiment quitté les bords de sa Garonne natale sur laquelle naviguait son père «pêcheur de sable». Michel Serres était récemment l'invité du Crédit Agricole à Lyon. Il disserta avec tant d'aisance, de références et d'arguments littéraires, philosophiques, historiques, linguistiques qu'il passionna une assemblée sous le charme de tant de savoir accumulé et de facilité oratoire.

Chercher la vérité des mots

Michel Serres aime trouver aux mots leur sens originel car c'est dans leur *«antériorité qu'ils révèlent leur vérité»*. Prenez le mot *«pays»*, il vient du latin *«pagus»* qui désignait dans l'Antiquité gallo-romaine une division territoriale équivalente à nos cantons contemporains. Le pagus, c'était le territoire du paysan et son environnement constituait son paysage, le visage du pays, dont Michel Serres dit qu'il *«est composé de lopins travaillés qui s'articulent à la façon d'un manteau d'Arlequin»*. Mais ce mot *«pagus»* donne aussi le mot *«païens»* car les villes ont été plus vite converties au christianisme naissant que les populations des profondeurs rurales.

Des mots *«pays»* et *«paysans»* coulent, *«comme d'une source, les conduites humaines : le travail, le droit, le contrat, le commerce, la paix, la page d'un cahier sur laquelle on écrit comme le paysan trace le sillon sur son champ. Et si les cultures étaient nées dans les campagnes plus que dans les villes ?»*, interroge Michel Serre.

«Un pays qui perd sa langue perd sa capacité d'inventer…»

Les responsables du Crédit Agricole avaient demandé à l'académicien de répondre à la question: *«Comment habitons nous le monde ?»* À son habitude, Michel Serres aborde le sujet selon une approche intellectuelle qui prend tout le monde à contre-pied. On s'attend à l'entendre nous parler des défis démographiques ou du partage des richesses d'une planète bientôt peuplée de neuf milliards d'individus ou encore d'analyser les risques que font courir au monde les dangereux déplacements de populations que provoque la misère. Mais non,



Michel Serres devant les sociétaires du Crédit Agricole à Lyon pour une conférence sur les mots et la langue française.

2 ©M-L LUCA

Michel Serres ne s'aventure pas sur ces sentiers déjà battus par tant d'autres. Il coupe à travers champ et aborde la question sous l'angle lexical. Il s'en prend au mot *«lieux»*. Car, habiter le monde c'est d'abord habiter quelque part. Il trouve au mot *«lieu»* ses origines latines : *«locus»* qui signifie *«partie délimitée de l'espace»*. Mais pour lui, c'est encore insuffisant. C'est trop superficiel. Il creuse le mot et lui trouve des racines communes avec *«matrice et utérus»*.

Des racines communes avec le ventre de la femme ! *«C'est le lieu que nous avons tous quitté et que nous cherchons inconsciemment à habiter pour nous abriter et nous protéger»*, suggère Michel Serres. Lorsque nous rentrons chez nous, dans notre maison, c'est comme si nous revenions dans la quiétude et la chaleur du sein de la mère ! L'académicien amoureux des mots, de la paix et de la connaissance s'emporte de voir s'abîmer notre langue.

«Aujourd'hui, sur les murs de Paris s'étalent plus de mots anglophones que de mots allemands pendant l'occupation !» Il s'en prend aux publicitaires - peut-être aussi, sans les citer, aux journalistes et aux politiques – qui malmènent la langue française et lui préfèrent un sabir anglo-saxon dont même les Anglais s'offusquent. Pourtant, affirme Michel Serres, *«la créativité et l'invention ne peuvent se concevoir que dans sa propre langue. Un pays qui perd sa langue perd sa capacité d'invention»*. Autant dire qu'il tourne le dos à son avenir !

SERGE BERRA

▶ Nous vivons la fin des paysans !

En 2009, dans un de ses derniers livres, Temps des crises aux éditions Le Pommier, Michel Serres traite des principaux basculements du monde révélés par la crise financière de 2008 et consacre un chapitre à l'agriculture. Selon l'académicien, au XX^{ème} siècle, *«l'humanité occidentale quitta donc, ici au moins, la terre»*. Cet événement est *«une rupture (…) et l'on peut dire qu'au XX^{ème} siècle et spécialement dans les années 1960-1970, le néolithique se termine. (…) Une ère qui débuta voilà 10 000 ans !»* Parallèlement, *«la proportion d'humains vivant dans des villes passe de 3% en 1800 à 14% en 1900 et à plus de la moitié en 2000. Cette proportion avoisinera en 2030, selon les démographes, les 70 à 75 % !»* Durant le dernier siècle, les paysans ont rejoint les villes, les usines et les administrations qui s'y développaient. Aujourd'hui, les villes ressemblent à des *«mégalopoles gigantesques»*. Leurs habitants les moins favorisés, chassés des centres villes par les prix de l'immobilier retournent loger à la campagne. Ils contribuent à l'urbanisation et à l'artificialisation des terres agricoles devenues rares et passent chaque jour des heures dans les transports pour revenir en ville où ils travaillent. *«Une majorité d'humains déterritorialisée qui n'a jamais vu poussin ni paille, joug ni soc. Ni vache, ni cochon, ni couvée ni entendu dinde, ni canard (…) et ne regarde plus le ciel pour deviner le temps mais les cartes de météo France à la télévision»*. Qui pense au monde rural désormais ?, interroge Michel Serres sinon pour croire *«à la bonté de la nature et à la mansuétude des tigres»*.

S.B

▶ Étymologie

Le travail, une œuvre ou une torture ?

Dans sa racine latine, le travail, le tripalium, désigne un instrument de torture ou un outil de travail du sol. Mais si le travail induit la douleur, il est aussi à l'origine de l'œuvre et même parfois, chez les compagnons du devoir, d'un chef d'œuvre.

Le travail est un autre mot que Michel Serres analyse dans son étymologie. Il raconte qu'il vient du mot *«tripalium»* qui désignait un outil à trois pieux dont se servaient les paysans de l'Antiquité pour retourner le sol. Mais le tripalium était aussi le nom d'un instrument de torture en forme de croix de Saint André. Le travail, le tripalium, induit, dans cette acception, la souffrance. De même, rappelle Michel Serres, nombreux à la campagne se souviennent *«du travail»*, cet instrument de contention, et donc de souffrances, qui existait dans chaque village pour soigner ou ferrer vaches et bœufs.

C'est encore le *«tripalium»* qui désigne le travail de la femme en couche et donc en situation de souffrance. Pas de doute, selon son étymologie, *«le travail fait mal»*. Mais Michel Serres croit aux valeurs du travail et rappelle que s'il peut être perçu comme une contrainte, il désigne aussi, dans de nombreuses langues européennes aux racines latines, le mot *«œuvre»* d'où viennent les mots *«ouvrier»*, *«manœuvre»* et *«ouvrage»*. L'un, le travail, évoque la douleur. L'autre, l'œuvre, inspire la beauté, la satisfaction du travail accompli comme le compagnon du devoir réalise son *«chef d'œuvre»* et concrétise l'aboutissement d'un travail bien fait. Des deux sens, chacun choisit le sien. Michel Serres a fait son choix et ne semble pas le regretter. À 81 ans, pour notre plus grand bonheur, il fait toujours œuvre utile !



Michel Serres, très accessible, échange volontiers avec les lecteurs venus lui solliciter une dédicasse.

S.B